

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

ENTRE  
**BIÈVRE  
ET RHONE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# ► SOMMAIRE

<b>RETOUR EN IMAGES</b> .....	<b>PAGE 3</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'INTERCO</b> .....	<b>PAGE 7</b>
<b>RAPPORT FINANCIER</b> .....	<b>PAGE 13</b>
<b>SERVICES TRANSVERSAUX</b> .....	<b>PAGE 17</b>
<b>ÉCONOMIE</b> .....	<b>PAGE 21</b>
<b>TOURISME</b> .....	<b>PAGE 37</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>PAGE 43</b>
<b>LOGEMENT</b> .....	<b>PAGE 55</b>
<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b> .....	<b>PAGE 59</b>
<b>EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>PAGE 63</b>
<b>VOIRIE</b> .....	<b>PAGE 73</b>
<b>TRANSPORTS</b> .....	<b>PAGE 77</b>
<b>SOLIDARITÉ</b> .....	<b>PAGE 79</b>
<b>CULTURE</b> .....	<b>PAGE 95</b>
<b>ÉQUIPEMENTS SPORTIFS</b> .....	<b>PAGE 101</b>

## Rapport d'activité 2021

Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône  
Rue du 19 Mars 1962 - 38550 Saint-Maurice-l'Exil  
04 74 29 31 00 - [accueil@entre-bievreethone.fr](mailto:accueil@entre-bievreethone.fr)

Directrice de la publication : Sylvie Dezarnaud  
Rédaction : Services de la Communauté de Communes  
& Service communication  
Mise en page : Carine Hilaire, Juliette Polidori, Coline  
Mirmand, sur une création de l'agence Réciproque  
Impression : Imprimerie Courand et Associés  
Tiré à 250 exemplaires - Novembre 2022



1 > Mercredi 13 janvier : Coup d'envoi du chantier du pont sur la Varèze à Saint-Alban-du-Rhône. 2<sup>e</sup> étape des travaux de requalification de la route des Balmes, cette opération d'un montant de 515 000€ HT consiste notamment à renforcer l'ouvrage, l'élargir et le sécuriser.

2 > Mercredi 31 mars : Atelier de décryptage des informations sur le web pour les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège Jacques Brel à Beaurepaire. Animé par Thomas Huchon journaliste spécialiste, auteur et réalisateur dans le cadre de la résidence de journalisme « Quoi de neuf » organisée dans le réseau ÉCuME Médiathèques.

3 > Du 2 au 4 avril : Stage de préparation pour l'Équipe de France d'Athlétisme de relais en 4 X 100 mètres masculin au stade Frédéric Mistral à Saint-Maurice-L'Exil. Organisé en collaboration avec la Communauté de communes, le Rhodia Club Omnisports et Carl Medjani.

4 > Du 2 au 17 avril : Exposition des travaux d'enfants dans le cadre de la résidence d'illustration « CACHER - RÉVÉLER » avec Vincent Godeau et Agathe Demois, dans le réseau ÉCuME Médiathèques. Les artistes sont intervenus dans des classes du territoire de la maternelle au collège.

5 > Jeudi 8 avril : Visite à la suite du chantier de rénovation du site Pichon à Beaurepaire. Site réinvesti par l'entreprise Construction Composite Bois.

6 > Printemps : Avancement du chantier de transfert des effluents de la station d'épuration de Saint-Maurice-l'Exil, visant à raccorder les réseaux d'eaux usées de la commune à la station d'épuration des Blâches (Péage-de-Roussillon).



## RETOUR EN IMAGES



7 > Samedi 22 mai : Entre Bièvre et Rhône a accueilli la 4<sup>e</sup> étape de la course cycliste de l'Alpes Isère Tour, avec un départ aux Roches-de-Condrieu et l'arrivée à Saint-Maurice-l'Exil. EBER et la commune de Saint-Maurice-l'Exil soutiennent l'Alpes Isère tour dans le cadre d'une convention tripartite signée pour la période 2020-2026.

8 > Mardi 1<sup>er</sup> juin : les élus et techniciens du Grand Lyon ont visité les installations de compostage des boues du service Eaux d'Entre Bièvre et Rhône, au Péage-de-Roussillon.

9 > Dimanche 6 juin : 22 élèves du conservatoire le 6/4 ont participé à la Biennale de la danse de Lyon avec les communautés de communes Bièvre Est et Bièvre Isère Communauté, en partenariat avec la Compagnie Malka et la fabrique Jaspir.

10 > Samedi 12 juin : Le gagnant de Fun en Bulles, le prix BD jeunesse du réseau ÉCuME Médiathèques, est : Le mangeur d'Espoir ! 266 jeunes participants ont voté pour leur BD préférée.

11 > Mercredi 16 et jeudi 17 juin : Journées portes ouvertes au 6/4, Conservatoire sur mesure !

12 > Lundi 28 juin : Sur une idée des enfants de la classe des CM de Montseveroux, des bornes de collectes sécurisées ont été mises en place dans de nombreuses communes du territoire pour recevoir les masques usagés dans l'objectif de les recycler.



## RETOUR EN IMAGES



13 > Lundi 5 juillet : Entre Bièvre et Rhône renouvelle ses partenariats avec les Chambres consulaires de l'Isère. Sylvie Dezarnaud, présidente de EBER, a signé une convention avec les présidents de la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. 150 000 € seront dédiés à l'accompagnement des 6 000 entreprises d'Entre Bièvre et Rhône grâce aux actions menées en lien avec ces 3 partenaires.

14 > Vendredi 9 juillet : Inauguration du nouveau réseau de chaleur de TREDI et OSIRIS à Salaise-sur-Sanne. Cette réalisation vise à améliorer les performances énergétiques de ces deux acteurs économiques. Elle s'inscrit dans les objectifs du plan climat air énergie de Entre Bièvre et Rhône.

15 > Été 2021 : Balades en vélo électrique, incroyables journées sur et autour du Rhône, loisirs de plein air... Retour sur la saison estivale touristique 2021 !

16 > Samedi 24 juillet : Les élus visitent l'exposition « En forêt » présentée du 3 juillet au 15 août au Basculeur à Revel-Tourdan. Un événement d'art contemporain en pleine nature, avec des œuvres d'art installées in-situ, en forêt, en dialogue avec celles exposées dans la galerie d'art le Basculeur.

17 > Vendredi 24 septembre : Plus de 30 dirigeants du territoire ont participé à une rencontre organisée dans le cadre du réseau d'entreprises EBER à bord du bateau Les Canotiers.

18 > Samedi 25 septembre : Le club Vienne Plongée a organisé, en partenariat avec la communauté de communes et l'association Zéro Déchets, une journée de nettoyage des fonds du Port de Plaisance des Roches-de-Condrieu.



## RETOUR EN IMAGES



19 > Jeudi 23 et 30 septembre : Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie agricole et alimentaire territoriale, les agriculteurs du territoire se sont réunis au cours d'ateliers de travail «filières» (fruits, céréales, légumes, élevages, autres productions). L'objectif : présenter les principaux éléments du diagnostic et échanger en petits groupes sur les enjeux et les premières pistes d'action.

20 > Mercredi 6 octobre : le chorégraphe Abdou N'gom de la compagnie Stylistik présente son spectacle Entre [Deux] 2.0 qui marque le début de la résidence "Yaakaar" au Conservatoire 6/4. Un projet en danse contemporaine, hip-hop et slam qui évoque l'enfermement, les identités, l'exil, le rapport à l'autre, le désir de liberté...

21 > Septembre – Octobre : Le plan de relance a notamment bénéficié à 3 lauréats sur le territoire. La société CCB Greentech à Beaurepaire (en photo) a fait l'objet de la visite de Samy Sisaid, le sous-préfet à la relance, accompagné de Yannick Paque, maire de Beaurepaire, de Sylvie Dezarnaud, présidente de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône et conseillère régionale, Gérard Bect, conseiller délégué aux bâtiments communautaires ainsi que de Raphaël Gauthier, attaché parlementaire de la députée Monique Limon. Le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie de Beaurepaire et la Plate-forme Chimique des Roches – Roussillon bénéficient aussi du soutien de France Relance.

22 > Du 14 au 17 octobre 2021 : Les Rencontres du Cinéma de Beaurepaire ont réuni plus de 3 300 spectateurs dans les salles obscures de l'Oron.

23 > Octobre et Novembre : Les acteurs du secteur sanitaire et social du territoire ont été consultés dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic santé par l'Observatoire Régional de Santé (co-financé par l'ARS, l'Agence Régionale de Santé). Leur contribution permettra de définir les grandes orientations du futur contrat local de santé qui sera signé dans les mois qui viennent.

24 > Novembre : Les travaux d'aménagement de la rue Louis Saillant à Salaise-sur-Sanne s'achèvent. Le chantier a consisté à réaliser des aménagements sur la voirie (création de chicanes et d'un plateau surélevé), enfouir les réseaux secs, créer ou renouveler certains éléments de réseaux humides, rénover l'éclairage public, développer les modes doux (création de pistes cyclables, cheminements piétons et trottoirs). Montant des travaux : 991 000 € investis par la commune de Salaise-sur-Sanne (53%) et à EBER (47%).

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE  
EAUX ÉQUIPEMENT SPORTIFS  
CULTURE ÉCONOMIE SANTÉ  
SOCIAL **ENVIRONNEMENT** LOGEMENT  
TOURISME  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE **VOIRIE**  
TRANSPORTS

# PRÉSENTATION DE L'INTERCO

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes est née du regroupement des Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire.

37

communes

67 000

habitants

66

élus communautaires

+ DE 250

délibérations

# PRÉSENTATION DE L'INTERCO





## LES COMPÉTENCES

La communauté de communes exerce des missions spécifiques :

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Proposer aux entreprises, aux commerçants, aux agriculteurs des conditions favorables à l'exercice de leurs activités,
- Soutenir la création d'emplois.

### GESTION DES DÉCHETS

- Collecter les déchets des particuliers et des entreprises,
- Sensibiliser à la pratique du tri et du compostage.

### VOIRIE

Aménager, entretenir et sécuriser les voies communautaires.

### L'EAU

- Distribuer l'eau potable,
- Collecter et traiter les eaux usées et pluviales,
- Préserver les milieux aquatiques,
- Prévenir les risques d'inondations,
- Entretien et aménagement des cours d'eau.

### ENVIRONNEMENT

- Développer les énergies renouvelables,
- Protéger les espaces naturels remarquables,
- Agir pour la qualité de l'air,
- Lutter contre l'ambrosie.

### TRANSPORTS

Développer une offre de transports collectifs et à la demande plus opérationnelle.

### TOURISME

Valoriser et animer l'offre touristique du territoire.

### CULTURE

Créer et gérer les équipements culturels : conservatoire, médiathèque, cinéma l'Oron, salles de spectacles...

### URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Définir l'organisation du territoire et instruire les permis de construire.

### LOGEMENT

Organiser le développement d'une offre de logements accessibles à tous.

### ACTION SOCIALE

Accompagner les habitants dans leurs projets.

### SPORT

Créer et gérer les équipements sportifs : centre aquatique Aqualône, piscines Charly-Kirakossian et intercommunale à Beaurepaire, gymnase intercommunal à Beaurepaire, complexes sportifs Pierre Quinon et Frédéric Mistral...

### NOUVELLES TECHNOLOGIES

Développer l'usage des nouvelles technologies.

### ENFANCE

Proposer une offre d'accueil et des animations dédiées aux enfants et aux adolescents : relais d'assistants maternels, crèches, accueils de loisirs...



# PRÉSENTATION DE L'INTERCO

## LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

» LE BUREAU :  
LA PRÉSIDENTE,  
LES VICE-PRÉSIDENTES,  
LES VICE-PRÉSIDENTS



**SYLVIE DEZARNAUD**

Présidente  
Conseillère  
municipale à  
Revel-Tourdan



**ROBERT DURANTON**

1<sup>er</sup> vice-président  
aux finances et à  
l'agriculture  
Maire de Roussillon



**GILLES VIAL**

2<sup>e</sup> vice-président à  
l'économie et aux  
entreprises  
Maire de  
Salaise-sur-Sanne



**PHILIPPE GENTY**

3<sup>e</sup> vice-président  
à l'aménagement  
du territoire et à  
l'urbanisme  
Maire de Saint-  
Maurice-l'Exil



**RÉGIS VIALLATTE**

4<sup>e</sup> vice-président au  
tourisme, au commerce  
de proximité et à  
l'artisanat  
Maire de Clonas-  
sur-Varèze



**JEAN-CHARLES MALATRAIT**

5<sup>e</sup> vice-président au  
cycle de l'eau (eaux,  
assainissement)  
Maire de Chanas



**ISABELLE DUGUA**

6<sup>e</sup> vice-présidente  
à la culture, au  
patrimoine et au  
port de plaisance des  
Roches-de-Condrieu  
Maire des Roches-de-  
Condrieu



**ANDRÉ MONDANGE**

7<sup>e</sup> vice-président à la  
politique de la ville,  
au CISPD\*, à la santé  
et aux affaires sociales  
Maire du Péage-de-  
Roussillon



**BÉATRICE MOULIN-MARTIN**

8<sup>e</sup> vice-présidente  
à l'emploi et à  
l'insertion  
Adjointe au Maire de  
Beaurepaire



**AXEL MONTEYREMAR**

9<sup>e</sup> vice-président à  
l'environnement et  
au développement  
durable  
Maire de Saint-Julien-  
de-L'Hermis



**SERGE MERCIER**

10<sup>e</sup> vice-président  
à la mobilité et aux  
transports  
Maire de Primarette



**JEAN-MICHEL SEGUI**

11<sup>e</sup> vice-président à  
la petite enfance  
Maire d'Assieu



**CHRISTELLE GRANGEOT**

12<sup>e</sup> vice-présidente  
au logement et aux  
gens du voyage  
Maire de Bellegarde-  
Poussieu



**GILLES BONNETON**

13<sup>e</sup> vice-président  
au sport  
Maire de Cheyssieu



**ELISABETH TYRODE**

14<sup>e</sup> vice-présidente  
au numérique  
Maire de Chalon



**CLAUDE LHERMET**

15<sup>e</sup> vice-président à  
la communication et  
aux mutualisations  
Maire de Sonnay



**GÉRARD BECT**

Conseiller délégué  
aux équipements  
communautaires  
Maire de Saint-  
Barthélemy



**JACQUES GARNIER**

Conseiller délégué  
à la gestion des  
déchets  
Maire de Cour-et-Buis



**SANDRINE LECOUTRE**

Conseillère déléguée  
à l'enfance et à la  
jeunesse  
Adjointe au Maire de  
Saint-Clair-du-Rhône



**CHRISTIAN MONTEYREMAR**

Conseiller délégué à  
la voirie  
Maire d'Agnin



**LAURENT TEIL**

Conseiller délégué  
à la Gestion des  
Milieux Aquatiques  
et à la Prévention des  
Inondations (GEMAPI)  
Maire de Sablons

\* Conseil Intercommunal de Sécurité et de  
Prévention de la Délinquance

## » LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

## » PRÉSENTATION DE L'INTERCO



**DELPHINE ALBUS**

Adjointe au Maire du  
Péage-de-Roussillon



**SÉBASTIEN  
ANDRÉ**

Maire de Bougé-  
Chambalud



**XAVIER  
AZZOPARDI**

Adjoint au Maire de  
Salaise-sur-Sanne



**ZERRIN BATARAY**

Conseillère  
municipale à  
Roussillon



**YANN BERHAULT**

Maire de Jarcieu



**JOSETTE  
BONNET**

Adjointe au Maire de  
Roussillon



**GÉRARD  
BOUSSARD**

Conseiller municipal à  
Roussillon



**FRANÇOISE  
BUNIAZET**

Adjointe au Maire de  
Salaise-sur-Sanne



**DENIS CHAMBON**

Maire de Saint-Alban-  
du-Rhône



**DOROTHÉE  
CHELLE**

Maire d'Auberives-sur-  
Varèze



**AÏDA  
CHOUCHANE**

Adjointe au Maire de  
Saint-Maurice-l'Exil



**LOUIS  
CORRADINI**

Adjoint au Maire de  
Saint-Maurice-l'Exil



**RAYMONDE  
COULAUD**

Adjointe au Maire de  
Chanas



**SÉBASTIEN  
COURION**

Conseiller municipal  
au Péage-de-  
Roussillon



**MICHEL CROS**

Maire de Saint-Prim



**THIERRY  
DARBON**

Adjoint au Maire du  
Péage-de-Roussillon



**FRÉDÉRIC  
DESSEIGNET**

Conseiller municipal à  
Saint-Clair-du-Rhône



**JEAN-MICHEL  
DOLPHIN**

Maire d'Anjou



**JEAN-LUC  
DURIEUX**

Maire de Pisieu



**YANN FLAMANT**

Adjoint au Maire de  
Beaurepaire



**GABRIEL GIRARD**

Maire de La Chapelle-  
de-Surieu



**DOMINIQUE  
GIRAUD**

Adjointe au Maire de  
Salaise-sur-Sanne



**MARIE-CHRISTINE  
HAINAUD**

Adjointe au Maire de  
Roussillon



**LAURENT ILTIS**

Maire de Pact



**JEAN-PAUL  
IMBLOT**

Conseiller municipal  
au Péage-de-  
Roussillon



**MARIE-FRANCE  
LIBERO**

Adjointe au Maire de  
Saint-Maurice-l'Exil



**NATHALIE  
LINOSSIER**

Conseillère  
municipale à  
Roussillon



**GILBERT MANIN**

Maire de  
Moissieu-sur-Dolon



**DENIS MERLIN**

Maire de  
Monsteroux-Milieu



**OLIVIER MERLIN**

Maire de  
Saint-Clair-du-Rhône



**ANNIE MONNERY**

Adjointe au Maire de  
Beaurepaire

# PRÉSENTATION DE L'INTERCO

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**NATHALIE MOREL**

Conseillère municipale à Sablons



**ROBERT MOUCHIROUD**

Maire de Saint-Romain-de-Surieu



**KARELLE OGIER**

Maire de Montseveroux



**MICHEL PASCAL\***

Maire de Pommier-de-Beurepaire



**YANNICK PAQUE**

Maire de Beurepaire



**JEAN-FRANÇOIS PAVONI**

Adjoint au Maire des Roches-de-Condrieu



**RENÉ PEY**

Adjoint au Maire de Roussillon



**CHRISTINE RABIER**

Adjointe au Maire de Saint-Maurice-l'Exil



**JEAN-MARC REY**

Maire de Vernioz



**VÉRONIQUE ROBERJOT**

Adjointe au Maire du Péage-de-Roussillon



**MARC ROUSVOAL**

Adjoint au Maire de Roussillon



**CLAUDE RULLIERE**

Adjoint au Maire de Saint-Maurice-l'Exil



**LUC SATRE**

Maire de Ville-sous-Anjou



**KÉNAN SOLMAZ**

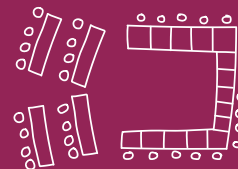
Conseiller municipal à Beurepaire

\* a remplacé Bernard Coudert en mars 2021.

Les communes ne disposant que d'un seul conseiller communautaire titulaire ont un suppléant.

La liste complète des élus communautaires est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

## FONCTIONNEMENT DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

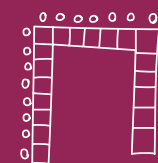


### Le conseil communautaire

66 élus votent la mise en œuvre des projets

### Le bureau

Composé de la présidente et des vice-présidents, il examine les projets et prépare les propositions qui seront soumises au vote du conseil communautaire



### Les commissions thématiques

Présidées par les vice-présidents et ouvertes aux conseillers municipaux, elles développent des projets qui relèvent de leur domaine :

- Finances
- Agriculture
- Économie / Entreprises
- Aménagement du territoire / Urbanisme
- Tourisme / Commerce de proximité / Artisanat
- Grand cycle de l'eau
- Culture / Patrimoine
- Politique de la ville / CISPD / Santé / Affaires sociales
- Emploi / Insertion
- Environnement / Développement durable
- Mobilités / transports
- Voirie
- Petite Enfance / Enfance / Jeunesse
- Logement / Gens du voyage
- Sport
- Numérique
- Communication
- Équipements communautaires

# RAPPORT FINANCIER

Les budgets d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes s'organisent de la façon suivante :

- 1 budget général
- 10 budgets annexes : Zone d'Activités Salaise-sur-Sanne, Zone d'Activités Rhône-Varèze, Zone d'Activités Plein-Sud, Zone d'Activités RN7 Louze/Clos Ducurtil/Les Bruyères, Assainissement, Eau, Transports, Tourisme, Port de Plaisance des Roches-de-Condrieu et Redevance Incitative

## FONCTIONNEMENT

**91 462 530 €**

de recettes

**81 036 833 €**

de dépenses

## INVESTISSEMENT

**33 477 874 €**

de recettes

**27 462 033 €**

de dépenses

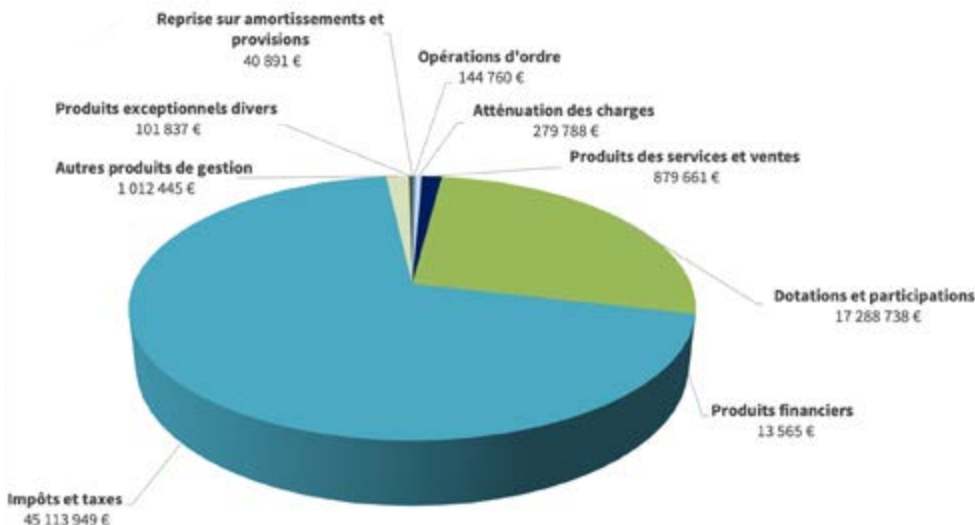
# ▶ I RAPPORT FINANCIER

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Budgets	Fonctionnement			Investissement			Résultat Global
	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats	
<b>Budget général</b>	64 881 634,22 €	60 489 780,78 €	4 391 853,44 €	14 865 472,87 €	12 553 066,55 €	2 312 406,32 €	6 704 259,76 €
<b>BA ZIP Salaise / Sablons</b>	188 412,23 €	188 412,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	- €
<b>BA Plein Sud</b>	3 939 308,77 €	2 491 493,97 €	1 447 814,80 €	2 491 493,97 €	3 928 303,70 €	- 1 436 809,73 €	11 005,07 €
<b>BA Rhône Varèze</b>	64 190,83 €	33 529,00 €	30 661,83 €	524 760,47 €	73 997,50 €	450 762,97 €	481 424,80 €
<b>BA autres zones économiques*</b>	1 295 692,33 €	1 286 553,14 €	9 139,19 €	3 383 735,93 €	1 065 257,51 €	2 318 478,42 €	2 327 617,61 €
<b>BA Transport</b>	1 212 460,01 €	1 021 608,91 €	190 851,10 €	111 608,25 €	0,00 €	111 608,25 €	302 459,35 €
<b>BA Tourisme</b>	608 181,49 €	507 098,36 €	101 083,13 €	125 834,61 €	76 243,08 €	49 591,53 €	150 674,66 €
<b>BA Assainissement</b>	7 684 222,05 €	5 361 192,25 €	2 323 029,80 €	6 461 334,20 €	5 868 063,05 €	593 271,15 €	2 916 300,95 €
<b>BA Eau</b>	9 189 504,32 €	7 468 648,56 €	1 720 855,76 €	5 060 195,99 €	3 655 282,90 €	1 404 913,09 €	3 125 768,85 €
<b>BA Port de plaisance</b>	614 497,84 €	482 283,52 €	132 214,32 €	180 016,93 €	194 651,44 €	- 14 634,51 €	117 579,81 €
<b>BA redevance incitative</b>	1 784 426,52 €	1 706 233,20 €	78 193,32 €	273 421,43 €	47 167,48 €	226 253,95 €	304 447,27 €
<b>Totaux</b>	<b>91 462 530,61 €</b>	<b>81 036 833,92 €</b>	<b>10 425 696,69 €</b>	<b>33 477 874,65 €</b>	<b>27 462 033,21 €</b>	<b>6 015 841,44 €</b>	<b>16 441 538,13 €</b>
<b>Résultat global</b>	<b>+ 16 441 538,13 €</b>						

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (BUDGET GÉNÉRAL)

La section de fonctionnement 2021 s'établit à 64 881 634 € de recettes pour 60 489 781 € de dépenses ce qui établit un excédent de fonctionnement de 4 391 853 €.

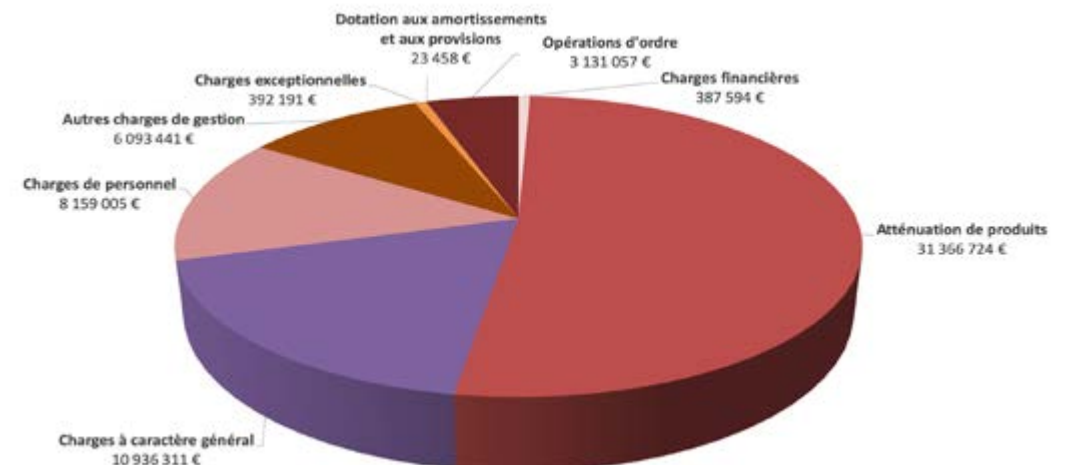


### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour 2021, **les taux d'imposition sont les suivants :**

- Cotisation Foncière des Entreprises = 23,90 %
- Taxe d'habitation (concerne désormais les résidences secondaires) = 7,62 %
- Taxe sur le foncier bâti = 0,20 %
- Taxe sur le foncier non bâti = 2,58 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères = 9 %

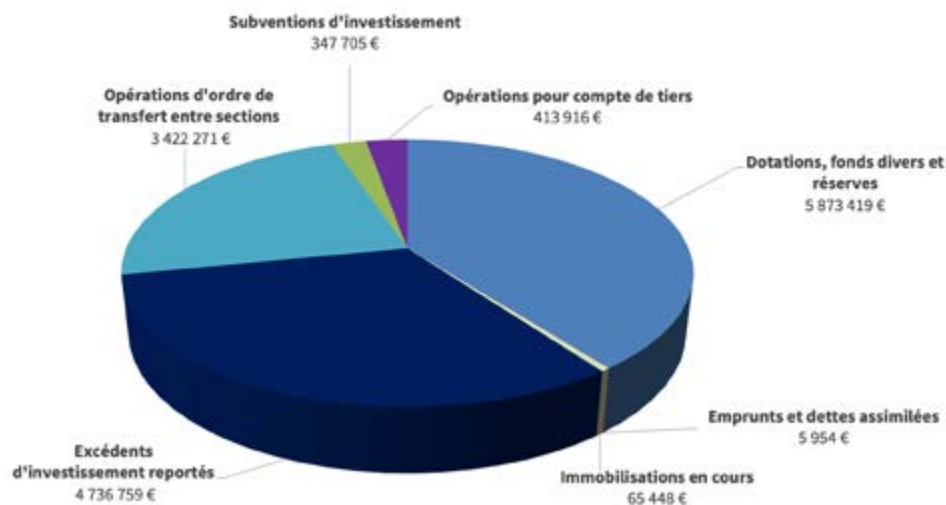
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



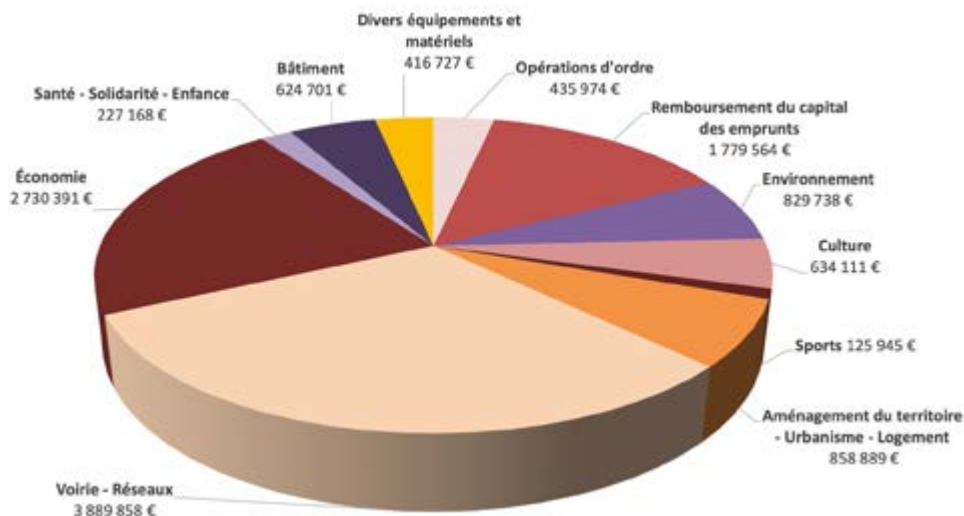
## LA SECTION D'INVESTISSEMENT (BUDGET GÉNÉRAL)

La section d'investissement 2021 s'établit à 14 865 472 € de recettes pour 12 553 066 € de dépenses, soit un excédent d'investissement reporté sur 2022 de 2 313 407 €. En tenant compte des restes à réaliser, les recettes s'établissent à 17 068 551 € et les dépenses à 15 269 005 €, soit un solde positif de 1 799 546 €.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



En 2021, les principales dépenses d'investissement ont porté sur :

- Voirie et réseaux : 3 889 858 €
- Développement économique : 2 730 391 €
- Environnement : 829 738 €
- Culture : 634 111 €
- Développement du haut débit : 457 687 €





# SERVICES TRANSVERSAUX

*Les services transversaux viennent en appui des services opérationnels pour les aider à mener à bien leurs missions.*

**268**

agents au 31 décembre 2021

### RESSOURCES HUMAINES

Entre Bièvre et Rhône **compte 268 agents au 31 décembre 2021** (soit 240 équivalents temps plein), dont :

- > 196 fonctionnaires
- > 71 contractuels et 1 apprenti
- > 133 femmes
- > 135 hommes

La collectivité dispose d'un conseiller de prévention et 2 assistants de prévention

#### Chiffres-clé :

- > 880 arrêtés / contrats rédigés
- > 3 630 fiches de payes éditées (hors bulletins d'indemnités des élus)
- > 39 recrutements sur emplois permanents
- > 4 réunions du Comité Technique
- > 2 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

### SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique conseille, informe les services et apporte **une expertise dans les domaines variés du droit**. Il effectue une veille juridique, rédige des actes et contrats, anticipe le risque juridique et gère les contentieux en liaison avec les services concernés et conseils externes. En sa qualité de gestionnaire des sinistres, il gère le portefeuille d'assurances de la collectivité et les divers contentieux.

En 2021, le service juridique a **assuré la gestion de 57 sinistres** en lien avec les assurances de la collectivité.

### PRÉVENTION

Dans le cadre de la prévention de l'épidémie de Covid-19, le service prévention a mis en oeuvre différentes actions :

- Suivi des protocoles sanitaires édités au niveau national
- Suivi des cas contacts et/ou cas positifs
- Mise à disposition des agents de tests antigéniques

Dans un cadre plus global, différentes missions ont été réalisées par le service prévention en 2021 :

- Renouvellement des PTI « appareil pour travailleur isolé »
- Renouvellement défibrillateur
- Formation des agents d'entretien aux nouvelles

techniques de ménage « pré imprégnation » avec formation en amont et achat de chariots

- Mise en place d'une machine à laver pour le nettoyage des consommables d'entretien
- Harmonisation des équipements de protection individuelle (EPI) pour l'ensemble des agents des services techniques et du port de plaisance.
- Mise en place de la formation équipier de première intervention « EPI » consistant à savoir manipuler correctement les extincteurs à disposition et savoir comment réagir lors d'une évacuation incendie
- Renouvellement des protections auditives « bouchons d'oreilles moulés »

- Aménagement du hall pour le service tourisme, avec la mise en place d'une salle de réunion supplémentaire.

- Mise en place et accueil d'un nouveau prestataire pour l'entretien du gymnase Pierre Quinon
- Création d'un nouvel espace de stockage pour l'ensemble des produits d'entretien à destination des bâtiments de la collectivité

#### Les formations :

Le service prévention a assuré l'encadrement de 672 heures de formation dont :

- 78 jours de formations SST (sauveteur secouriste travail) = 624h
- 12 demi-journées de formation EPI = 48h

## COMMUNICATION

### COVID-19 : 3<sup>e</sup> confinement et des protocoles mouvants

La crise sanitaire s'est poursuivie en 2021. Le service a été sollicité pour **communiquer auprès des agents sur la conduite à adopter** (gestes barrières, passe sanitaire pour les personnels concernés...). **Les protocoles**, évoluant parfois d'une semaine à l'autre, ont fait l'objet d'un travail important de vulgarisation en lien avec le service prévention-sécurité et les ressources humaines. Une **communication auprès du grand public** a également été diffusée au moment de la mise en place des jauges, du pass sanitaire, des couvre-feux...

En raison de la crise sanitaire, les vœux de la communauté de communes n'ont pas eu lieu.

### Le 1<sup>er</sup> site de la galaxie EBER en ligne

L'année 2021 a été celle de la refonte du site Internet EBER. **L'analyse des dossiers reçus et du choix du prestataire** chargé de la création / refonte des 5 sites de la Communauté de Communes ont eu lieu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Ensuite, un travail étroit a été conduit avec l'entreprise retenue : validation d'un cahier des spécifications fonctionnelles et techniques (qui reprend l'ensemble des fonctionnalités attendues), validation du graphisme et de l'ergonomie du site, récolte des informations auprès des services, rédaction et mise en ligne des contenus...

**La mise en ligne du site a eu lieu le 9 décembre 2021.** Pour mémoire, les objectifs de ce site Internet consistaient à fournir une information pratique aux internautes qui soit la plus accessible possible.

Les projets des sites Internet du conservatoire et de l'Office de Tourisme doivent être mis en ligne en début d'année 2022 et ceux du Port de Plaisance et du réseau ÉCuME dans le courant de l'année 2022.

### Communication des services : une continuité et des nouveautés

Le service communication accompagne **les services sur des projets récurrents** : Rencontres du Cinéma de Beaurepaire, Portes-ouvertes et inscriptions pour la rentrée du conservatoire, Magazine des découvertes et communications autour des animations de la saison de l'Office de Tourisme...

Le service communication a assisté **le conservatoire 6/4 et le port de plaisance des Roches-de-Condrieu** dans la création d'une **identité graphique**. Ce travail a été effectué en parallèle de la création-refonte de leurs sites Internet respectifs.



## CHIFFRES CLÉS

- 4** numéros du Terre d'énergies Mag'
- 11** numéros de la lettre interne « Entre EBER et Nous »
- 2813** abonnés Facebook (+ 500 en 1 an)
- 54** abonnés Youtube (+ 32 en 1 an)
- 1** renouvellement de marché pour l'impression

## DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPD)

Le DPD veille au respect du cadre légal concernant la protection des données au sein d'EBER. En 2021, le DPD est intervenu dans plusieurs numéros de la lettre interne pour faire de la sensibilisation auprès des agents. Un document « Comprendre le RGPD » a également été diffusé en fin d'année à l'ensemble des agents d'EBER.



### INFORMATIQUE

- Ajout du **contrôle d'accès** sur de nombreux sites parmi lesquels les stations d'épuration (Beaurepaire, Péage-de-Roussillon, Auberives-sur-Varèze)



- Préparation et configuration d'**un serveur pour héberger les 5 nouveaux sites Internet** mis en ligne en 2021 ou à venir en 2022 (Communauté de communes, Office de Tourisme, Conservatoire 6/4, Port de Plaisance, Réseau ÉCuMe). Les sites sont hébergés au sein du data-center à Saint-Maurice-l'Exil.

- Préparation et configuration d'**un serveur dédié à l'application guichet unique** pour la dématérialisation des dépôts des demandes d'urbanisme.

- Mise à jour du **plan de reprise** et augmentation de la tolérance de panne **des data-stores**.

- Passage à la **fibre du site de Moissieu-sur-Dolon**.

- **Harmonisation des systèmes d'informations** : bascule des fichiers du Service des Eaux.

- Intégration à la **solution voix sur IP** (Système de télécommunications qui fonctionne via Internet) des communes suivantes : Chanas, les Roches-de-Condrieu, Agnin, Clonas-sur-Varèze, Sonnay et Salaise-sur-Sanne. La voix sur IP d'EBER compte 18 communes au 31 décembre 2021.

- Acquisition de **matériels** pour le télétravail des agents.

#### Siège EBER :

- Passage à la fibre entreprise (avec secours 4G en cas de panne).

- Équipement du hall d'accueil de l'Office de Tourisme avec un écran dynamique.

- Couverture WIFI des bâtiments entièrement revue.

- Équipement de la salle 1 et la salle des services techniques avec du matériel de visioconférence.

### SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

- Mise en place d'une **liaison directe entre le logiciel d'instruction d'urbanisme et le SIG d'EBER**.

- **Mise en place de l'application Assainissement Non Collectif** dans le SIG, migration finale des données prévue en 2022.

- Intégration des **réseaux d'Eaux Pluviales** et refonte des données relatives à la **Défense Incendie** dans le SIG.

- Déploiement des **tablettes à destination des agents d'EBER** (Géo Mobilité) pour faciliter la saisie d'informations sur le terrain.

## FINANCES & MARCHÉS PUBLICS

### Chiffres clés :

**+ DE 23 000** écritures réalisées sur les différents budgets

**47** marchés publics lancés, dont 5 appels d'offre et 21 marchés publics à procédure adaptée

**1** nouveau logiciel de comptabilité choisi (livraison en 2022)

# ÉCONOMIE

*Entre Bièvre et Rhône oeuvre en faveur de l'accueil et du développement des activités économiques. Le territoire compte de nombreuses entreprises industrielles, commerciales, artisanales, de services, agricoles...*

**2 393**

entreprises artisanales

**401**

exploitations agricoles

**420**

bénéficiaires du RSA suivis avec parcours renforcé (dont 305 par le SAVE et 115 par le MOB)

# LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Schéma de Développement Economique positionne le territoire à l'horizon 2022, avec une ambition claire : Se positionner comme acteur de référence au sein des écosystèmes du développement économique durable, garant des marqueurs territoriaux et catalyseur d'énergies au service de l'activité, de l'emploi et de l'innovation.

Cinq axes stratégiques sont définis et engagés depuis 2018 :

- Accompagner et faciliter le développement des entreprises du territoire
- Soutenir les filières phares
- Renforcer l'identité et la visibilité du territoire
- Accompagner l'intégration de nouvelles entreprises et des nouveaux arrivants
- Soutenir l'innovation

Ces axes conduisent à une vingtaine de fiches actions. Elles se déploient progressivement depuis janvier 2018 à travers :

- **Le parcours résidentiel de l'entreprise et accueil de nouvelles entreprises** : aménagement et commercialisation de terrains en zones d'activités, bourse de l'immobilier...

## LE FONCIER ÉCONOMIQUE

EBER tient à jour un suivi de l'immobilier économique sur le territoire. La connaissance du marché permet de répondre précisément aux entreprises et investisseurs, tout en assurant le lien avec la planification économique du territoire. En complément, EBER tient à jour un fichier de friches économiques, premier observatoire à l'échelle du SCOT, Il s'agit d'un document contribuant au bon usage du foncier.



- **L'accompagnement des entreprises** : développement, difficultés, gestion du quotidien. Des visites d'entreprises avec un élu du territoire ont été organisées afin d'échanger sur les projets et problématiques des entreprises.

- **L'animation territoriale** : création d'un réseau d'entreprises et organisation d'événements sur le territoire dont le but est de créer une synergie entre acteurs économiques.

- **La promotion - rayonnement** : favoriser l'accueil de nouveaux arrivants (entreprises, sous-traitants, salariés), accompagner les démarches d'innovation

- **Favoriser l'emploi et la formation** : partenariat avec Pôle Emploi, la Région, le Département et les partenaires socio-économiques - organisation d'évènements.

**Fin 2021, une évaluation et une mise à jour du schéma est engagée pour répondre aux ambitions du projet de territoire, aux obligations du Schéma de Cohérence Territorial et à la préparation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.**



## LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

L'approbation du Schéma de Cohérence Territorial des Rives du Rhône fin 2019 a conduit à l'approbation du **Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), et du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)**. Les surfaces nouvelles dédiées aux activités économiques y sont ainsi définies pour les vingt prochaines années.

À la suite à cette approbation et conformément au schéma de développement économique, EBER a engagé début 2021, son schéma d'accueil des activités économiques et commerciales afin de répondre au parcours résidentiel des entreprises et à l'évolution de la création de valeur sur le territoire. Cela s'est traduit par la rencontre des 37 Maires avec les Vice-Présidents à l'économie soit 10 journées d'entretiens qualitatifs. Ainsi, la vision communale sera intégrée au travers des thématiques suivantes : agriculture, commerces, artisans, industrie, tourisme et fonciers à vocation environnementale, fonciers économiques, immobiliers économiques...



## INSPIRA, ESPACE INDUSTRIEL RESPONSABLE ET MULTIMODAL

L'obtention, fin 2018, des 4 arrêtés préfectoraux permet à INSPIRA de disposer de l'ensemble des autorisations nécessaires à son aménagement et à sa commercialisation. Le dépôt d'un recours portant sur l'annulation de deux arrêtés préfectoraux a suspendu les investissements publics et contraint au refus de plusieurs projets économiques ancrés dans le développement durable.

Le Syndicat Mixte a pris la décision de mettre en œuvre les engagements arrêtés en mobilisant tous les moyens nécessaires. Parmi ceux-ci, la mise à jour de la Charte pour un espace industriel et multimodal a confirmé les valeurs et la volonté de l'ensemble des acteurs socio-économiques lors d'ateliers.

INSPIRA maintient son attractivité auprès d'investisseurs et la réalisation d'une première voie de desserte interne au printemps permet d'engager la commercialisation. En parallèle, le projet multimodal fleuve-rail porté par un opérateur privé a bouclé ses phases administratives en 2019.

Participant à l'identité d'INSPIRA, l'économie circulaire a conduit à l'accueil d'investisseurs français et étrangers dans ce domaine nouveau. L'illustration concrète avec l'inauguration de l'entreprise Valorsol ou les travaux importants de l'entreprise Trédi confirment la dynamique économique d'INSPIRA.

Le parcours de vie de l'entreprise sur le territoire amène le Syndicat Mixte à positionner une offre de services de plus

en plus étoffée au travers d'un appel à projets INSPIRA LAB. En raison de la crise sanitaire et des nombreux porteurs de projet, cette opération est décalée dans le temps.

L'aménagement d'INSPIRA passe par une modification du paysage et par de nouveaux espaces favorables à la biodiversité : renaturation de la Sanne, accueil de mares favorables aux amphibiens, nichoirs, arbres protégés pour leur mise en senescence favorable à l'accueil d'hiboux, limitation de l'éclairage public,... L'année 2021 a permis de renouveler l'adhésion à ATMO AURA, d'engager la signalétique routière sur les axes structurants et de démarrer des travaux sur la structure du Bassin de la Sanne.

En 2021, le Tribunal administratif de Grenoble prononce l'annulation de l'Arrêté Unique au code de l'Environnement. Le projet d'immobilier d'entreprises INSPIRA LAB permettant le développement d'activités et sous la forme d'un livin lab est suspendu. Isère Aménagement fait appel du jugement. L'ensemble des mesures environnementales mises en œuvre par le Syndicat Mixte, Isère Aménagement et CNR se poursuivent ainsi que la préparation du Programme des Equipements Publics de la Zone d'Aménagement Concerté à approuver

par la Communauté de Communes grâce à l'avis de l'Autorité Environnementale représentée par le CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable) venu sur site au printemps. En parallèle, les études ferroviaires concernant la création de la future aiguille sud sont lancées dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région sur financement Etat, Région, Syndicat Mixte et SNCF.

Le Plan de Relance conjoint Etat-Région permet de bénéficier d'un financement pour le raccordement entre l'aiguille Sud et le faisceau existant, la CNR donnant son accord de financement et de maîtrise d'ouvrage.

L'accompagnement des projets privés se poursuivent à la suite du comité de sélection qui s'est tenu en février 2021. L'occasion de présenter les résultats des mesures environnementales, le suivi de 16 dossiers d'entreprises et l'avis sur 13 nouveaux projets.

La Communauté de communes, membre au tiers du Syndicat Mixte, participe activement à plusieurs actions communes : attractivité économique, parcours résidentiel des entreprises, Plan de Déplacement Inter-Etablissements, Plan Climat Air Energie Territorial, Station-service multi-énergies décarbonées, ressources en eau, schéma d'aménagement de la Sanne.

# LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

### **La zone Rhône-Varèze à Saint-Maurice-l'Exil**

Cette zone communautaire compte 70 entreprises installées sur un total de 45 hectares et représente plus de 900 emplois. Plusieurs activités à rayonnement régional sont complétées par des entreprises locales et quelques activités commerciales : construction métallique, chaudronnerie/métallerie, traitements spéciaux, garages automobiles, services de santé...

EBER a accompagné plusieurs projets d'activités réalisés sur la Zone Rhône Varèze en cédant les derniers lots disponibles à la SCI Hultine et à la société GIDER.

Au vu de l'évolution des demandes, la communauté de communes doit répondre aux besoins émergents d'acteurs économiques. En conséquence, une nouvelle phase d'aménagement est entamée alliant à la fois :

- Le très court terme, des cessions pourront être réalisées sur certains tènements disponibles au nord de la zone existante.
- Le moyen terme avec un projet qualitatif partagé et en adéquation avec les enjeux du territoire,
- Le long terme permettant la projection de toutes les parties prenantes dans un projet global.

L'extension de 21 hectares au nord de la zone actuelle est prévue au PLU de Saint-Maurice-l'Exil. Cet aménagement nécessite :

- des études techniques nécessaires à l'obtention des autorisations,
- une étude de programmation architecturale, urbaine et paysagère afin de déterminer les préconisations pour les parties privées et publiques, pour favoriser l'insertion des projets dans l'environnement et contribuer à une qualité paysagère.

L'année 2021 a permis de solliciter l'avis de l'Etat sur les dossiers de demande d'autorisations administratives dont l'étude d'impact. Un positionnement agro-écologique, sur une partie de foncier sur la commune de Clonas-sur-Varèze, permet de marquer la fin de

la zone d'activités et un engagement fort en matière d'environnement et d'activités agricoles.

Pour le bon avancement du dossier, des études exploratoires complémentaires sont engagées afin de rechercher des zones humides à valoriser à proximité du site.

Grâce à l'intervention d'un juriste et d'un négociateur foncier, la fin de l'année 2021 a permis de préparer de nouvelles acquisitions amiables.

Le dépôt des dossiers règlementaires est prévu pour début 2023 après accord des propriétaires ou exploitants sur les mesures environnementales de long terme à mettre en place. La commercialisation effective des premiers tènements est attendue pour début 2024.



© Renaud Vezin

### **La zone Les Bruyères à Agnin**

La zone d'activités est actuellement entièrement commercialisée. Les entreprises sont en activité sur site, d'autres sont en construction.





© 4 Vents

### La zone La Croix à Vernioz

Ce site créé par la Commune de Vernioz est agrandi par la Communauté de communes. L'ensemble des travaux de viabilisation est terminé.

Les 4 lots créés sont aujourd'hui réservés par des entreprises de bâtiment, espaces verts et domotique. Le quatrième lot fait l'objet d'un bail pour une station-service essence automatisée ainsi qu'une station de lavage. La Communauté de communes s'est mobilisée pour densifier le foncier dédié à la station-service afin d'accueillir la station de lavage sur le même tènement. Ces services devraient être accessibles à partir de la fin d'année 2022.

### La zone Ducurtil à Roussillon

Elle représente environ 12 000 m<sup>2</sup> de foncier disponible à vocation d'activités tertiaires et de services. Les travaux de viabilisation sont terminés.

Le Département de l'Isère a acquis une parcelle pour regrouper un centre médico-social du territoire. En 2020, un cabinet d'expert-comptable et la maison médicale ont pu ouvrir à leurs patients et clients. La promotion se poursuit en vue de répondre aux besoins des activités tertiaires au cœur de la Vallée du Rhône.

### La zone Champlard à Beaurepaire

D'une surface d'environ 25 hectares, l'aménagement de cette zone d'activités est confiée à Isère Aménagement. Les études règlementaires se finalisent. Un phasage permet d'optimiser le bilan d'opération prenant en compte les fouilles archéologiques à réaliser.

Au fil des décisions, la Communauté de communes a animé le dialogue avec le monde agricole et les associations environnementales.

Les dossiers règlementaires déposés début 2021 permettront d'obtenir les autorisations pour fin 2022 puis une commercialisation à partir de 2023.

### La zone la Maladière

#### Site dit Pichon à Beaurepaire

Le site industriel Pichon a fait l'objet de travaux importants portés par EBER. Les bâtiments d'une surface de 12 000m<sup>2</sup> ont bénéficié d'une complète réhabilitation.

En 2019, plusieurs porteurs de projets ont été rencontrés. L'année 2020 a permis de terminer les travaux et de préparer la contractualisation avec un investisseur. L'entreprise CCB, Constructions Composites Bois, a pu être accueillie dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

La zone d'activités Maladière sur un périmètre de 5 hectares fait l'objet d'une analyse d'opportunité pour l'accueil d'activités économiques. Son potentiel est identifié mais l'aménagement ne sera pas réalisé à court terme.



© 4 Vents

## La voie ferrée Beaurepaire-Saint Rambert d'Albon

À la suite de la décision à l'été 2015 de la fermeture de la voie ferrée par la SNCF, la collectivité et les industriels ont souhaité maintenir l'activité de cette infrastructure dans une double démarche : impact environnemental réduit des transports par voie ferrée et impact économique pour les entreprises.

En 2020, un comité de pilotage a confirmé la nécessité d'un engagement d'un chargeur avant toute décision, la mise en place d'un dialogue affiné avec la Communauté de communes voisine. En particulier, EBER a demandé à la SNCF de limiter la végétation sur la voie afin de conserver sa visibilité et son bon état technique.

En 2021, le regard croisé au sein d'EBER conduit à sauvegarder la voie ferroviaire et à privilégier une voie cyclable à proximité des centres-bourgs des communes d'EBER.



© Renaud Vezin

## L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

### Le réseau d'entreprises

La Stratégie de Développement Economique a mis en avant le besoin de structurer et de développer le réseau des entreprises sur le territoire EBER. Les premières réunions du réseau des entreprises EBER ont été lancées en 2018, avec un rythme de 4 réunions par an. Elles regroupent une quarantaine de dirigeants. La dernière réunion avait eu lieu en février 2020 pour cause de crise sanitaire.

Les réunions ont été relancées en 2021 via l'organisation le 24 septembre 2021 d'une balade œnologique sur le Rhône. A bord du bateau des Canotiers du Rhône, une trentaine de dirigeants d'entreprises ont pu échanger sous forme de rendez-vous rapides tout en s'initiant à la dégustation de crus de la Vallée du Rhône via la présence d'un œnologue.



© EBER

### Les visites d'entreprises

Cette dynamique engagée avec le Schéma de Développement économique est en phase de montée en puissance, il reste quelques freins aux prises de contact. Ceux-ci se lèvent au rythme des sujets communs et de la connaissance réciproque. Les rencontres régulières avec les entreprises du territoire se poursuivent : plus de 350 contacts individuels ont été conduits.

## FORMATION-EMPLOI

Au titre de l'attractivité économique, EBER a participé aux ateliers de préparation de la labellisation niveau Excellence du Campus des Métiers de la Chimie dont le lieu Totem est le lycée Verguin au Péage-de-Roussillon. La convention avec Pôle Emploi a permis des rendez-vous réguliers sur les besoins du territoire et les collaborations.



## TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Le territoire Vienne Condrieu a été identifié « Territoire d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018. Il est composé de 5 EPCI : Vienne Condrieu Agglomération et les Communautés de communes Entre Bièvre Et Rhône, de la Vallée du Garon, du Pays Mornantais et des Vallons du Lyonnais. Il regroupe 91 communes qui accueillent 243 000 habitants. Le taux d'emploi industriel est de 18 %, plus élevé que sur la Métropole de Lyon (11,3%), et la Région Auvergne Rhône Alpes (15,5%). Le protocole d'accord a été signé le 26 juin 2019.

Les « Territoires d'Industrie » s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires initiée par l'Etat.

Les « Territoires d'Industrie » vont bénéficier d'accompagnements et de soutiens spécifiques de la part de l'Etat, de la Région et des opérateurs nationaux (banque des territoires, BPI, business France...).

Un plan d'action a été défini autour de 4 axes :

- Axe 1 : RECRUTER - formation et développement des compétences
- Axe 2 : INNOVER - innovation et croissance des entreprises
- Axe 3 : ATTIRER - attractivité du territoire et des métiers de l'industrie
- Axe 4 : SIMPLIFIER - simplification notamment au niveau des demandes de dérogations administratives et réglementaires



## LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

### *La Chambre des Métiers et de l'Artisanat*

Le partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère vise à mieux connaître le tissu artisanal, favoriser la création/reprise d'entreprises et accompagner les entreprises artisanales. Les actions 2021 sont les suivantes :

#### > Connaître l'artisanat du territoire

Deux rapports ont été transmis, présentant les statistiques des entreprises et dirigeants sur le territoire Entre Bièvre et Rhône dans les secteurs d'activités du bâtiment et des services.

Chiffres-clés au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- EBER comptabilise 2 393 entreprises artisanales, dont 48% dans le secteur bâtiment et 33% dans le secteur services.
- 27% des activités du bâtiment sont des travaux de maçonnerie générale alors que 19% des activités de services sont des activités de nettoyage.
- 41% des entreprises du bâtiment sont des micro-entreprises contre 49% des entreprises de services (44% pour l'ensemble d'EBER).
- 1 entreprise sur 2 a moins de 3 ans d'ancienneté dans les secteurs du bâtiment et des services (48% pour l'ensemble d'EBER).
- 25% des chefs d'entreprises du bâtiment ont moins de 35 ans contre 24% des chefs d'entreprises de services (24% pour l'ensemble d'EBER).



## > Accompagnements des entreprises en difficulté – Maintien de l'activité artisanale

Permanences COVID : 14 entreprises accompagnées sur diverses thématiques (fonds de solidarité, droit d'exercer, dérogation de sortie, cumul activité salariée, obligation vaccinale, protocole sanitaire...).

Autres permanences : 30 entreprises accompagnées sur diverses thématiques (déclaration TVA, Urssaf, imposition, changement de régime, conjoint collaborateur, assurances, aides...).

Entreprises en difficulté : 9 entreprises accompagnées sur diverses thématiques (difficultés financières, problèmes bancaires, accumulation de dettes Urssaf, fournisseurs, baisse d'activité...).

Transmission-Reprise : 14 entreprises accompagnées et 7 repreneurs sur diverses thématiques (conseil transmission, diagnostic évaluation transmission, pré-diagnostic, accompagnement à la reprise...).

Numérique-Commercial : 11 entreprises accompagnées pour des diagnostics numériques ou des webinaires (google my business, réussir sa compagnie d'emailing, e-réputation...).

Environnement : 3 entreprises accompagnées via des diagnostics performance environnement.

Emploi, RH, Apprentissage : 6 entreprises accompagnées sur diverses thématiques (formalités, droit social, aides à l'embauche, simulation de coûts, conseils apprentissage...).

## > Soutien aux entreprises installées dans les Quartiers Politique de la Ville

Cette action s'est déroulée en 2 phases : l'enquête téléphonique puis les accompagnements individuels.

Au final, sur les 86 entreprises installées dans les deux quartiers politique de la ville du territoire (Vieux Péage et Route de Sablons) au moment de l'enquête téléphonique, 46 appels ont abouti et 20 entreprises ont pu bénéficier d'accompagnements (RH-Apprentissage, Entreprises en difficulté, Formalités, Transmission, Numérique...).

## > Accompagnement des entreprises à l'évolution de leurs flottes de véhicules

Cette action a été reportée en 2022 afin d'être en lien avec les actions de la démarche Climat-Air-Energie portée par EBER.

**Ainsi, plus de 140 entreprises du territoire ont bénéficié de ces actions pour un total de 67 jours de suivi et un financement de la collectivité à hauteur de 15 845 € en 2021.**

## La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère

Le partenariat entre la Communauté de communes et la chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, conclu pour une durée de 3 ans (2021-2023), a pour objet de créer les conditions favorables à la création et au développement des activités, entreprises et emplois sur le territoire d'EBER.

La mise en œuvre de ce partenariat se traduit par des actions opérationnelles qui font l'objet d'une convention annuelle d'application. Les actions 2021 sont les suivantes :

### > Connaître la conjoncture du territoire

3 rapports d'étude ont été produits à partir de : la 9<sup>e</sup> enquête d'avril à juin 2021, la 10<sup>e</sup> enquête de juillet à septembre 2021, la 11<sup>e</sup> enquête d'octobre à décembre 2021.

Le dernier rapport de clôture qui permettra de cercler une année d'observation de la conjoncture sera la 12<sup>e</sup> enquête qui concernera la période janvier à mars 2022.

### > Développement des commerces de proximité – Etude de consommation

Transmission d'un rapport. Les principaux résultats de l'étude consommation sont :

- Les consommateurs du territoire sont orientés vers des dépenses en hypers.
- Les retraités sont pointés dans la consommation et l'activité avec les familles plus nombreuses notamment entre 2 et 4 personnes.
- Le territoire est marqué par la force commerciale des



pôles de Salaise-sur-Sanne qui assurent la moitié de l'activité commerciale.

- Des positionnements forts sur l'alimentaire et en second plan sur l'équipement de la personne et les produits de culture et de loisirs.

- La répartition de l'activité des pôles et secteurs du territoire par catégorie de produit fait clairement ressortir Le Péage-de-Roussillon et Beaurepaire avec une place majeure occupée par l'alimentaire, les pôles de Salaise-sur-Sanne sont orientés vers la personne et les loisirs.

### > Mutations des entreprises - Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Une matinale de la RSE a été organisée le 30 septembre à Roussillon (15 participants).

Les accompagnements à la transition ont porté sur :

- Les mutations stratégiques

Réindustrialisation : 2 entreprises

Difficultés / Transmission : 4 entreprises

- La mutation digitale : 1 entreprise

- La mutation écologique :

Décarbonation : 3 entreprises

Transition écologique : 6 entreprises

Ainsi, ces actions ont mobilisé au total 15 accompagnements Chambre (+ des prestations) et un financement de la collectivité à hauteur de 16 250 € en 2021.

### L'association de commerçants intercommunale

La Communauté de communes dispose sur son territoire d'une association de commerçants intercommunale : **l'association Commerce et Savoir-Faire.**

Elle a pour vocation de regrouper les commerçants, artisans, professionnels libéraux, prestataires de services, industriels et Unions Commerciales du territoire. Par ses actions annuelles d'animation, de fidélisation et de communication, Commerce et Savoir-Faire contribue à la dynamisation des commerces de proximité du territoire.

Dans le cadre de son soutien à l'économie de proximité, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône appuie financièrement :

- la création d'évènements fédérateurs au bénéfice de l'Economie de Proximité proposée par l'Association Commerce et Savoir-Faire,

- des journées d'appui à la mise en place de dynamiques commerciales auprès des Communes ou Unions communales des commerçants proposées par l'Association Commerce et Savoir-Faire.

Ce soutien se formalise dans une convention annuelle de partenariat. En 2021, EBER a octroyé une subvention de fonctionnement de 10 602,18 € pour la réalisation des actions suivantes :

- Frais de fonctionnement du projet de l'association : Financement du poste d'animation de l'association et des journées d'appui à la mise en place de dynamiques commerciales (12 demies-journées d'ingénierie)

- Frais relatifs au programme d'actions

- Restau'Tour

- Calendrier des adhérents

- Quinzaine commerciale.

Du fait de la crise sanitaire, le Salon Commerce et Savoir-Faire 2021 et la 1<sup>ère</sup> édition de la Fête du fruit rouge ont été annulés.



## L'accompagnement des commerces de proximité

Dans un objectif de revitalisation commerciale des centres-villes et bourgs-centres, la Région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place un dispositif destiné à aider, par une subvention d'investissement, les petites entreprises du commerce et de l'artisanat de proximité à s'installer ou se développer dans un point de vente accessible au public. EBER accompagne ce dispositif avec un cofinancement à hauteur de 10%.

En 2021, 15 dossiers ont été validés en Conseil communautaire pour un montant de 47 334 €. Ces dossiers ont concerné 8 communes du territoire autour d'activités variées : alimentation (boucherie, boulangerie...), restaurant-bar-tabac, esthétique-beauté (coiffure, spa...), équipement de la personne (vêtements, bijoux...).

## Les chèques cadeaux

L'économie de proximité est une activité clé du territoire à proximité des habitants, répartie sur l'ensemble des communes. A partir du travail réalisé en 2021 par un alternant et l'animation des acteurs socio-économiques, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône met en place différentes actions pour assurer une nouvelle dynamique en matière d'économie de proximité.

Dans ce cadre, un nouveau marché a été lancé en 2021 pour mettre en place le dispositif de chèques cadeaux EBER à l'échelle du périmètre de la Communauté de communes. Un alternant a été recruté par la collectivité pour l'aider dans cette mise en œuvre (rédaction du marché, benchmark...).

La société EURIDICE a été retenue et le chèque-cadeau EBER a été lancé le dernier trimestre 2021 dans une centaine de boutiques adhérentes.

En 2021, 33 495 € de chèques cadeaux ont été vendus aux entreprises du territoire. Les commerçants ont, de leur côté, encaissé 30 115 € de chèques cadeaux, majoritairement les grandes surfaces.



## Les locaux commerciaux

La Communauté de communes est propriétaire de locaux d'entreprises qu'elle loue.

Commerces		
Commune	Activité	Contrat
Bellegarde-Poussieu	Traiteur, vente de plats à emporter, dépôt de pain	Bail commercial
	Boulangerie + logement	Bail commercial
Cour-et-Buis	Magasin de producteurs	Bail commercial
	Restaurant-Snack	Bail commercial
Jarcieu	Bar-Restaurant-Epicerie	Bail avec promesse de vente
Monsteroux-Milieu	Bar-Restaurant-Multiservices + logement	Bail commercial
Montseveroux	Restaurant-Pizzeria	Bail commercial
	Agence postale	Bail commercial
	Cabinet d'infirmières	Bail commercial
	Local vacant	
Artisanat-Industries		
Commune	Activité	Contrat
Beaurepaire	Mécanique	Bail avec promesse de vente
	Chaudronnerie-Métallerie	Bail avec promesse de vente
	Bardage-Couverture	Bail avec promesse de vente
	Peinture industrielle	Bail avec promesse de vente
	Produits de blindage	Bail commercial
Bellegarde-Poussieu	Bureau d'études	Bail commercial
Primarette	Solutions balistiques à usages aéronautiques et industriels	Bail commercial



© En Marge

## L'AGRICULTURE

### La stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT)

EBER souhaite définir sa politique agricole et alimentaire afin d'accompagner au mieux les acteurs au sein des filières agricoles et alimentaires du territoire.

Pour ce faire, la Communauté de communes a lancé en 2021 sa stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale. Cette stratégie se composera de :

- **Un diagnostic** permettant de faire ressortir les forces et faiblesses de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire. Ce diagnostic comprendra 2 parties (une partie agricole et une partie alimentaire).
- **Des actions** dès le lancement du diagnostic permettant de fédérer les acteurs à partir des partenariats existants.
- **Une stratégie comprenant les enjeux et le programme d'actions.**

La réalisation de cette stratégie opérationnelle est portée en interne par le Pôle Economie assisté dans sa rédaction et sa co-construction par le Bureau d'études CERESCO.

L'année 2021 a porté sur la rédaction du diagnostic de la SAAT. Quelques chiffres-clés :

#### - Surfaces de production

- 20 546 hectares déclarés en 2020 (50% d'EBER)
- 65,5 hectares par an de terres agricoles
- 1 922 hectares de surface en bio (9,4% de la SAU)
- 4 061 hectares irrigués (20% de la SAU)

#### - Exploitants agricoles

- 401 exploitations recensées en 2020 (-28% depuis 2010)
- 51 hectares par exploitation (+43% depuis 2010)
- 19% des exploitants ont plus de 60 ans
- 1 129 équivalents temps plein agricoles

#### - Filières agricoles

- Arboriculture : 7% de la Surface Agricole Utilisée / 1 tiers de la production brute standard du territoire,
- Elevage : 1 exploitation sur 4 est spécialisée dans les pratiques d'élevage,
- Grandes cultures : 56% de la surface agricole utilisée / 1 exploitation sur 3 dispose d'un atelier grandes cultures

Les éléments du diagnostic et les enjeux de la SAAT ont été discutés lors d'ateliers organisés en septembre puis lors d'un Comité Technique et d'une commission

Agriculture en octobre.

Au final, 5 enjeux ont été retenus :

- Appui au renouvellement et à la préservation des moyens de production ;
- Renforcement de l'ancrage territorial d'une activité agricole rémunératrice ;
- Accompagnement à la transition des pratiques alimentaires et agricoles et à l'innovation ;
- Accessibilité pour tous à une alimentation locale de qualité ;
- Renforcement des liens entre habitants et monde agricole.

- Des actions ont été lancées en 2021 dès la phase d'élaboration de la stratégie afin de mobiliser les acteurs et les financements :
- Edition d'un guide des producteurs (65 producteurs)
  - Organisation de la Randonnée Agricole'Eau (18 participants)
  - Aménagement d'une nouvelle



légumerie locale (dans le cadre de la mesure 13 du Plan de relance)

- Extension d'un atelier pour la transformation de fruits et légumes et expérimentation d'une nouvelle filière locale autour des légumes surgelés (dans le cadre de la mesure 13 du Plan de Relance)

- Achat d'équipements pour une cuisine centre communale (dans le cadre de la mesure 13 du Plan de relance)

**Pour son projet de SAAT, EBER a été labélisée par l'Etat « Projet Alimentaire Territorial » en mars 2021. Elle bénéficie à ce titre d'une subvention de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance.**



## L'animation Territoriale de la Chambre d'Agriculture de l'Isère

Une convention cadre de partenariat pour l'animation territoriale agricole conclue pour une durée de 3 ans (2019-2021), a pour objectif de marquer la convergence des objectifs et la complémentarité des interventions.

Plusieurs finalités sont attendues :

- Une bonne prise en compte des enjeux agricoles du territoire Entre Bièvre et Rhône, et leur articulation avec les autres enjeux du territoire.
- Une gestion optimale et concertée des ressources agricoles du territoire.
- Le maintien et le développement de l'agriculture et de ses filières.
- Le lien entre acteurs agricoles, élus, acteurs du tourisme, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'industrie et autres acteurs économiques du territoire, pour un territoire économiquement dynamique.
- La reconnaissance des rôles de l'agriculture sur le territoire.

La mise en œuvre de cette convention se traduit par des actions opérationnelles qui font l'objet d'un plan d'actions annuel.

Le plan d'actions 2021 s'est articulé autour de 5 missions :

### Mission 1 : Animation territoriale

Elle porte sur l'accueil territorial et les relations avec les acteurs du territoire, la coordination et le suivi des projets, l'appui à l'émergence de projets, la participation à l'élaboration de divers projets de territoire :

- Contribution à l'organisation de la fête du fruit rouge.
- Présentation de l'opération « Prenez la clé des champs » aux producteurs du territoire.
- Mise en œuvre d'un tableau partagé de suivi des contacts avec les producteurs du territoire et contribution à la mise à jour de la base de données de la collectivité.
- Contribution à l'élaboration de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale d'EBER.

### Mission 2 : Accompagnements individuels et collectifs

Elle porte sur l'accueil des porteurs de projet agricole (hors PAI et PAT), l'appui à l'émergence de projets agricoles et l'accompagnement, l'appui dans la mise en place de démarches qualité, l'accompagnement des exploitations ayant besoin d'aide (informer, aider, orienter) :

- Accompagnement des ASA du territoire pour la mutualisation des activités administratives et financières.
- Organisation d'une journée « filière fruits biologiques ».
- Accompagnement des producteurs de fruits impactés par le gel d'avril 2021.

### Mission 3 : Temps d'échanges et actions de communication

- Organisation d'une rencontre technique sur les alternatives en désherbage chimique dans les vergers sur Agnin.
- Organisation de la randonnée « Agricol'Eau » sur Agnin à destination des habitants du territoire.
- Organisation de 2 réunions de restitution des résultats des diagnostics en élevage bovins viande et ovins.



## L'AGRICULTURE



© Adobe Stock

### Mission 4 : Lutte contre l'ambroisie

- Animation du réseau de veille (réunion de lancement de la campagne)
- Etat des lieux de l'infestation de l'ambroisie (18 communes accompagnées par la Chambre lors des tournées communales, 9 communes ayant réalisé ces tournées seules).
- Promotion de la lutte contre l'ambroisie : Rencontre technique sur les alternatives au désherbage chimique, Implantation réussie de sorgho fourrager dans une parcelle test avant plantation d'un verger, Elaboration et diffusion d'une plaquette sur le rôle des référents ambroisie.

### Mission 5 : Amélioration de la qualité de l'eau (captage du Golley)

Dans le cadre du dispositif Terre & Eau :

- Animation d'un Comité de pilotage.
- Animation d'un groupe arboriculture (6 rencontres techniques et une réunion bilan).

- Accompagnement d'agriculteurs dans le raisonnement de leur fertilisation.
- Organisation de 2 tours de plaine réalisés sur des parcelles de grandes cultures.
- Suivi de 3 parcelles en désherbage mécanique.
- Travail avec les agriculteurs sur les alternatives au S-métolachlore sur maïs.
- Suivi du souchet comestible (invasive).
- Organisation de la première randonnée « Agricul'Eau » sur Agnin.

**Ainsi, ces actions ont mobilisé au total 112 jours Chambre (plus des prestations) et un financement de la collectivité à hauteur de 31 660 € en 2021.**



### Le Pôle Agroalimentaire de l'Isère - PAA 38

Depuis 2019, EBER est adhérente au PAA 38 dont la cotisation annuelle pour la Communauté de communes est d'un montant de 10 000 €.

Cette association, créée à l'initiative du Département, de collectivités et des chambres consulaires de l'Isère, a pour objectifs de :

- Développer les filières agroalimentaires locales (viande, produits laitiers, fruits et légumes...);
- Permettre aux agriculteurs isérois de dégager de meilleurs revenus en se rapprochant des entreprises agroalimentaires et des distributeurs de l'Isère.

Le pôle a 4 grandes missions pour lesquelles des actions vont être mises en œuvre : Mise en réseau, structuration des filières, promotion : marque agricole et agroalimentaire IS HERE, ressources.

En 2021, la **marque IS HERE** représente près de 1 000 produits auprès de 129 producteurs et artisans isérois dont 18 entreprises du territoire d'EBER.



© En Marge

# LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI, SAVE

Le service, installé place Charles de Gaulle au Péage de Roussillon, a connu une évolution forte de son activité avec la crise sanitaire et économique.

### **L'accompagnement des allocataires du RSA**

Les allocataires du RSA accompagnés par le service bénéficient d'un Parcours emploi Renforcé. Ce sont des personnes qui ne sont pas encore totalement autonomes dans leur recherche d'emploi et dont l'employabilité n'est pas immédiate (mobilité réduite, maîtrise limitée de la langue, besoin de formation, ...). Les chargés d'accompagnement les rencontrent au minimum une fois par mois et construisent avec elles, selon leurs besoins, un parcours d'insertion qui peut intégrer de la formation, des stages en entreprises, de la participation à des actions collectives de découverte des métiers, des actions de recrutement, du coaching individuel...

### **Pour la dernière année, en 2021, le SAVE d'EBER n'est compétent que sur l'ex Pays Roussillonnais.**

Les allocataires du RSA résidant sur l'ex Territoire de Beaurepaire bénéficient d'un accompagnement similaire, mais il est assuré par la Mission D'Orientation de la Bièvre (MOB), en raison de choix politiques différents en matière de portage sur les deux territoires. **En 2022, l'intégralité du territoire d'EBER sera couvert par le SAVE avec pour objectif l'uniformité des services délivrés aux habitants. Le SAVE s'emploie à accompagner les bénéficiaires du RSA vers l'emploi et lever les freins.**

**420 bénéficiaires du RSA ont été suivis en 2021, dont 305 par le SAVE et 115 par la MOB.**

Des actions collectives ou individuelles de mobilisation des bénéficiaires du RSA sont mises en place et suivies par le SAVE : action «à la rencontre des habitants» dans les quartiers prioritaires « politique de la ville », découvertes des métiers (chimie, BTP, logistique, animation, petite enfance, nucléaire), nombreuses actions autour de la mobilité et de l'autonomie numérique...

### **Les clauses sociales**

Le développement des clauses sociales a pour objectif de favoriser l'embauche de demandeurs d'emploi, en grande difficulté pour retrouver un emploi, par le biais de clauses d'insertion intégrées dans les marchés passés par les collectivités locales, les bailleurs sociaux ou les grandes entreprises engagées dans une démarche de Responsabilité Sociale.

Une campagne de sensibilisation a été menée auprès des communes pour développer les clauses sociales et faciliter le recours aux emplois aidés (trois réunions délocalisées, un imprimé diffusé).

Les services d'EBER ont été mobilisés en interne pour promouvoir l'offre de services des SIAE (Structure d'insertion pour l'activité économique) du territoire avec intervention des directeurs de structures.

### **Renforcer le travail avec les agences d'emploi**

Un partenariat a été mené avec AKTO : animations d'informations collectives sur les métiers, tenue de permanence d'accueil à pôle emploi, ateliers de simulation d'entretien, opérations de recrutement



## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

spécifiques, entretiens de recrutement en agence pour identifier les freins à l'emploi, diffusion régulière des offres auprès des acteurs de l'emploi.

Malgré le contexte sanitaire qui a entraîné l'annulation de certaines actions, 37 demandeurs d'emploi longue durée ont été orientés sur les actions de remobilisation et de recrutement animées par les agences d'emplois, et la moitié de ces personnes a participé à au moins une action et a ainsi pu bénéficier d'une rencontre privilégiée avec une agence d'emploi.

- 12 bénéficiaires du RSA du secteur roussillonnais ont été orientés par le SAVE et 7 ont été présents.

- 25 jeunes du secteur de Beaurepaire se sont vus proposer des accompagnements (présentation du travail temporaire et ateliers de simulation d'entretiens d'embauche) et 12 jeunes se sont présentés.

Une subvention de 5 000 € est attribuée par EBER. Le Département apporte un cofinancement à hauteur de 15 000 €.



Forum industrie du 8 octobre 2021

### Sessions de recrutement sur les secteurs en tension

A titre d'exemple, plusieurs jobs dating et un forum industrie (le 8 octobre, avec une quinzaine d'entreprises) ont été organisés avec des entreprises par Pôle Emploi. Différentes mesures ont été réalisées :

- Rencontres de proximité entre les entreprises qui ont des besoins de recrutements et les bénéficiaires du RSA afin de lever les à priori des employeurs sur les publics en insertion (35 participants avec 12 contrats de travail qui ont suivi).
- Co-construction d'un projet de mise en place de contrat d'aide et de retour à l'emploi durable CARED « clea logistique » sur le territoire pour l'automne 2022.
- Dispositif de soutien aux Structures d'insertion par l'Activité Economique d'EBER :

1 - soutien au fonctionnement des structures pour contribuer à un accompagnement qualitatif des personnes en insertion selon les modalités suivantes : ateliers et chantiers d'insertion et entreprises d'insertion dont le siège et/ou un établissement est situé sur EBER : subvention de 1 000 € par poste d'insertion conventionné par l'Etat / associations intermédiaires et entreprises de travail temporaire d'insertion ayant leur siège et/ou un établissement implanté sur une intercommunalité limitrophe et accueillant au moins 5 salariés résidant sur EBER/an : subvention forfaitaire annuelle de 1 500 €.

2 - Soutien au premier investissement en cas d'installation de nouvelles structures d'insertion par l'activité économique sur le territoire ou de création d'une nouvelle activité d'une structure existante implantée sur EBER : taux de subvention de 20% des dépenses éligibles plafonnée à 5 000 €.

### Créer des synergies entre acteurs

Différentes actions ont été mises en oeuvre dans ce cadre :

- Mise en place d'un comité de pilotage élu EBER / Pôle Emploi pour échanger des informations sur la situation économique du territoire
- Instauration d'un comité opérationnel Pôle Emploi / Mission Locale / EBER pour travailler sur un calendrier partagé des actions en direction des demandeurs d'emploi
- Poursuite des actions collectives en direction des professionnels de l'emploi et de l'insertion pour une connaissance partagée du bassin d'emploi
- Déclinaison des informations collectives réalisées en direction des demandeurs d'emploi.
- Travail entre le SAVE et les assistantes sociales des CMS sur l'articulation des parcours santé social insertion ( PSSI) / Parcours Emploi Renforcé – 40 réorientations réalisées en 2021
- Poursuite des sessions de formation interprofessionnelles : compétences psycho-sociales, accompagner des adultes peu lecteurs-scripteurs, favoriser la participation des habitants

### Coordination du projet de repérage et mobilisation des publics invisibles

Lancé en octobre 2019 dans le cadre d'un consortium qui regroupe les centres sociaux de l'île du Battoir, du Roussillonnais, du Fil de l'Ambre, les Missions locales de la Bièvre et de l'Isère Rhodanienne, l'association PREVENIR et EBER, ce projet a pour mission d'aller capter le public 16-29 ans, prioritairement, qui n'adhère pas à l'offre de prestations du Service Public de l'emploi (Missions locales, Pôle Emploi, Cap Emploi). L'objectif est de proposer des modalités diversifiées de mobilisation et d'accompagnement des personnes.

Sur un plan quantitatif, 92 jeunes ont été repérés et 80 ont bénéficié d'un accompagnement avec une majorité de plus de 18 ans, dont une partie en situation de décrochage scolaire et avec des problématiques diversifiées (santé, logement, situation familiale complexe...). Plus de la moitié a intégré dès 2021 un accompagnement et engagé des démarches d'insertion professionnelle : engagement dans une formation, mise à l'emploi, participation à des chantiers éducatifs, des informations collectives, ...

Au-delà des jeunes repérés, cette action permet de faire travailler les acteurs sociaux et de l'emploi ensemble, de favoriser l'interconnaissance et la complémentarité des interventions de chacun au profit de l'ensemble des demandeurs d'emploi du territoire.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

## ► I ÉCONOMIE

### L'ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE

L'Association pour le Droit à l'initiative Economique (ADIE) aide des personnes éloignées du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi, grâce au micro-crédit. Elle finance et accompagne les créateurs dans la durée.

En 2021, l'ADIE a accueilli et informé 89 personnes dans le cadre de ses permanences dans les locaux de la Communauté de communes.

Elle a financé 30 habitants du territoire EBER pour un montant moyen de 8 386 € : 23 personnes pour la création ou le développement de leur entreprise (financement moyen de 9 761 €) et 7 personnes pour une aide à la mobilité (financement moyen de 3 869 €). Au total, ce sont 30 emplois créés ou consolidés sur le territoire grâce à son soutien pour un montant de financements octroyés de 251 588 €.

La contribution financière d'EBER s'est élevée à 15 000 € en 2021.



### INITIATIVE ISÈRE VALLÉE DU RHÔNE

Membre d'Initiative France, 1<sup>er</sup> réseau associatif de financement de la création et reprise d'entreprise, Initiative Isère Vallée du Rhône accompagne et finance les porteurs de projets. Depuis 2011, IIVR assure des permanences dans les locaux de la Communauté de communes à Saint-Maurice-l'Exil et Beaurepaire.

En 2021, 132 personnes ont été accueillies et informées et 96 ont été accompagnées et suivies. La plateforme a aidé financièrement 36 entreprises du territoire EBER (24 créations, 10 reprises et 2 croissances), réparties sur 21 communes, permettant la création ou le maintien de 77 emplois. 291 500 € de prêts d'honneur Initiative ont été accordés dont 72 994 € par l'abondement d'EBER.

Pour valoriser ce partenariat, des remises de chèques collectives sont organisées dans les locaux de la Communauté de communes à Saint-Maurice-l'Exil.

La contribution financière d'EBER pour le fonctionnement de l'association s'est élevée à 42 142 € en 2021. EBER a abondé au fonds de prêt d'honneur d'IIVR via une enveloppe financière de 80 000 €.



### LA MISSION LOCALE ISÈRE RHODANIE



La MLIR accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, et ayant besoin d'aide pour définir ou concrétiser leur projet professionnel. Elle les conseille et leur propose des services permettant de trouver un emploi, de renforcer leurs qualifications, d'être orientés vers le métier adéquat ou de solutionner des problèmes de la vie quotidienne.

En 2021, elle a suivi 2 463 jeunes, dont 872 sur le territoire Entre Bièvre et Rhône. Parmi ces derniers, 274 jeunes ont fait l'objet d'un premier accueil (dont 19% de mineurs). 282 jeunes sont entrés en emploi (dont 103 sur un emploi durable), 79 jeunes ont bénéficié d'une formation, 132 jeunes sont entrés en orientation ou en immersion entreprise, 241 jeunes sont entrés sur le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (accompagnement destiné à aider le jeune à définir son projet professionnel).

### LA MISSION ORIENTATION BIÈVRE



La mission Orientation Bièvre accompagne les jeunes sortis du système scolaire, âgés de 16 à 25 ans, dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc). Elle dispose d'un lieu d'accueil à Beaurepaire.

Au 31 décembre 2020, elle comptait 355 jeunes en contact sur le territoire Entre Bièvre et Rhône, dont 232 jeunes accompagnés et 104 jeunes en premier accueil.

# TOURISME

*2021 a été marquée par un mouvement progressif de reprise de l'activité touristique. Tout l'enjeu pour la collectivité était donc d'accompagner et de stimuler cette reprise en mobilisant les ressources du service tourisme dans un esprit d'innovation : une nouvelle équipe a été mise en place et ses priorités ont porté sur l'accueil en Office hors les murs, la communication numérique, les animations et l'attention aux acteurs touristiques.*

**2350**

personnes servies via les bureaux  
d'information touristique

**+ DE 98 000 €**

de taxe de séjour

**+ DE 3 200**

abonnés sur Facebook

## ► I TOURISME

### **Une saison touristique lancée avec tous ses outils de promotion**

Ce 11 mai 2021... a vu se réveiller Nestor le castor, la mascotte de l'Office de tourisme pour son lancement de saison, **une saison résolument affirmée pour accompagner la reprise de l'activité touristique, avec la réactivation de tous les outils de communication** : le Magazine Barre à Bâbord mis à jour, le calendrier mensuel des animations réimprimé à la partir de l'été, les programmes des animations, le tout appuyé par un plan média pour informer le grand public.

### **L'OT hors les murs comme 3<sup>e</sup> bureau d'information touristique**

Le tourisme est une activité de services et la vraie plus-value se crée dans l'échange humain et le conseil aux visiteurs. La crise s'atténuant, **les deux bureaux d'information touristique ont fort heureusement retrouvé leur activité avec +64% de demandes traitées à Saint-Maurice-l'Exil et +124% à Beaurepaire** se rapprochant ainsi de l'année 2019. Aller au-devant du public sur le terrain est la meilleure réponse : **19 opérations d'accueil ont été organisées sur des lieux touristiques** et lors de manifestations de loisir ce qui représente un supplément de 611 personnes rencontrées.

Au total, ce sont 2 350 personnes servies par les agents de l'Office de Tourisme.

## ZOOM SUR : LES INCROYABLES JOURNÉES

Dans la mouvance de la reprise progressive des loisirs au cours de l'été, l'Office de tourisme a pu à nouveau produire des programmes d'activités pour enrichir l'offre du territoire et son attractivité **par une conjugaison de randos à pied, en vélo et en bateau agrémentée de nos patrimoines**. Plus de 2 041 personnes ont profité de ces Rendez-vous de l'Office de tourisme soit une belle reprise de +34% par rapport à 2019 !

Le **programme des balades en bateau a été spectaculairement enrichi cette année** pour créer un évènement nouveau et attractif, avec des animations nature, gourmandes, des repas-croisières et des spectacles sur l'eau, une programmation ambitieuse sur 14 jours ouverte à tous au départ du port des Roches-de-Condrieu. 1 135 participants ont participé à ces *Incroyables Journées*, issus majoritairement d'EBER à plus de 35% et du reste de l'Isère à 29%.

Les randonnées accompagnées, mensuelles, toujours aussi prisées, ont été suivies par 360 marcheurs et les balades en VAE par 266 participants. Enfin les découvertes des patrimoines autour de la nature, des sites patrimoniaux et des savoir-faire ont séduit 280 personnes. Quant aux journées européennes du patrimoine, évènement hors catégorie car le plus mobilisateur, 4 000 personnes ont pu être décomptées sur les 43 propositions du programme EBER.



© Renaud Vezin

### **Des services à distance renforcés par la nouvelle mission numérique**

Pour toucher public plus large, **les services de l'Office de tourisme sont aussi « dématérialisés »**. Les outils numériques, animés par le personnel du service ont permis de rester en interaction avec le public et de l'accompagner dans l'utilisation de ces outils. Le **service de billetterie**, à disposition des organisateurs de spectacle, a retrouvé de l'activité au rythme de la reprise des programmations.

Le **site internet** a vu ses visites bondir de 58% à 29 840 visiteurs uniques tout en restant en deçà de l'activité 2019. La refonte prévue de cet outil pour booster ses performances techniques et faire évoluer sa présentation a été travaillée sur toute cette année pour une mise en ligne à la prochaine saison.

La communication numérique a été elle renforcée dès cette année avec la multiplication des passerelles entre le site web et les réseaux sociaux.

En juillet, **une nouvelle newsletter mensuelle** a été lancée auprès de 332 contacts et il est possible à tout un chacun de s'y inscrire directement depuis le site internet.

Les **échanges sur les réseaux** se sont multipliés avec les 3 236 abonnés de Facebook (+26% de partages), les 569 abonnés d'Instagram (+37%), les 737 vues sur Youtube et les 1 550 interactions sur Google. L'effet dopant sur la communication et sur la fréquentation des animations de l'Office de tourisme a été très sensible.

### **Les acteurs touristiques au cœur de la dynamique**

Tous les services et actions précédemment décrits ont pour objectif de **soutenir l'attractivité de la destination EBER et de créer ainsi un environnement favorable au développement des acteurs touristiques**. L'Office de tourisme les valorise de plus en plus à travers ses outils de promotion et spécifiquement son site web et sa brochure touristique Barre à Bâbord, via le **« Partenariat promotion »** proposé aux hôteliers-restaurateurs. Celui-ci a d'ailleurs été offert cette année dans un esprit de soutien. L'Office de tourisme veille également à utiliser les outils des instances touristiques pour **valoriser toute l'offre bien au-delà de ses supports**, comme la plateforme Apidae (base de données touristiques nationale), ou le site Evasion Isère (plateforme de vente de courts séjours). Enfin, l'Office de tourisme anime **le réseau des partenaires**

**touristiques** par des actions de rencontre qui ont pu enfin reprendre cette année : le lancement de saison du 11 mai, les éductours du 7 avril et 21 octobre et le Conseil local du tourisme du 23 novembre.

En retour, les acteurs touristiques sont de précieux alliés dans l'accueil assuré sur le territoire et dans sa valorisation auprès de leur clientèle. Les établissements hôteliers notamment sont autant de portes d'entrée sur la destination EBER. Ils mobilisent également des moyens dans leur action de collecte auprès des touristes et de **reversement de la taxe de séjour à la collectivité**. À cette date et avant bilan définitif le montant collecté en 2021 est de 98 800 € (dont 10% sera reversé au Département) et il est bien entendu entièrement dédié à des actions de promotion touristique.

## **LE CAMPING DE BEAUREPAIRE**

Le camping a été créé en 1981 et est **aujourd'hui classé 2\***. Il est propriété de l'intercommunalité depuis 1992 et est actuellement géré en régie directe. La fonction accueil, entretien et gestion de la régie est assurée par un couple de gardiens salariés sur la saison. En 2021, le chiffre d'affaire s'élève à environ 57 000 €. Le taux d'occupation 2021 s'élève à 53% soit 275 séjours pour près de 400 personnes accueillies à 87 % issues du territoire national. Cette année, EBER a fait le choix d'**acquérir de nouveaux mobil-home**.

Une réflexion sur de nouveaux services ainsi que sur une évolution du règlement intérieur afin de confirmer sa destination touristique est en cours pour une mise en application pour la saison 2022-2023.

# LE PORT DE PLAISANCE DES ROCHES-DE-CONDRIEU

Le port de plaisance est le seul port de tourisme fluvial du Département de l'Isère. Il est implanté sur la rive gauche du Rhône, dans un méandre du fleuve, face aux vignobles et au massif du Pilat... Véritable havre de paix, le port est très bien situé géographiquement, avec un accès routier et ferroviaire immédiat et non loin de l'aéroport Saint-Exupéry. Le port propose différents services aux plaisanciers : sanitaires, laverie, station de Carburant (Gazoil, SP 95), rampe de mise à l'eau, wifi...

Le port de plaisance **comprend 5 pontons, soit 206 emplacements, une quinzaine de places à sec** pour bateaux sur remorque et **23 places sur l'aire de carénage**.

### *Un équipement apprécié des plaisanciers*

Le taux d'occupation du port est très important puisqu'en 2021, **77 410 nuitées ont été vendues** (+6,2 % par rapport à 2020) :

- **76 217 nuitées en longue durée** (locations de 6 mois à 1 an) par 239 bateaux
- **1 193 nuitées de passage ou d'escale** effectuées par 277 bateaux pour une durée moyenne d'un peu plus de 4 nuits par escale (durée moyenne de 2,74 nuits les autres années).

En longue durée sur l'eau ou à sec, **222 propriétaires de bateau habitent en Auvergne-Rhône-Alpes dont 73 le territoire de la Communauté de communes** (contre 65 en 2020). Plus spécifiquement, 46 sont rochelais. Une trentaine de plaisanciers réside sur leur bateau.

**En 2021**, les Allemands restent les étrangers accueillis les plus nombreux (40), suivi par les Danois (23) puis par les Anglais (13), en baisse tendancielle depuis le Brexit. L'Europe du Nord est désormais très présente.

### *Entretien quotidien et faits marquants*

**Les opérations d'entretien quotidien** ont pour double objectif l'amélioration des services et l'allongement de la durée des installations. Chaque semaine, le personnel vérifie l'état de tous les pontons et de l'aire de carénage et planifie les activités à effectuer : tonte, enlèvement de bois mort coincé sous les pontons, décapage des pontons... Annuellement, les pontons font l'objet d'un nettoyage haute pression pour en retirer les mousses et les arbres font l'objet d'une taille d'entretien par l'équipe. L'élagage de l'ensemble des arbres a lieu tous les 5 ans par un prestataire extérieur. Cet élagage a été réalisé début mars 2021 sur la digue et la presqu'île et se concentrera sur la berge en 2022.

**2021 a été marquée par une importante crue du fleuve Rhône en juillet.** Cet événement climatique, exceptionnel par sa périodicité et son ampleur, **a entraîné près d'une semaine d'arrêt obligatoire de la navigation de plaisance du fait de forts courants**. De nombreux déchets et bois morts ont été charriés dans le fleuve et dans le port. Le bois appartenant à l'écosystème du Rhône, il fallait faciliter sa remise en circulation. L'équipe a travaillé pour décoincer les branches prises sous les pontons et enlever les bois risquant d'abimer les structures. Un bateau amarré à l'intérieur du ponton A a été soulevé par un tronçonneuse. Des scaphandriers ont dû intervenir pour scier le bois pris dans l'hélice et le quai, car l'action entreprise depuis la surface n'avait pas suffi.





### **L'accès au port par la route : un changement de barrière côté digue et une réflexion sur les cheminements**

**La barrière côté digue a cessé de fonctionner à partir de mi-juin 2021.** Une lisse et un moteur plus robustes ont été installés. La conservation de l'ancien récepteur a permis de garder les 54 badges en service. La mise en place de la nouvelle barrière a nécessité un temps de réglage et d'adaptation de la part des plaisanciers qui avaient pris de mauvaises habitudes (forçage de la barrière, passage derrière un autre plaisancier sans badger). La temporisation courte permet d'éviter les intrusions de promeneurs cherchant à se garer gratuitement plutôt qu'à aller au parking payant de la base de loisirs voisine.

**En 2021, la réflexion sur la réorganisation des cheminements sur le port de plaisance des Roches-de-Condrieu a démarré.** Le cahier des charges d'une étude en vue d'obtenir le label Accueil Vélo a été préparé en concertation avec le service voirie d'EBER. L'objet de ce marché portera sur le renforcement d'un partage harmonieux des usages présents et futurs du port (entre plaisanciers, professionnels, habitants, usagers du site pour les activités de loisirs ou sportifs, touristes locaux, nationaux et internationaux...) et plus particulièrement sur la partie terrestre. Le prestataire devra repenser la place du vélo sur le port, repenser l'accès à la capitainerie actuellement centrée sur les plaisanciers pour l'ouvrir aux cyclotouristes et promeneurs, repenser l'accès au port pour les modes doux (vélo, piétons) depuis la ViaRhôna à Condrieu et le site « route de Gerbey » au village des Roches-de-Condrieu.

### **L'aire de carénage\* : les dernières réserves levées**

Le chantier de l'aire de carénage a été réceptionné en 2020, avec des réserves, levées à l'automne 2021. **9 grutages ont eu lieu** entre le 18 janvier et le 29 octobre 2021 **pour 24 bateaux.**

La mini-déchèterie de l'aire de carénage a été équipée en 2021. Un système de contrôle d'accès a été installé sur les portails et l'implantation de la signalétique a été finalisée.

### **La station de carburants : de nouvelles pompes et une anomalie sur la cuve de gazoil**

Les conclusions de l'audit réalisé en 2020 préconisaient de procéder au changement des pompes. Décidés dans la foulée, les travaux ont été retardés par la pandémie Covid-19 puis par des difficultés d'approvisionnement en matériel technique. **Les nouvelles pompes ont été installées en janvier 2021.**

**La station service a fait l'objet d'une fermeture à l'automne 2021 en raison de problèmes dans la cuve de gazoil** (pas d'anomalie sur le sans plomb). La Capitainerie a pris en charge la vidange et le ré-avitaillement des bateaux impactés. Ensuite, les causes ont fait l'objet d'un audit par ICC en décembre 2021. D'autres investigations sont prévues en 2022.



\* L'aire de carénage permet d'assurer la maintenance des bateaux dans des conditions optimales, notamment pour préserver la protection de l'environnement avec des bornes permettant l'utilisation de l'eau du Rhône pour le lavage des bateaux et une station de retraitement des eaux avant rejet au fleuve. La station de pompage des eaux grises et noires est aussi utilisée par des bateaux restés sur l'eau.

## » I TOURISME

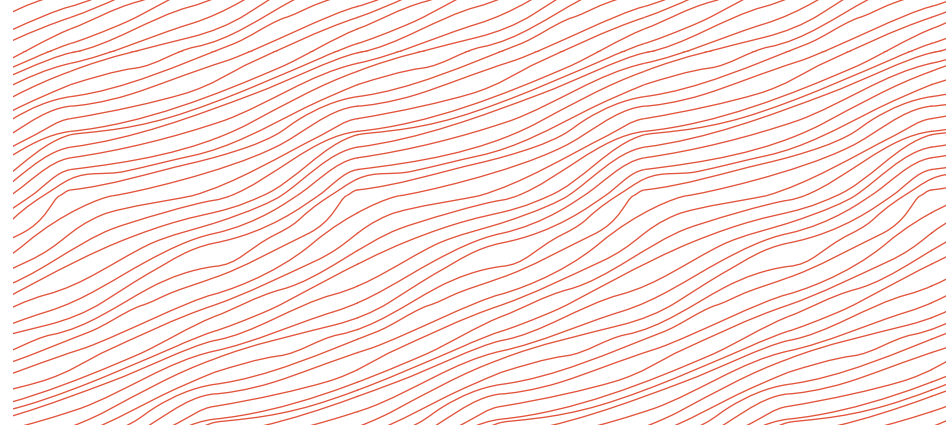
### **2021, première année pleine d'application des nouveaux tarifs**

Mis en place à l'été 2020, les nouveaux tarifs ont été appliqués pour la première fois en année pleine en 2021. **Le travail d'information-explication mené auprès des plaisanciers s'est poursuivi de façon intense en 2021 en insistant sur les points suivants :** le port à flot = le prix est lié à la longueur ; le port à sec = petits bateaux et remorques, à moitié prix d'une place à l'eau sans électricité ni eau possible ; l'aire de carénage = de 23 à 27 places, toute taille acceptée, les 3 premiers mois au prix d'une place à l'eau ; les services annexes : laverie, carburants...

L'utilisation active de l'aire de carénage a permis de repérer de nouveaux besoins exprimés par les plaisanciers, **posant les bases d'une réflexion autour de l'évolution des tarifs** intégrant de nouveaux services (remorquage par le bateau de service, ravitaillement en eau de bateau de passage ne s'arrêtant pas même une nuit) et intégrant l'accueil d'activités économiques (hébergement locatif...)

## LA PRÉPARATION DE LA FIN DE LA SOUS-CONCESSION

L'État est propriétaire du port et l'a concédé à CNR (Compagnie Nationale du Rhône) jusqu'à fin 2023. CNR a signé une convention de sous-traité avec la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, qui est en charge de la gestion du port. Pour préparer la fin de la concession, CNR a lancé en 2021 un audit technique, juridique et financier des ports de frêt et de plaisance sur le fleuve Rhône en vue de la remise de la pleine propriété aux collectivités locales fin 2023. L'audit vise à confirmer cette hypothèse et définir les conditions de sa réalisation, du point de vue CNR.



### **Communication : une nouvelle identité visuelle pour le port et une réflexion sur le site Internet**

**Le logo du port a fait l'objet d'une refonte.** Il reprend les codes graphiques (couleurs et typographie) d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes tout en intégrant les éléments identitaires du port : les vedettes (70% des bateaux accueillis) et le pont stylisé des Roches-de-Condrieu.



» Le nouveau logo du port réalisé par les soins de l'agence Réciproque.

Mis en ligne en 2010, le site Internet du port de plaisance des Roches-de-Condrieu est obsolète : l'information n'est pas très bien organisée, le contenu n'est plus très à jour et le portail est graphiquement daté.

**En 2021, une réflexion globale a été menée sur le futur site Internet du Port de Plaisance des Roches-de-Condrieu :** ergonomie de la page d'accueil, rubriquage, rédaction du contenu des pages...

La mise en ligne du site est prévue en 2022.

# ENVIRONNEMENT

*Entre Bièvre et Rhône assure un service complet de collecte et de traitement des déchets ménagers. Elle réalise également des actions concrètes en faveur de la transition énergétique, à travers la mise en oeuvre de la démarche climat - air - énergie. En 2021, par exemple, elle crée un nouveau service info énergie dédié à la rénovation énergétique.*

**40 585**

tonnes de déchets collectées  
sur la totalité du territoire  
Entre Bièvre et Rhône

**8 199 604 €**

coût complet du service de gestion des  
déchets ménagers sur la totalité du territoire  
Entre Bièvre et Rhône

# LA DÉMARCHE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE : DES ACTIONS CONCRÈTES

La Communauté de communes et les acteurs du territoire (entreprises, associations, administrations, agriculteurs, ...) portent des actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsable du changement climatique et des émissions de polluants atmosphériques, impactant notre santé et l'environnement. **La démarche climat, air, énergie d'Entre Bièvre et Rhône a pris forme autour de 6 axes stratégiques:**

Les actions concrètes, qui en découlent, sont définies au sein d'un plan d'action 2021-2026. En 2021, ont été menées les actions suivantes :

- rénover les logements et les bâtiments d'Entre Bièvre et Rhône pour diminuer les consommations d'énergie avec la création du service info énergie d'Entre Bièvre et Rhône : conseil et accompagnement des habitants, audits énergétiques des bâtiments de la collectivité (gymnases, piscines, bâtiments administratifs) en vue de la définition d'un plan pluri-annuel d'investissement.

- développer les modes doux, une alternative à la voiture. Un schéma mode doux est en cours de définition, conduit par la collectivité : pistes cyclables, incitation à la pratique du vélo ou aux déplacements à pied.

- favoriser la mutation du parc roulant vers une mobilité décarbonée: le projet de station multi-énergies à l'échelle du territoire et la mutation de la flotte de véhicules de la Communauté de communes.

- encourager les circuits courts pour consommer des

produits agricoles locaux, conduisant à la définition d'une stratégie agricole et alimentaire.

- repenser les modes de travail en organisant le télé-travail, au sein de la collectivité.

- décarboner l'industrie, illustré par le projet décarbRon de la plateforme chimique de Roussillon ou le projet Cashemir d'ADISSEO sur la plateforme de Saint-Clair-du-Rhône. L'objectif est de remplacer les énergies fossiles (charbon, gaz) par des énergies renouvelables ou de récupération (chaleur fatale, hydrogène vert, biogaz).

La sobriété, la performance énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air conduisent à repenser l'aménagement des villes en matière de transport, d'habitat et d'urbanisme.

## LES 6 AXES STRATÉGIQUES

- » Améliorer la qualité de l'air et agir sur la santé environnementale

- » Viser la sobriété et l'amélioration de la performance énergétique

- » Promouvoir les pratiques décarbonnées et privilégier les ressources et l'économie locales

- » Repenser la mobilité

- » Aménager et adapter le territoire pour un fonctionnement durable en préservant l'eau et la biodiversité

- » Accompagner le changement des pratiques et organiser la gouvernance



Pour aller plus loin: [entre-bievreethrone.fr/projets-et-actions/environnement/demarche-climat-air-energie](http://entre-bievreethrone.fr/projets-et-actions/environnement/demarche-climat-air-energie)

## La rénovation des bâtiments publics : le défi d'aujourd'hui

Piscines, gymnases, conservatoires de musique et de danse, médiathèque, bâtiments administratifs et techniques... autant de bâtiments à rénover énergétiquement pour le confort des usagers et la maîtrise des consommations d'énergie. Afin de respecter les obligations du décret tertiaire\*, (nouvelle réglementation) le service environnement et les services techniques ont travaillé sur les premiers diagnostics d'efficacité énergétique.

## La rénovation des logements : un service info énergie en place depuis octobre 2021

Dans le cadre de France rénov et en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Isère, EBER a conventionné avec l'AGEDEN pour mettre en place ce nouveau service qui a pour objectifs :

- d'améliorer la performance énergétique des logements afin de diminuer les consommations énergétiques ;
- d'informer et accompagner les citoyens sur l'importance de rénover leur logement ;
- de sensibiliser et conseiller les habitants pour faire évoluer les comportements ;
- de lutter contre la précarité énergétique ;
- de décloisonner les acteurs et simplifier l'accès des particuliers aux informations ;
- de créer une dynamique impliquant les professionnels du bâtiment, acteurs de la rénovation des logements.

Ce service est gratuit et répond à toutes questions au : 04 76 14 00 10. En 3 mois, d'octobre à décembre 2021, 511 appels téléphoniques, 59 personnes accueillies et 9 visites à domicile ont été comptabilisés.

Le service info énergie organise aussi des animations/conférences sur la rénovation du bâti ancien, afin de gagner en confort de vie et faire des économies.

\* Le décret tertiaire est une obligation réglementaire qui vise à améliorer la performance des bâtiments tertiaires français en demandant aux propriétaires et bailleurs de surfaces supérieures à 1000 m<sup>2</sup> de réduire leurs consommations d'énergie à -40% d'ici 2030 et -60% avant 2050.



**04 76 14 00 10**

Un numéro unique pour vos questions !

**GRATUIT**



**Des rendez-vous\***

pour vous accompagner dans votre projet

Dates des permanences sur [www.entre-bievreethrone.fr](http://www.entre-bievreethrone.fr)

Munissez-vous de vos devis et de vos plans !

**\*Inscriptions obligatoires :**

**04 76 14 00 10 - [www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org)**

Le service Info Énergie est mis en œuvre par



Le service Info Énergie est proposé par Entre Bievre et Rhône Communauté de Communes et financé par



La Région Auvergne Rhône Alpes



## Le projet de station multi-énergies : développer une alternative sur le territoire pour une mobilité décarbonée

La Communauté de communes, depuis 2018, a le projet ambitieux de l'installation d'une station multi-énergies sur le territoire, distribuant des carburants alternatifs (bioGNV, Hydrogène, électricité). L'objectif est d'assurer la mutation des flottes de véhicules du territoire : entreprises, collectivités, particuliers vers une mobilité décarbonée. Le changement de carburants diminuera les émissions de carbone et de polluants atmosphériques, améliorant ainsi la qualité de l'air.

L'appel à projets, lancé en 2020, a permis de sélectionner le constructeur/exploitant de cette future station, la société KARRGREEN. L'année 2021 a été marquée par l'instruction des demandes d'urbanisme sur la parcelle d'abord dédiée au projet, située sur la zone des Nèves à Salaise sur Sanne. Cette dernière s'est finalement révélée inappropriée à l'activité du fait de la présence de lignes hautes tensions et d'autres équipements.

A ce jour, la société KARREGREEN recherche un autre terrain adéquat à l'activité.

## La mutation de la flotte de véhicules de la Communauté de communes : une étude pour un plan pluriannuel d'investissement

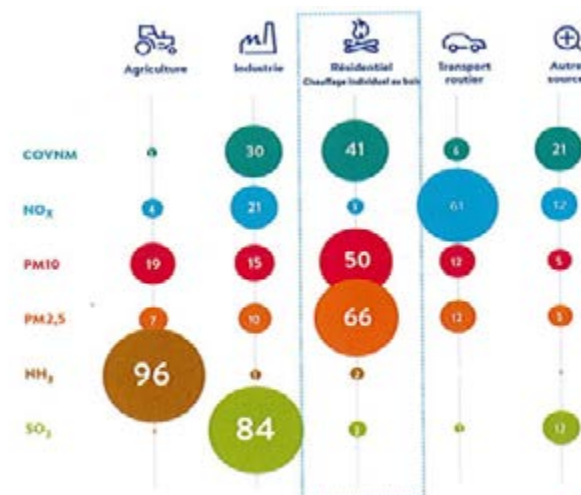
La collectivité, en complément du projet de station multi-énergies de carburants alternatifs (bioGNV, Hydrogène, électricité), souhaite faire évoluer sa propre flotte de véhicules vers une flotte décarbonée, afin d'améliorer localement la qualité de l'air, en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>. Entre Bièvre et Rhône est gestionnaire d'une flotte de près de 100 véhicules, de poids lourds, véhicules de chantier ou de collecte des déchets, et de véhicules légers d'interventions. Il s'agit de réaliser un audit de la flotte de véhicules : le besoin, l'état des véhicules, envisager d'autres carburants moins polluants comme l'électricité ou le biogaz et les mutualisations possibles interservices. La collectivité sera ainsi conduite à faire des choix, des arbitrages. L'étude s'achèvera en 2022 sur la définition d'un plan pluri-annuel d'investissement.

## Qualité de l'air : EBER intégrée au plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise

EBER a rejoint le périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), 3<sup>e</sup> génération, de l'agglomération lyonnaise. Pourquoi ? La qualité de l'air d'Entre Bièvre et Rhône est impactée par les activités humaines : le transport des personnes et des marchandises, les activités économiques et le secteur résidentiel (lié principalement au chauffage au bois). Les émissions de NO<sub>x</sub> et de particules fines, ainsi que la production d'ozone, ont des effets sur la santé et l'environnement. Malgré une tendance à l'amélioration de la qualité de l'air, au cours des 20 dernières années, les valeurs limites de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) peuvent être dépassées. Le PPA, 2022-2027, permettra à la Communauté de communes d'engager des actions visant à baisser les concentrations en polluants atmosphériques, en agissant sur :

- la mobilité au niveau du territoire (transports en commun, voies vertes, favoriser la mutation du parc roulant...),
- le brûlage des déchets verts (information, réseau de déchèteries...),
- l'incitation des particuliers à changer d'appareils de chauffage en optant pour un chauffage au bois moderne moins émetteur de particules fines,
- les choix d'aménagements urbains qui minimisent l'exposition de la population aux polluants.

Contribution des activités humaines aux émissions de polluants atmosphériques (%)



Source : Inventaire régional Airs Auvergne-Rhône-Alpes version 2020

## LES 6 OBJECTIFS DE LA CHARTE 2020 - 2025

- » Améliorer la mobilisation du bois
- » Soutenir une gestion sylvicole durable
- » Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux
- » Structurer l'espace forestier
- » Soutenir le dynamisme des filières locales
- » Animer, suivre, évaluer et communiquer



© Stéphane Brouchoud

## LA CHARTE FORESTIÈRE

Les intercommunalités de Vienne Condrieu Agglomération, Bièvre Isère Communauté et de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône sont adhérentes à la Charte Forestière de Territoire (CFT) Bas-Dauphiné et Bonnevaux depuis 2014. La CFT met en œuvre un programme d'actions sur 6 ans (2020-2025) autour de 6 objectifs.

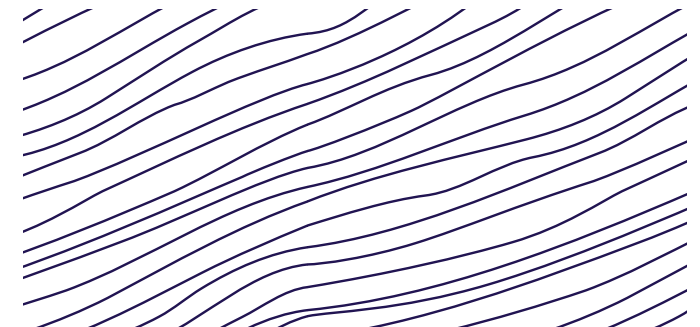
Les actions 2021, en partenariat avec l'ONF, le CRPF, le Département et FIBOIS 38, ont notamment porté sur :

- la sensibilisation à la gestion durable auprès de propriétaires (réunions sur les communes de Reventin-Vaugris et Bellegarde-Poussieu) ;
- le suivi de l'adaptation des essences au changement climatique ;
- l'accompagnement dans la mise en œuvre du mode opératoire ;
- la préparation d'un annuaire des professionnels du bois ;
- la valorisation du peuplier : Webinaire « Peuplier : des enjeux croisés pour les territoires » (1<sup>er</sup> juin, 77 participants) ; Recrutement d'un alternant sur l'intégration de la biodiversité dans le développement du peuplier ; Visite terrain (37 participants) ;
- la sensibilisation sur la thématique du taillis (« jeu de rôle » le 28 septembre : 20 participants).

Une des nouveautés lancées en 2021 par la Charte Forestière de Territoire concerne les animations scolaires sur la forêt. À la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, 9 écoles du territoire (dont 3 sur EBER) vont bénéficier d'interventions durant l'année scolaire 2021-2022. Ces interventions se structureront sur 2 journées :

- Journée 1 : une plongée en forêt. Objectif : Apporter des connaissances sur la forêt en général, son fonctionnement écologique, son cycle et ses différents usages.
- Journée 2 : en immersion dans les métiers du bois. Objectif : Faire découvrir la matière bois et comprendre un métier de la forêt ou de la transformation du bois.

Sur EBER les 3 écoles concernées sont : école primaire publique d'Agnin (CM1), école publique de Bellegarde-Poussieu (CM1-CM2), école FLOREAL de Salaise-sur-Sanne (CM1-CM2). En parallèle des animations, la Charte Forestière Territoriale a travaillé sur la création d'un livret pédagogique en lien avec «SYLV'ACCTES».



# LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Pour mener une action locale et efficace contre cette plante envahissante, dont le pollen est hautement allergisant, Entre Bièvre et Rhône porte depuis 2011 un réseau de référents, constitué d'élus et d'agriculteurs, en lien avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

L'action de la Chambre d'Agriculture s'intègre dans la convention annuelle entre EBER et la Chambre d'Agriculture via la fiche-action « Lutte contre l'ambrosie ».

Dans ce cadre, la Chambre d'Agriculture assure les missions suivantes :

- Animation générale ;
- Animation du réseau de veille ;
- Etat des lieux de l'infestation de l'ambrosie ;
- Promotion de la lutte contre l'ambrosie et des bonnes pratiques.

En 2021, les résultats sont les suivants (17,5 jours) :

**- Animation du réseau de veille :** 1 réunion de lancement de la campagne (20 élus référents présents) et 1 élu référent formé lors de la tournée communale.

**- Etat des lieux de l'infestation de l'ambrosie :** 18 communes ont été accompagnées par la Chambre d'Agriculture de l'Isère lors des tournées communales, 9 communes ont réalisé leur tournée seules.

**- Promotion de la lutte contre l'ambrosie :** Zoom sur la lutte contre l'ambrosie lors de la rencontre technique sur les alternatives au désherbage chimique du 4 mars à Agnin / Implantation de sorgho fourrager réussie dans une parcelle test pour lutter contre l'ambrosie avant



plantation d'un verger (3 plants recensés dans toute la parcelle) / Élaboration d'une plaquette sur le rôle des référents ambrosie diffusée aux 37 communes.

En 2021, EBER a mené une campagne de mesure de pollens d'ambrosie sur le secteur de Beaurepaire dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA OBERON). L'objectif était d'évaluer la quantité de pollens d'ambrosie à feuilles d'arrose présents sur ce territoire d'EBER (secteur Beaurepaire). Pour ce faire, 2 capteurs ont été installés par les services techniques d'EBER sur le toit de la salle des mariages de la mairie :

- 1 capteur passif SLT : 10 semaines du 5 août au 14 octobre 2021. Changement de lame une fois par semaine.
- 1 capteur automatique Aerôtape, innovation issue de

la collaboration entre le RNSA et les chercheurs CEA et CNRS : 4 semaines du 10 septembre au 14 octobre 2021. Il s'agit d'un outil de suivi de l'ambrosie heure par heure.

À la suite de la campagne, RNSA OBERON a transmis un rapport d'analyse. Les résultats montrent que les quantités de pollens d'ambrosie ont augmenté de début août à mi-septembre (pour atteindre un pic la semaine du 2 au 9 septembre) puis ont diminué progressivement pour disparaître début octobre.

Une reconduction de l'opération en 2022 est en réflexion. **Chaque citoyen doit lutter contre l'ambrosie, en l'arrachant, en la fauchant ou en signalant sa présence via la plateforme de signalement ambrosie : <https://www.signalement-ambrosie.fr>.**



## LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique



## LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, danger sanitaire de 2<sup>e</sup> catégorie et espèce exotique envahissante, est présent depuis 2015 sur le territoire de la Communauté de communes. Il représente une véritable menace pour la filière apicole, la biodiversité et la santé publique.

À l'échelle du département de l'Isère, le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère (GDS Isère), au sein de sa section apicole, anime l'organisation de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre le frelon asiatique. A ce titre il :

- répond aux signalements d'insectes ou de nids,
- encadre la destruction des nids en conventionnant avec des entreprises,
- assure une cartographie de la présence et de l'évolution du frelon,
- peut former des agents des services techniques et/ou des espaces verts.

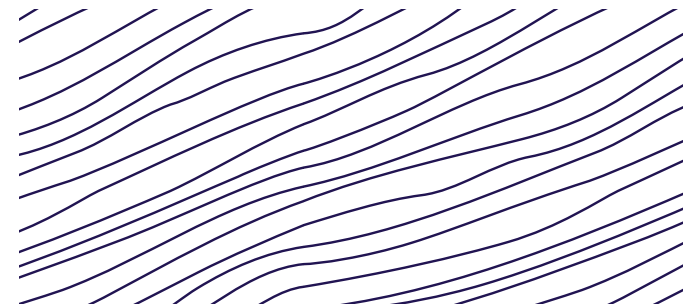
Afin de réduire et de limiter son expansion sur son territoire, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône a conventionné en 2020 avec le GDS Isère. Via cette convention, EBER finance le dispositif de destruction des nids sur son territoire à hauteur de 50% par nid détruit. Les 50% restants sont financés par le Département.

Le budget de la Communauté de communes est de 5 000 € par an ce qui correspond à la destruction d'environ 40 nids. En 2021, sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône, 21 nids ont été détruits (contre 41 en 2020) pour une participation financière d'EBER de 1 495 €.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »



## LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

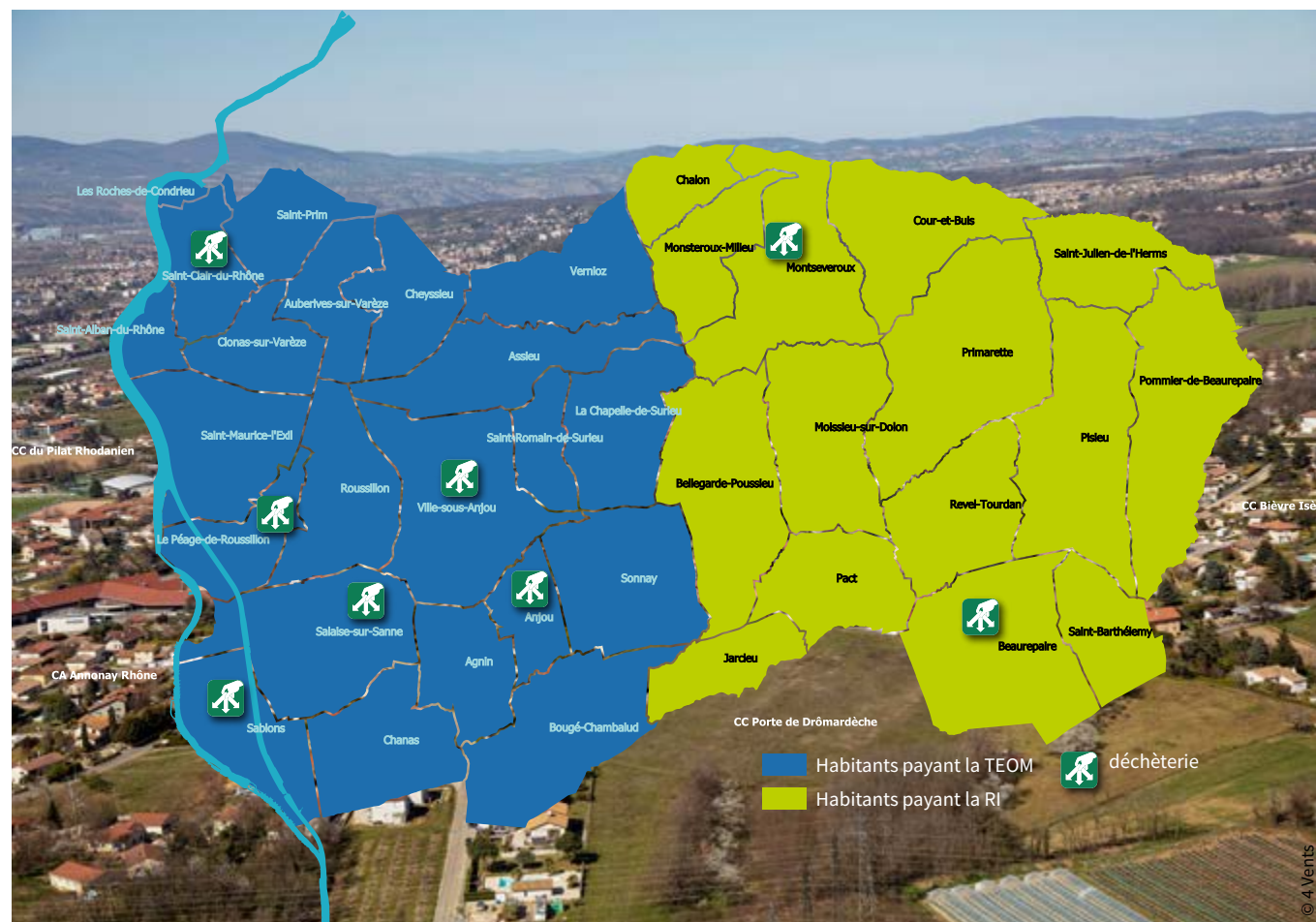
Les modalités d'organisation et de financement du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, restent hétérogènes au sein de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône issue de la fusion, en 2019, des Communautés de communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire.

### Périmètre de l'ex Pays Roussillonnais

Ce territoire compte 22 communes soit 52 387 habitants. Le service de collecte des déchets ménagers met en œuvre 4 dispositifs :

- la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (une fois par semaine) et des déchets recyclables (toutes les 2 semaines)
- la collecte en déchèterie avec un réseau de 6 déchèteries situées à Anjou, Péage-de-Roussillon, Sablons, Salaise-sur-Sanne, Saint-Clair-du-Rhône et Ville-sous-Anjou
- la collecte des vêtements et du verre en point d'apport volontaire
- le compostage avec la mise à disposition d'un composteur afin de réduire la production d'ordures ménagères.

**En 2021, le service public de gestion et de prévention des déchets a pris en charge 32 551 tonnes de déchets ménagers et assimilés, soit 620 kg/hab/an. La collecte des déchets en déchèterie (284 kg/hab/an) et la collecte des ordures ménagères résiduelles (247 kg/hab/an) restent les principaux flux.**





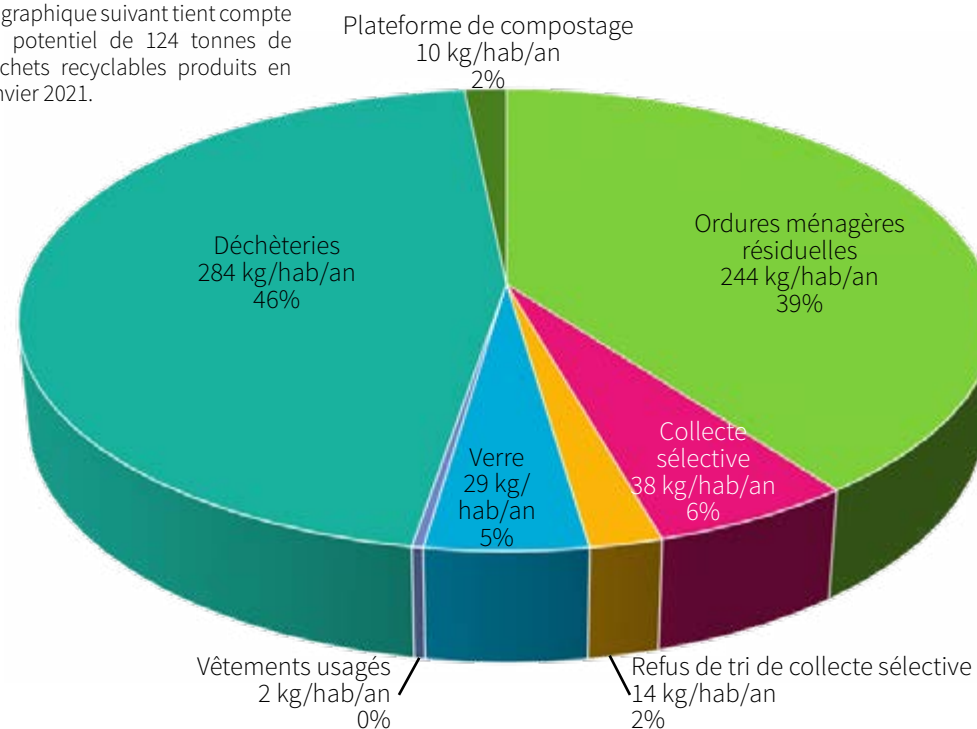
Flux	2020		2021		Evolution 2020/2021	
	Tonne	Kg/hab/an	Tonne	Kg/hab/an	Tonne	Kg/hab/an
Ordures ménagères résiduelles	12 649	241	12 793	244	145	2
Collecte sélective - part recyclable	2 181	41,6	2 010	38,3	-170	-3
Refus de tri	540,15	10	730	14	190	4
Verre	1 556	29,7	1 511	28,8	-46	-1
Vêtements usagés	100,07	2	113	2	13	0
Déchèteries - avec accueil déchets verts	12 558	240	14 881	284	2 323	44
Plateforme compostage - accueil direct des déchets verts	1 352	26	512	10	-840	-16
<b>TOTAL</b>	<b>30 937</b>	<b>591</b>	<b>32 551</b>	<b>620</b>	<b>1 614</b>	<b>30</b>

**En janvier 2021, uniquement, aucun centre de tri de la Région Auvergne Rhône Alpes n'a été en capacité de trier les emballages et papiers du territoire en vue de leur recyclage. Ainsi, cette situation a occasionné la perte de recyclables, évaluée à 124 tonnes.** De février à décembre 2021, le centre de tri de Chambéry, géré par le syndicat Savoie Déchets, a pu prendre en charge le tri des emballages et papiers issus du bac jaune.

Entre 2020 et 2021, la quantité de déchets collectée par le service public a augmenté de 30 Kg/hab./an, principalement lié à la fréquentation des déchèteries (+44 Kg/hab./an) et à l'augmentation de la production d'OMR (+6 Kg/hab./an). L'année 2020 avait été marquée par la crise sanitaire du COVID-19 impactant fortement l'organisation et les activités de notre société, ce qui peut expliquer l'augmentation des apports de déchets en déchèterie. **La correction des ratios de production de déchets, du fait de l'incinération des emballages et papiers en janvier 2021, permet de minimiser l'augmentation de la production d'OMR à +2Kg/hab./an, contre +6 Kg/hab./an.** On note également le recul de la collecte sélective (emballages, papiers, verre) à -3Kg/hab./an et l'augmentation du taux de refus de tri. Les erreurs de tri (sacs d'ordures ménagères, bouteilles pleines, objets en plastique hors emballage, verre, matériaux imbriqués) ont fait un bon de +4 Kg/hab./an.

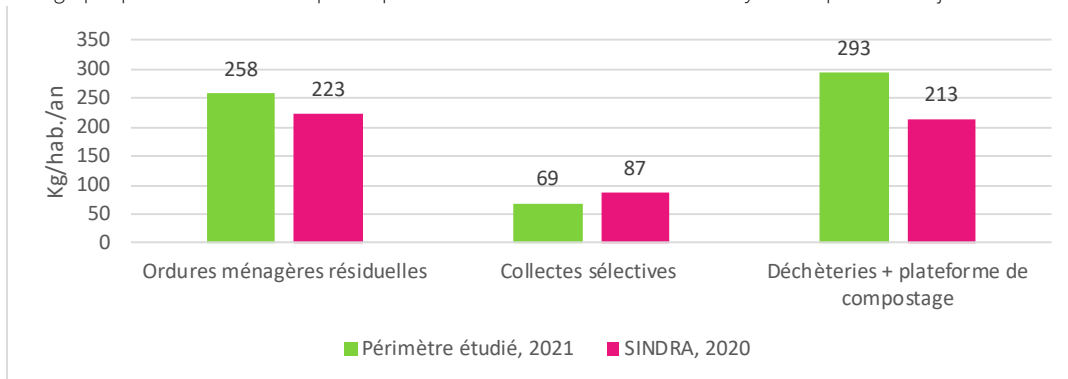
### Répartition des flux collectés en 2021

Le graphique suivant tient compte du potentiel de 124 tonnes de déchets recyclables produits en janvier 2021.



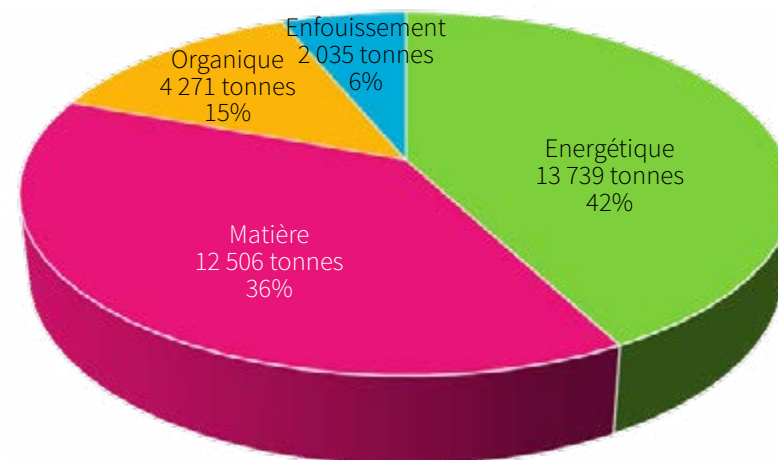
## Comparatif du gisement collecté en kg/hab/an Observatoire SINDRA

Le graphique suivant tient compte du potentiel de 124 tonnes de déchets recyclables produits en janvier 2021.



## Traitement et valorisation des déchets

La valorisation énergétique représente 43% des tonnes collectées. Le recyclage de la matière occupe une large place, 36% des tonnages traités.



### Le coût du service

**Le coût complet du service s'élève à 6 523 449 € TTC en 2021, soit 124,90 TTC/hab.an.**

La dépense la plus importante est la gestion des déchèteries (2 127 839 €). Vient ensuite le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective (2 079 497 €), puis les coûts de collecte en point d'apport volontaire et du verre (1 957 567 €). En revanche, les frais de structure et de traitement des déchets verts, issus des déchèteries, par compostage représentent sensiblement la même dépense, pesant pour 5% du coût complet du service.

**Les recettes du service** proviennent majoritairement des soutiens des Eco-organismes comme CITEO, OCAD3E et ECO-DDS. Elles sont complétées par la revente des emballages, papiers/cartons et du verre triés, pour recyclage. Ainsi, 18% du coût complet est couvert par les recettes du service (1 154 061 €).

**Le coût restant à financer est de 5 369 388 € TTC, soit 102,30 TTC/hab.an.** Il se compose du coût complet du service, déduction faite des recettes liées à la vente des matériaux issues des différentes collectes sélectives.

**Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La collecte de cet impôt est de 4 984 420 €. Le budget général reste tout de même sollicité à hauteur de 7% du coût restant à financer, représentant une contribution de près de 400 000 € TTC.**

### Le compostage

Le compostage sert à réduire la production de déchets en isolant la fraction fermentescible. Le terreau ainsi créé est naturel et gratuit. Cette pratique limite le transport des déchets et les coûts de traitement. Entre Bièvre et Rhône propose aux habitants de l'ex Pays Roussillonnais, l'acquisition d'un composteur en bois de 300 litres, contre une participation financière de 10€.

Le taux d'équipement des foyers en composteurs s'élève à 27% de l'habitat pavillonnaire, soit 4 530 foyers. Près de 270 composteurs sont retirés chaque année auprès du service.



**Périmètre de l'ex Territoire de Beaurepaire**

Ce territoire compte 15 communes et 15 804 habitants. Sur ce périmètre, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés est financé par la REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) depuis 2011. Ce régime a été maintenu à la suite de la fusion avec le Pays Roussillonnais en janvier 2019. Le montant de la redevance est calculé en fonction du service rendu. Les modalités de calculs sont consultables sur le site internet de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

Le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés comprend :

- La collecte en porte à porte et le traitement des déchets ménagers résiduels, ordures non recyclées (enfouies). Cette collecte a lieu une fois par semaine dans le centre-ville de Beaurepaire et une fois tous les 15 jours pour la collecte dans les zones pavillonnaires de Beaurepaire et dans les 14 autres communes.

- La collecte sélective (verre, emballages, papiers) en points d'apport volontaire.

- L'accès aux deux déchèteries (Beaurepaire et Montseveroux). Ce service ne concerne pas les professionnels qui n'ont pas accès aux déchèteries publiques.

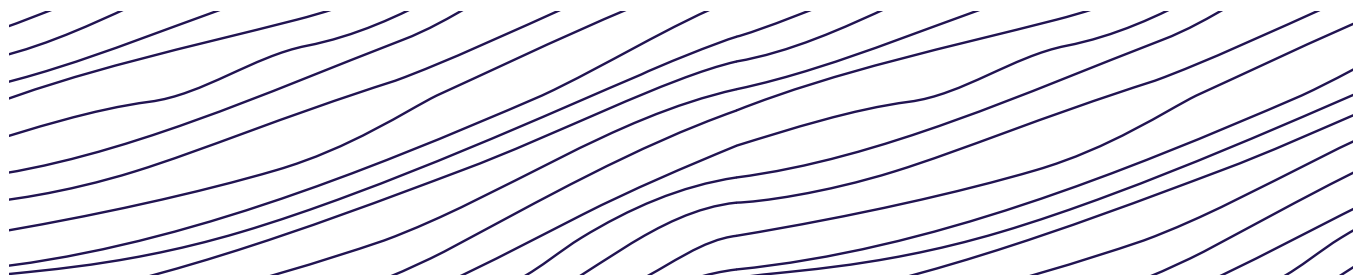
Les professionnels (artisans, commerçants...) ont accès à l'ensemble des services de collecte en porte à porte dans des limites de nature du déchet et du volume remis au service public.

**En 2021, 8 034 tonnes de déchets ont été collectées par le service public de la communauté de communes sur le périmètre de l'ex-CCTB, soit une production de déchets ménagers et assimilés de 505 Kg/hab./an.**

Le service de collecte en déchèterie est le plus conséquent : 305 Kg/hab./an. Celui de la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (OMR) représente 115 Kg/hab./an. Ces deux flux concentrent 83 % du gisement collecté. Les performances de recyclage sont de 50 Kg/hab./an d'emballages et de journaux, magazines et de 35 Kg/hab./an de verre.

Le traitement et la valorisation des déchets collectés sont gérés par le SICTOM de la Bièvre.

FLUX	DISPOSITIF DE COLLECTE	TONNE	KG/HAB./AN
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte	1832	115
Collecte sélective – part recyclable	Points d'apport volontaire	803	50
Verre		567	35
Déchèteries - avec accueil des déchets verts		4832	305
TOTAL		8034	505



## » ENVIRONNEMENT

### Les déchèteries

Au global, le gisement collecté est plus important en 2021 (4 832 tonnes) qu'en 2020 (4 347 tonnes), considérant les deux déchèteries. Il a évolué de +5.28% (soit 485 Tonnes).

La déchèterie de Beaurepaire a des apports en augmentation de 10% (+328T), et la déchèterie de Montseveroux a des apports en augmentation de 13% (+ 157 Tonnes).

#### Principaux flux collectés, sur les 2 déchèteries :

	TONNAGE 2020	TONNAGE 2021	VARIATION EN TONNE	VARIATION EN %
Encombrants	997	1065	68	7
D3E <sup>1</sup>	139	156	17	12
Eco-mobilier	207	283	76	37
Bois	603	621	18	3
Gravats	985	1046	61	6
Platinage	217	265	48	22
Batterie	3	2	-1	0
Déchets verts	1042	1220	178	17
Cartons	154	174	20	13
TOTAL	4347	4832	485	

<sup>1</sup> D3E : déchets d'équipements électriques et électroniques



### Comparatif aux données régionales :

La population considérée est la population INSEE de manière à pouvoir comparer les données du périmètre ex territoire de Beaurepaire à l'observatoire régional SINDRA.

Comparé aux données régionales, communiquées par l'observatoire des déchets SINDRA, en Auvergne-Rhône-Alpes, un habitant de l'ex-CCTB a un ratio de collecte de 505 Kg/an, ratio inférieur au niveau régional. Celui des ordures ménagères résiduelles est inférieur à celui de l'indicateur régional. En revanche, celui des collectes sélectives est supérieur (+ 4 Kg/hab./an). On note que le gisement collecté en déchèterie est bien plus conséquent, en cela le profil de l'ex territoire de Beaurepaire est atypique.

	Kg./HAB. INSEE/AN		
Flux	Ex-CCTB, 2021	SINDRA, 2019	Différentiel
Ordures ménagères résiduelles	115	225	-110
Collectes sélectives	85	81	+4
Déchèteries + plateformes de compostage	305	230	+75
TOTAL	505	536	-31

### Le coût du service

**Le coût complet du service, en 2021, s'élève à 1 676 155 € TTC/an, soit un coût à l'habitant de 106,06 € TTC/an.**

Ce coût est en diminution de 35 000 € par rapport à l'année 2020. La recette principale est la redevance d'enlèvement des ordures ménagères avec 1 693 065 € qui représente 97 % des recettes réelles de fonctionnement et couvre à 100 % le coût du service. Les soutiens financiers et les ventes de matériaux représentent une part infime des recettes, moins de 3%. La section de fonctionnement en 2021 est excédentaire de 65 095€, soit 3,7%.



© 4 vents

# LOGEMENT

*La compétence logement de la Communauté de communes s'exerce sur différents domaines : suivi de la production de logements sociaux et politique d'attribution, hébergement temporaire, amélioration de l'habitat, accueil des gens du voyage.*

**63 000 €**

de subventions accordées pour la réalisation de 27 logements sociaux en 2021

**28**

ménages subventionnés à hauteur de 500 € pour la réalisation de travaux permettant un gain énergétique significatif

**15**

ménages accueillis dans le dispositif d'hébergement temporaire financé par Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes

**291**

habitants du territoire ont fait appel aux services de l'ADIL

## AIDER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Afin de favoriser le parcours résidentiel des habitants et la mixité du parc de logements, Entre Bièvre et Rhône soutient la réalisation de logements sociaux locatifs sur son territoire. **En 2021, deux subventions ont été versées pour un total de 63 000 €.**

COMMUNE	BAILLEUR	OPÉRATION	NOMBRE DE LOGEMENTS	SUBVENTIONS VERSÉES
Saint-Maurice-l'Exil	Alpes Isère Habitat	Rue Sacco et Vanzetti	12	28 000 €
Saint-Clair-du-Rhône	Habitat Dauphinois	Rue des Roches-Cumin	15	35 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>27</b>	<b>63 000 €</b>

En plus des subventions, l'intercommunalité apporte une garantie sur les emprunts contractés par les bailleurs sociaux pour la réalisation de ces opérations nouvelles ou pour la réhabilitation de groupes anciens. **Sur l'année 2021 deux projets ont bénéficié de ces garanties : le premier à Salaise-sur-Sanne de 4 logements et le second de 12 logements sur Saint-Maurice-l'Exil.**





## HÉBÈGEMENT TEMPORAIRE

Géré par la Mutualité Française de l'Isère (MFI), dans leur résidence des Sables à Salaise-sur-Sanne, le dispositif d'hébergement temporaire propose 11 logements d'une durée de séjour de 12 mois maximum. **En 2021, 15 ménages ont été accueillis (15 adultes et 10 enfants)**. La résidence des Sables est également une résidence Habitat jeunes avec un agrément de 43 lits en foyer de jeunes travailleurs. **En 2021, elle a accueilli 13 nouveaux jeunes, entre 18 et 30 ans.** Elle a enfin un agrément de 5 places à destination des femmes victimes de violences avec une orientation par les services du 115.

**Entre Bièvre et Rhône soutient cette résidence à travers une subvention annuelle de 55 000 €.**



## LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Isère établi, pour la période 2018-2024, les obligations à la charge des collectivités territoriales. Ce schéma prévoit les secteurs géographiques, d'implantation :

**1/ des aires d'accueil à vocation d'itinérance** : le territoire compte 3 aires d'accueil, aménagées en 2008 sur les communes de Saint-Maurice-l'Exil, Sablons et Chanas. Elles disposent de 10 emplacements chacune permettant ainsi l'accueil de 20 caravanes. Le suivi du fonctionnement est délégué à une entreprise chargée des relations avec les voyageurs, de l'entretien des équipements et de la perception des paiements. **En 2021, le taux d'occupation des aires était de 54% avec 127 ménages reçus. Des dégradations importantes ont conduit à la fermeture de l'aire de Saint-Maurice-l'Exil à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2021.**

**2/ des aires de grand passage** : le schéma prévoit une aire de grand passage d'environ 150 places sur la commune de Roussillon. Ce projet est à l'étude.



## ► I LOGEMENT

# PERMANENCES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Depuis de nombreuses années, la Communauté de communes soutient les ménages aux ressources modestes dans la rénovation thermique de leur logement.



**En 2021, 28 ménages ont reçu une subvention de 500 € pour la réalisation de travaux permettant un gain énergétique significatif.**

### Les permanences sur le territoire

En complément des permanences téléphoniques, des permanences conseils sont assurées :

- Au siège de Saint-Maurice-l'Exil :  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 14h00 à 16h00.
- Au pôle de proximité de Beaurepaire :

le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

Elles permettent de s'informer sur les aides d'Entre Bièvre et Rhône mais aussi sur celles de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), du Département de l'Isère et des caisses de retraite.

soit 6 200 € ;

- SOLIHA par convention annuelle pour un montant de 10 700 € ;
- AGEDEN par **convention** pour un montant de 30 000 €.

## SERVICE INFO ENERGIE



**En septembre 2021, Entre Bièvre et Rhône a mis en place un service public de la performance énergétique de l'habitat, intitulé « Service Info Énergie ».** Ce dernier est animé par l'AGEDEN<sup>1</sup>. Il s'inscrit dans le programme d'actions du Plan Climat Air énergie Territorial (PCAET) et dans la mise en place d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE). Ce service permet aux particuliers, habitant le territoire, de **bénéficier de conseils techniques, indépendants et gratuits pour les accompagner dans le choix et la mise en oeuvre de travaux de rénovation énergétique** de leur logement. Ces permanences sont sur rendez-vous à Saint-Maurice-l'Exil et à Beaurepaire.

Le « service info énergie », propose également des animations thématiques sur le territoire : conférences, animations thermographiques...

Ces animations sont encadrées par des conventions ou des adhésions de la Communauté de communes aux différents organismes :

- ADIL 38 par adhésion pour un montant de 0,09 €/habitant

## PERMANENCES DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)



Le rôle de l'ADIL est d'informer et de conseiller les habitants sur toutes les questions relatives à l'achat, la construction, la location, la vente d'un logement (les financements, les contrats, les relations avec les professionnels, les assurances, la fiscalité, la copropriété, la qualité de l'habitat...).

**En 2021, 291 consultations ont été faites.**

Depuis 2009, un juriste de l'ADIL de l'Isère assure une permanence sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, de 9h à 12h au siège de la Communauté de communes à Saint-Maurice-l'Exil.

**En 2021, 9 permanences ont eu lieu durant lesquelles 20 consultations ont été délivrées.**

<sup>1</sup> Association pour une Gestion Durable de l'Énergie

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône œuvre dans l'aménagement du territoire.*

## APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS):

**3 804**

dossiers d'urbanisme  
instruits en 2021.

**20**

permanences du CAUE  
sur l'année.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

**1 420**

Déclarations d'Intention  
d'Aliéner (DIA) instruites.

**9**

PLU  
en cours d'évolution

## ► APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service Application du Droit des Sols (ADS), instruit les dossiers d'urbanisme : permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable et certificats d'urbanisme opérationnels.

### Un service mutualisé

L'instruction des dossiers d'urbanisme est réalisée pour le compte des communes. Les décisions restent de la compétence du maire pour chaque commune du territoire. Cette mise en commun de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, ainsi que des supports et des agents, permet d'offrir un service efficient à l'ensemble des communes. **À ce jour, la Communauté de communes a fait le choix de réaliser ces missions sans contrepartie financière.**

Seule la commune de Salaise-sur-Sanne est autonome en matière d'application du droit des ols et dispose de sa propre équipe d'instructeurs. Ce service est régi par une convention signée, entre la Communauté de communes et chacune des communes.

### Les permanences Conseil Architecte Urbanisme Environnement (CAUE)

Afin d'informer et d'accompagner les administrés dans leurs projets de construction ou d'aménagement, le service ADS a mis en place des permanences régulières avec l'architecte conseil du Conseil Architecte Urbanisme Environnement (CAUE). Elles sont gratuites, sur rendez-vous et proposées au siège de la Communauté de communes, à Saint-Maurice-l'Exil et au pôle de proximité, à Beurepaire. **En 2021, 20 permanences ont été tenues.**

### Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Pour répondre aux exigences législatives, le service offrira aux pétitionnaires la possibilité de déposer leurs dossiers en version dématérialisée, via un guichet unique. Cette dématérialisation sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022, ce service sera disponible pour l'ensemble des habitants du territoire.

## DOSSIERS DÉPOSÉS PAR COMMUNES SUR L'ANNÉE 2021

COMMUNES	PA	PA M.	DP		PC	PC M.	PD	CU		TOTAL 2021	RAPPEL 2020	RAPPEL 2019
			DIVISION	AUTRES				INFO	OPERATION			
Agnin	0	0	4	37	14	4	0	32	2	93	83	108
Anjou	0	2	0	20	27	1	0	18	0	68	69	46
Assieu	2	0	2	48	26	3	0	41	2	124	110	120
Auberives-sur-Varèze	2	0	2	50	8	6	0	23	0	91	88	73
Beurepaire	3	1	12	144	38	8	0	48	23	277	83	50
Bellegarde-Poussieu	0	0	3	34	11	3	0	16	3	70	70	76
Bougé-Chambalud	0	0	1	39	13	6	0	12	0	71	82	76
Chalon	1	0	0	6	2	0	0	0	0	9	19	10
Chanas	0	0	3	64	32	8	2	53	6	168	137	123
La Chapelle-de-Surieu	1	0	3	18	10	0	0	14	2	48	40	25
Cheyssieu	0	0	1	28	17	3	0	10	2	61	74	55
Clonas-sur-Varèze	0	0	1	56	20	7	1	27	3	115	104	101
Cour-et-Buis	0	0	1	21	11	0	0	35	6	74	65	51
Jarcieu	0	0	2	18	5	7	1	11	3	47	66	53
Moissieu-sur-Dolon	0	0	3	22	7	3	0	7	2	44	46	33
Monteroux-Milieu	0	0	2	21	8	1	0	19	5	56	48	58
Montseveroux	0	0	5	32	9	4	0	11	3	64	65	44
Pact	0	0	1	26	9	0	0	15	3	54	34	42
Le Péage-de-Roussillon	3	2	9	145	60	14	1	82	1	317	339	312
Pisieu	0	0	0	17	13	1	0	9	0	40	500	25
Pommier-de-Beurepaire	0	0	1	20	15	1	0	9	2	48	62	27
Primarette	0	0	1	17	4	0	0	31	2	55	31	25
Revel-Tourdan	0	0	1	64	17	0	1	18	3	105	68	52
Les Roches-de-Condrieu	0	0	1	66	5	3	0	19	1	95	61	81
Roussillon	4	1	13	202	71	20	3	179	17	510	377	392
Sablons	0	1	6	38	12	5	0	45	12	119	115	96
Saint-Alban-du-Rhône	1	1	1	17	17	3	0	11	3	54	38	49
Saint-Barthélémy	0	0	2	26	15	0	0	0	5	48	31	22
Saint-Clair-du-Rhône	0	0	2	108	29	4	0	48	5	196	169	155
Saint-Julien-de-l'Herms	0	0	0	8	1	0	0	4	0	13	5	5
Saint-Maurice-l'Exil	1	3	8	143	49	17	0	72	7	300	280	243
Saint-Prim	1	0	5	44	16	1	0	13	7	87	67	54
Saint-Romain-de-Surieu	1	0	0	16	0	0	0	3	2	22	20	34
Sonnay	0	0	1	31	17	0	0	18	1	68	56	84
Vernioz	0	1	4	52	36	6	0	14	1	114	88	92
Ville-sous-Anjou	0	0	1	38	19	0	2	12	7	79	84	105
<b>TOTAL 2021</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>103</b>	<b>1 736</b>	<b>663</b>	<b>139</b>	<b>11</b>	<b>979</b>	<b>141</b>	<b>3 804</b>	<b>3 224</b>	<b>2 997</b>
<i>Rappel 2020</i>	13	16	1 839		542	108	8	1 120				
<i>Rappel 2019</i>	25	11	1 022		520	125	10	1 284				

### Légende :

PA permis d'aménager

PC permis de construire

CU certificat d'urbanisme

PA M. permis d'aménager modificatif

PC M. permis de construire modificatif

DP déclaration préalable

PD permis de démolir

## L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAINE (DPU)

L'exercice du DPU relève du président de l'intercommunalité par délégation du Conseil communautaire. Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), sont envoyées par les notaires aux guichets uniques des communes. Elles sont soumises à l'avis des maires avant d'être systématiquement retournées à l'intercommunalité pour instruction. Un formulaire EBER est disponible pour toutes les communes afin de formaliser l'avis des maires. Madame la présidente examine et signe toutes les DIA après instruction par le service. **L'année 2021 a connue 6 décisions de délégation du DPU aux communes, pour répondre à des projets communaux. Le nombre de DIA est en nette hausse par rapport à 2020 avec 1 420 DIA instruites soit une augmentation de 20% en un an.**

## DOCUMENTS D'URBANISME

### PLU en cours d'instruction

■ **Révisions du PLU de Beaurepaire.** Le dossier a été **finalisé pendant l'année 2021**, grâce à une réunion publique au mois de juillet. Cette réunion publique a permis une présentation du projet de PLU aux habitants et la validation des derniers arbitrages en septembre 2021. Toutefois, l'absence du zonage d'assainissement dans le PLU a retardé son arrêt en conseil communautaire. **L'arrêt du PLU, la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et l'enquête publique sont prévues courant 2022.**

■ **Révisions du PLU de Saint-Julien-de-l'Herms.** Le dossier a été **finalisé pendant l'année 2021**, grâce à une réunion publique au mois de juillet. Cette réunion publique a permis une présentation du projet aux habitants et la validation des derniers arbitrages en septembre. **Le Conseil communautaire a arrêté le PLU en décembre 2021.** La **consultation des PPA et l'enquête publique** sont prévues **sur l'année 2022.**

■ **Élaboration du PLU d'Auberives-sur-Varèze.** Le PLU arrêté en 2018, suivi de l'enquête publique fin

2019, n'a pu être approuvé qu'au début de l'année 2021, en raison de la crise sanitaire.

■ **Révision du PLU de Ville-sous-Anjou.** Le dossier a peu évolué pendant l'année, hormis une mise à jour des données du diagnostic de territoire. Une réunion publique a pu avoir lieu en juillet. Elle a permis une présentation du projet de PLU aux habitants. **L'arrêt du PLU en conseil communautaire est prévu pour 2022.**

■ **Révision du PLU de Saint-Prim.** Le PLU arrêté en 2019, suivi de l'enquête publique début 2020, n'a pu être approuvé qu'au milieu de l'année 2021, en raison de la situation sanitaire.

■ **Modification du PLU de La Chapelle-de-Surieu.** La modification du PLU a pour objets l'ajustement de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°2, ainsi que la mise en compatibilité du règlement du SCot des Rives du Rhône sur le volet commercial. **L'étude menée en 2021, ainsi que la consultation des Personnes Publiques Associées et la mise à disposition du dossier au public conduiront à l'approbation de la modification du PLU en 2022.**

■ **Modification simplifiée du PLU de Saint-Clair-du-Rhône.** La modification porte sur l'ajustement de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation Terre de Join ainsi que la mise en compatibilité du règlement avec le SCot des Rives du Rhône sur le volet commercial. **L'étude menée en 2021, ainsi que la consultation des Personnes Publiques Associées et la mise à disposition du dossier au public conduiront à l'approbation de la modification du PLU en 2022.**

■ **Modification simplifiée du PLU de Clonas-sur-Varèze.** La modification du PLU a pour objets l'ajustement de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°1 (cœur du village), ainsi que la mise en compatibilité du règlement avec le Scot des Rives du Rhône sur le volet commercial, la rectification du règlement, la correction d'erreur matérielle et la mise à jour des servitudes d'utilité publique. **L'étude a commencé en 2021 et doit être finalisée en 2022.**

## ► AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ **Modification simplifiée du PLU de Sonnay.** La modification du PLU porte sur le transfert géographique d'un emplacement réservé pour mixité sociale, l'ajustement de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « centre village », ainsi que la mise en comptabilité du règlement avec le SCot des Rives du Rhône sur le volet commercial. **L'étude a démarrée à l'été 2021 et devrait être finalisée en 2022.**

### *Évolutions de PLU projetées*

**Par délibération du 23 novembre 2020, le Conseil communautaire a autorisé Madame la présidente à lancer plusieurs modifications simplifiées de PLU.**

Au regard du renouvellement de personnels à EBER, certaines de ces procédures n'ont pas été lancées. Il s'agit des communes de Chanas, Bougé-Chambalud, Pact, Le Péage-de-Roussillon et Saint-Maurice-l'Exil. De plus, **le Conseil communautaire a autorisé, par délibération du 20 décembre 2021, Madame la présidente à lancer une modification simplifiée du PLU de Pisieu et Clonas-sur-Varèze.** Ces modifications seront lancées au premier semestre 2022.

### *Le projet de PLUi*

**Le service aménagement a débuté le travail effectif sur la gouvernance du PLUi avec la commission aménagement du territoire 2021.**

Les modalités de collaboration avec les communes ont été présentées en Conférence des Maires, le 29 novembre 2021. La Commission Aménagement et Urbanisme s'est tenue chaque mois afin de permettre l'appropriation des différents enjeux et points à traiter dans l'élaboration du PLU Intercommunal.

### *Le SCot des Rives du Rhône (SMRR)*

**Les techniciens et élus du SMRR ont élaboré, au début de l'année 2021, un plan de mandat donnant le cap à suivre pour la mise en oeuvre opérationnelle du SCot des Rives du Rhône, approuvé en novembre 2019.**

La volonté des élus est de renforcer le rôle d'accompagnant et de facilitateur du SMRR pour les Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). **Ce plan de mandat a été présenté et validé en Conseil syndical, le 3 mars 2021.**

Concernant les projets portés sur Entre Bièvre et Rhône et conformément au code de l'urbanisme, les opérations foncières et les opération d'aménagement de plus de 5 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher doivent être directement compatibles avec le Scot. **Au cours de l'année 2021, le SMRR a donné plusieurs avis sur des projets entrant dans ce cadre, projets de**

**logements, économiques ou commerciaux :**

■ **Permis d'aménager - Commune de Beaurepaire**

(CC. Entre Bièvre et Rhône) - avis favorable

■ **Projet de DUP - EPORA - Commune de Sonnay**

(CC. Entre Bièvre et Rhône) - avis favorable

■ **Permis de construire - création d'entrepôt logistique chimie au Sud de la plateforme chimique de Saint-Clair- Les Roches - Commune de Saint-Clair-du-Rhône**  
(CC. Entre Bièvre et Rhône) - avis favorable

### *La Commission Départementale d'Aménagement Commerciale (CDAC)*

La consultation sur les projets commerciaux est soumise à la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale.

■ **Commission Départementale d'Aménagement Commerciale, du 29 juin 2021 : extension de l'enseigne LIDL à Saint-Barthélémy - avis favorable du SMRR.**

# EAU ET ASSAINISSEMENT

*La régie Eaux d'Entre Bièvre et Rhône entame sa deuxième année de fonctionnement, un an après la prise de compétence eau potable par la Communauté de communes. L'objectif : assurer une gestion globale de l'eau et de l'assainissement sur un territoire cohérent.*

**885 KM**

de canalisations d'eau potable

**4 560 859 M<sup>3</sup>**

d'eau potable produits

**84%**

des abonnés desservis par  
l'assainissement collectif

## EAU ET ASSAINISSEMENT

# LA RÉGIE DES EAUX D'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence de l'eau potable est assurée par Entre Bièvre et Rhône. Déjà compétente en assainissement depuis 2019 sur l'entièreté du territoire, elle gère désormais l'eau et l'assainissement. Une régie unique de l'eau et de l'assainissement est mise en place et constitue le service des eaux. Sa mission consiste à :

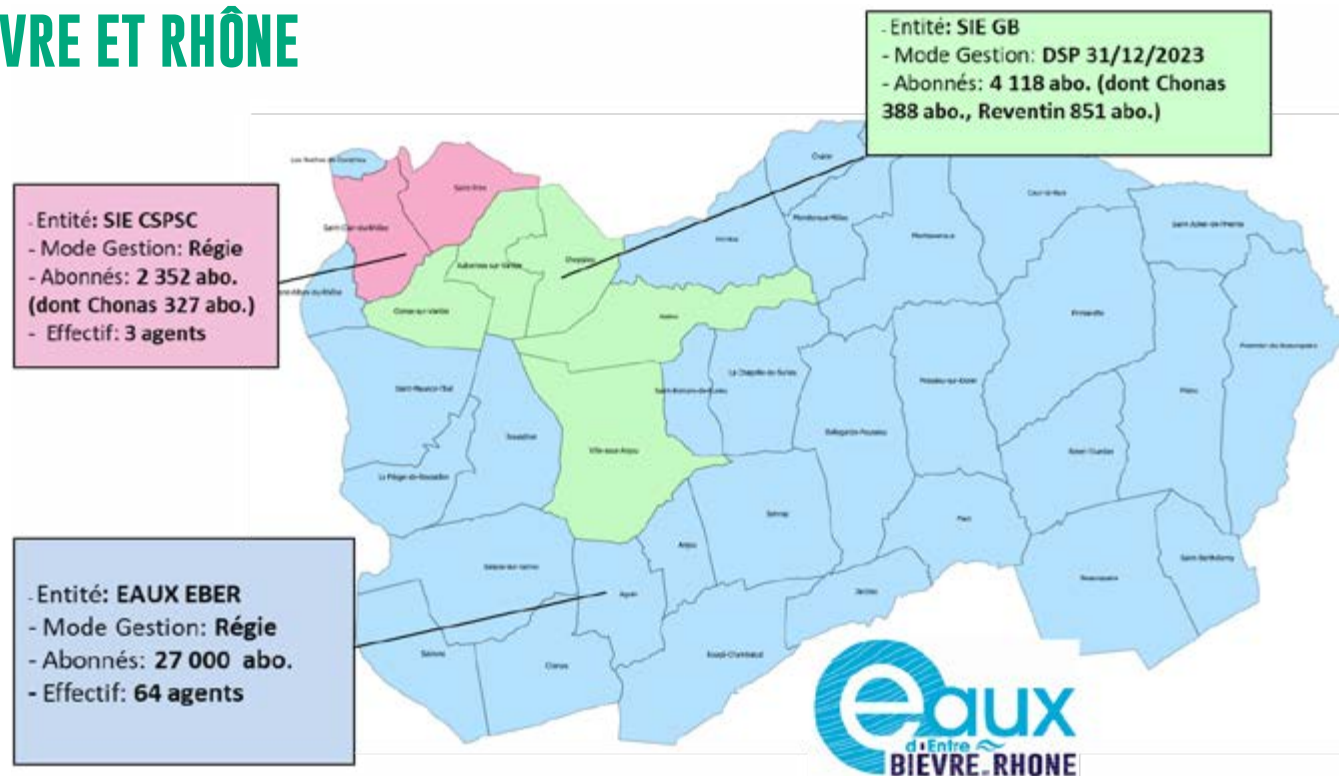
- gérer l'eau potable pour 30 communes (voir carte ci-contre) : elle a en charge l'ensemble du service, de la protection des ressources jusqu'à la distribution au compteur d'eau.
- gérer la collecte des eaux usées, leur traitement et leur valorisation au sein d'unités d'épuration pour les 37 communes du territoire.
- accompagner et conseiller les abonnés ayant une installation d'assainissement non collectif.

### L'organisation du service

Le service « relation aux abonnés » regroupe l'ensemble des missions d'accueil, d'information, de suivi des abonnements et de facturation.

Le service « assainissement » assure l'ensemble du fonctionnement des unités de traitements des eaux, du réseau d'assainissement et du contrôle, conseil, entretien des installations d'assainissement non collectif.

Le service « travaux » permet de réaliser ou faire réaliser toutes les opérations d'entretien, de maintenance, de réparation et de branchement neuf tant en eau qu'en assainissement.



- Communes dont l'eau potable est gérée par Eaux d'Entre Bièvre et Rhône
- Communes dont l'eau potable est gérée par le syndicat intercommunal des Eaux Gerbey Bourassonnes (Assieu, Clonas-sur-Varèze, Auberives-sur-Varèze, Cheyssieu et Ville-sous-Anjou)
- Communes gérées par le syndicat des Eaux de Chonas-l'Amballan (Saint-Prim et Saint-Clair-du-Rhône)  
**Eaux d'Entre Bièvre et Rhône est membre de ces 2 syndicats.**

Le service de l'eau potable est en charge de l'ensemble de la distribution, entretien et surveillance du réseau d'eau potable, des stations de pompage et réservoirs associés. Il assure l'ensemble des interventions techniques sur le réseau et auprès des abonnés. Il est en charge de la relève des compteurs et du contrôle de la qualité de l'eau.

### La population desservie

Le service public d'eau potable dessert 27 610 abonnés pour 57 471 habitants.

Le service public d'assainissement collectif dessert 27 864 abonnés (59 244 habitants). 84% des abonnés du territoire sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 4 741 abonnés (10 199 habitants).



## LE PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le tarif n'est pas uniforme sur l'ensemble des communes mais une démarche de lissage est en cours avec une échéance de tarif unique programmée pour 2027/2028. Les tarifs comprennent une partie fixe uniforme sur le territoire et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable différente selon la commune. **Le prix moyen de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 3,81 € TTC / m<sup>3</sup> pour un usagé consommant 120 m<sup>3</sup> par an.**

### Le prix de l'eau

Le prix moyen de l'eau potable s'élève à 1,964 € TTC / m<sup>3</sup> pour un abonné qui consomme 120 m<sup>3</sup> par an. Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier N+1 avec pour la première année en 2022, Saint-Clair-du-Rhône et Saint-Prim.



Redevance payée par les abonnés du service Tarifs applicables au 1 <sup>er</sup> janvier en € HT		2021	2022	€ TTC (pour 120 m <sup>3</sup> )
		€ HT	€ HT	Incidence* %
Redevance prélèvement		0,1	0,1	
Agnin, Anjou, Chanas, Le Péage-de-Roussillon, Roussillon, Sablons, Saint-Maurice-l'Exil, Salaise-sur-Sanne	PF (DN15)	36,28	36,28	232,10 €
	€/ m <sup>3</sup>	1,111	1,151	2,23%
Saint-Alban-du-Rhône	PF	36,28	36,28	157,28 €
	€/ m <sup>3</sup>	0,460	0,560	8,75%
Vernioz, Chalon, Monsteroux-Milieu, Montseveroux, Cour-et-Buis, Saint-Julien-de-L'Herms, Saint-Romain-de-Surieu, La Chapelle-de-Surieu, Bellegarde-Poussieu, Moissieu-sur-Dolon, Primarette, Pisieu, Pommier-de-Beaurepaire, Sonnay, Jarcieu, Pact, Revel-Tourdan, Bougé-Chambalud	PF (DN15)	36,28	36,28	253,12 €
	€/ m <sup>3</sup>	1,317	1,317	0,0%
Beaurepaire, Saint-Barthélémy	PF (DN15)	36,28	36,28	209,19 €
	€/ m <sup>3</sup>	0,910	0,970	3,77%
Les Roches-de-Condrieu	PF (DN15)	36,28	36,28	276,28 €
	€/ m <sup>3</sup>	1,551	1,500	-2%
Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Pim	PF (DN15)	36,00	36,28	224,38
	€/ m <sup>3</sup>	1,020	1,090	4%

\* y compris taxe agence de l'eau et en TTC / PF (DN15) : part fixe - débit nominal 15

# EAU ET ASSAINISSEMENT

## Le prix de l'assainissement

Le prix moyen de l'assainissement s'élève à 1,849 € TTC / m<sup>3</sup> pour un abonné qui consomme 120 m<sup>3</sup> par an.



Redevance payée par les abonnés du service Tarifs applicables au 1 <sup>er</sup> janvier en € HT		2021	2022	€ TTC (pour 120 m <sup>3</sup> )
		€ HT	€ HT	Incidence* %
Agnin, Anjou, Auberives-sur-Varèze, Chanas, Cheyssieu, Le Péage-de-Roussillon, Roussillon, Sablons, Saint-Maurice-l'Exil, Sablons, Salaise-sur-Sanne, Saint-Prim	Part fixe	34	34	218,24 €
	€/ m <sup>3</sup>	1,18	1,21	2,48%
Assieu	Part fixe	34	34	257,84 €
	€/ m <sup>3</sup>	1,51	1,51	0,51%
Saint-Alban-du-Rhône, Les Roches-de-Condrieu, Saint-Clair-u-Rhône, Clonas-sur-Varèze	Part fixe	34,	34	218,24 €
	€/ m <sup>3</sup>	1,12	1,21	6,44%
Vernioz, Chalon, Monsteroux-Milieu, Montseveroux, Cour-et-Buis, Saint-Julien-de-L'Herms, Saint-Romain-de-Surieu, La Chapelle-de-Surieu, Bellegarde-Poussieu, Moissieu-sur-Dolon, Primarette, Pisieu, Pommier-de-Beaurepaire, Sonnay, Jarcieu, Pact, Revel-Tourdan, Bougé-Chambalud, Ville-sous-Anjou	Part fixe	34	34	257,84 €
	€/ m <sup>3</sup>	1,59	1,51	-3,46%
Beaurepaire, Saint-Barthélémy	Part fixe	34	34	189,20 €
	€/ m <sup>3</sup>	0,92	0,99	5,91%

\* sur la valeur TTC y compris taxe agence de l'eau (+0,01 €/m<sup>3</sup> en 2022)

### L'EAU POTABLE

Les ressources en eau sont nombreuses. Celle des Iles est la plus sollicitée. En moyenne, tous besoins confondus, les prélèvements d'eau atteignent 12 500 m<sup>3</sup> par jour, soit 220 litres par jour par habitant.

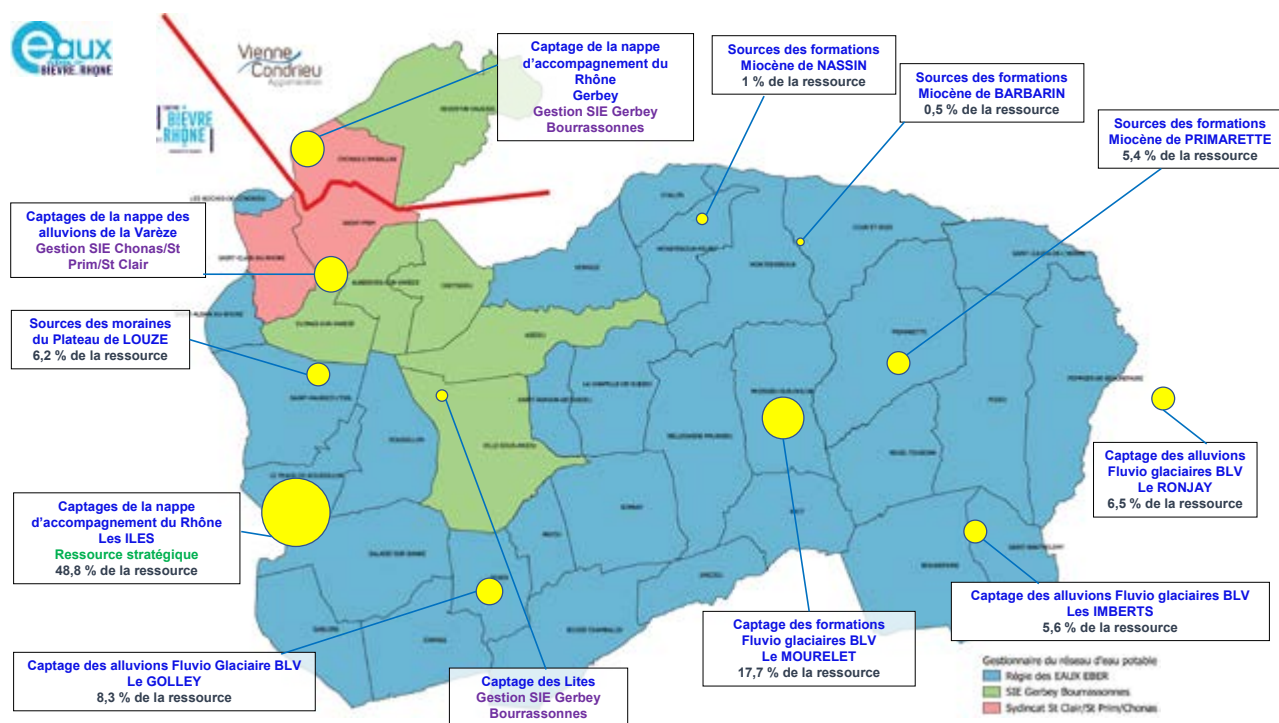
#### La qualité et le traitement de l'eau

L'eau potable est traitée par chloration (hormis pour les eaux de captage du Ronjay où un projet de chloration doit être mis en place).

Les résultats du contrôle réglementaire transmis par l'ARS démontrent une bonne qualité de l'eau distribuée tout au long de l'année. L'indicateur de conformité bactériologique est de 100%. Concernant les paramètres physico-chimiques, 19 analyses présentent des valeurs au-delà de la norme (ou de la référence de qualité pour l'équilibre calco-carbonique). Ils font l'objet d'une surveillance et à partir de 2021 d'une surveillance renforcée.

Points de prélèvement	Communes	2020	2021	Part globale
Les Iles	Le Péage-de-Roussillon	2 167 028 m <sup>3</sup>	2 255 923 m <sup>3</sup>	49%
Golley Moulins	Agnin	315 682 m <sup>3</sup>	264 664 m <sup>3</sup>	6%
Golley Puits		180 865 m <sup>3</sup>	215 558 m <sup>3</sup>	5%
Source Francou	Saint-Maurice-l'Exil	1 951 m <sup>3</sup>	/	0%
Source de Mata		250 722 m <sup>3</sup>	227 792 m <sup>3</sup>	5%
Sources Barbarin	Cour-et-Buis	21 404 m <sup>3</sup>	19 942 m <sup>3</sup>	0%
Sources Nassin	Monsteroux-Milieu	39 670 m <sup>3</sup>	37 238 m <sup>3</sup>	1%
Mourelet	Moissieu-sur-Dolon	757 808 m <sup>3</sup>	751 470 m <sup>3</sup>	16%
Ronjay	Faramans	328 661 m <sup>3</sup>	240 620 m <sup>3</sup>	5%
Les Imberts	Saint-Barthélémy	239 150 m <sup>3</sup>	280 666 m <sup>3</sup>	6%
Sources Primarette	Primarette	264 225 m <sup>3</sup>	266 986 m <sup>3</sup>	6%
<b>Total</b>		<b>4 567 166 m<sup>3</sup></b>	<b>4 560 859 m<sup>3</sup></b>	<b>100%</b>

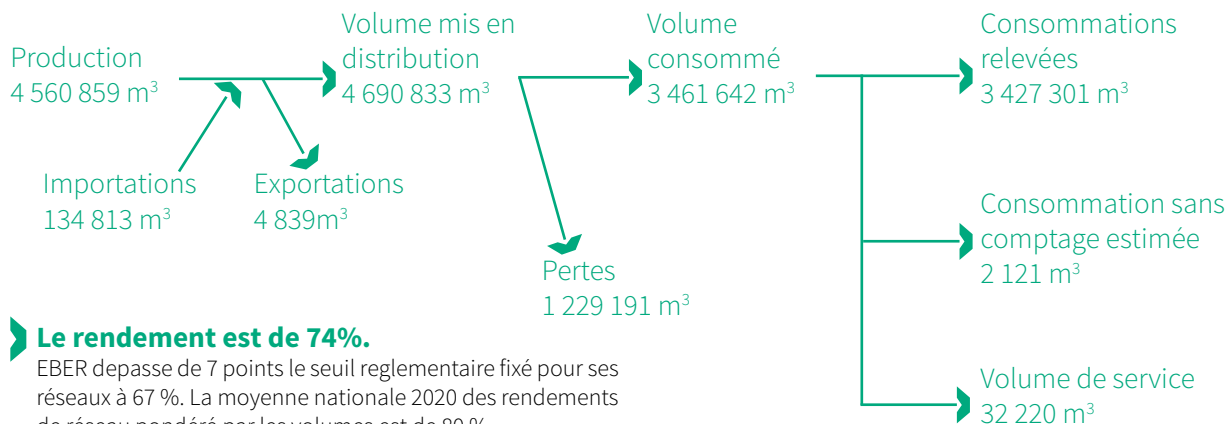
#### Captages d'eau potable alimentant Entre Bièvre et Rhône



Site de captage d'eau potable du Golley à Agnin



## Les volumes et les rendements



## Le patrimoine de l'eau

Le réseau présente une longueur hors branchement de 885 km de canalisations réparties sur le territoire EBER. La capacité de stockage est disparate selon les secteurs. Au total, il y a une capacité de stockage de 20 625 m<sup>3</sup> répartis sur 35 ouvrages. Des investissements sont programmés pour améliorer la situation et l'autonomie des installations. L'objet est de retrouver des autonomies de l'ordre de la journée.

Le renouvellement du parc compteurs s'est engagé à partir de 2021, devant permettre un renouvellement vertueux et périodique des compteurs sous 6 ans. 48 % du parc est équipé en compteurs « radio ».

521 puits sont recensés par le service, soit 2% des abonnements (1/3 alimenterait aussi l'habitation).

Le nombre d'abonnés s'élève à 27 610, soit une forte augmentation de 2,5% (révélatrice de la pression foncière sur le territoire EBER). La consommation moyenne par abonnement est de 118 m<sup>3</sup> par an. Cette consommation est ramenée à 108 m<sup>3</sup> par an si on ne prend en compte que les abonnés domestiques.

Eaux d'Entre Bièvre et Rhône s'est engagé sur un délai maximal de 8 jours pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. A ce jour, tout est mis en œuvre pour satisfaire l'abonné dans un délai de 72 h.

## Les travaux sur les réseaux

En 2021, 720 chantiers ont été conduits sur la régie, pour un montant global de 1 061 010 €. 21 % de ces travaux ont été sous-traités. L'eau représente 64 % des travaux contre 36% pour l'assainissement. 66 % sont des travaux neufs et 34 % des travaux de rénovation.



Station d'épuration des Blâches au Péage-de-Roussillon

## L'ASSAINISSEMENT

### Le patrimoine

Le réseau d'eaux usées comprend 579 km de canalisations, dont 100 sont unitaires, soit 17%. 199 km de réseau pluvial sont recensés.

### La station d'épuration des Blâches au Péage-de-Roussillon

Le système d'assainissement collectif des Blâches est le plus important du territoire d'EBER. Il traite les eaux usées des communes de Roussillon, Péage-de-Roussillon, Salaise-sur-Sanne, Chanas, Sablons, Anjou, Agnin, Assieu (partiellement), Monsteroux-Milieu, Bougé-Chambalud, La Chapelle-de-Surieu, Montseveroux, Ville-sous-Anjou, Saint-Romain-de-Surieu, Sonnay et Vernioz. Le raccordement de la commune de Saint-Maurice-l'Exil a été fait le 1<sup>er</sup> juin 2021. Les communes d'Assieu et de Cours-et-Buis seront à terme raccordées à ce système

avec suppression des lagunes en place.

Cette station d'épuration a une capacité nominale de 68 600 équivalents habitants (99 800 équivalents habitants en pointe) et 19 900 m<sup>3</sup> d'eau par jour. En 2021, elle a reçu un débit moyen journalier de 8 019 m<sup>3</sup> par jour.

En 2021, elle a traité 2 847 267 m<sup>3</sup> d'eaux usées.

Elle a accueilli et valorisé sur le site 2 512 m<sup>3</sup> de matières de vidange, 600 m<sup>3</sup> des graisses et 8 962 tonnes de matières de curage.

Elle a produit 425 tonnes des boues en matière sèche. La totalité de ces boues est revalorisée en compost.

Ses performances sont excellentes. Le raccordement de la station de Saint-Maurice-l'Exil, courant 2021, permettra d'améliorer le fonctionnement et d'optimiser les coûts de traitement.



Poste de relevage à Saint-Maurice-l'Exil - le raccordement des eaux usées de l'ancienne station d'épuration de saint-Maurice-l'exil vers celle des Blâches a été réalisé au 1<sup>er</sup> juin 2021.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### La station d'épuration de Saint-Alban-du-Rhône

Le Système d'assainissement de Saint-Alban-du-Rhône traite les eaux usées de 9 communes (Saint-Alban-du-Rhône, Clonas-sur-Varèze, Les Roches-de-Condrieu, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Prim, Chavanay, Condrieu, Saint-Michel-sur-Rhône, Vérin), soit 16 000 équivalents habitants. Cette station a une capacité de 3 360 m<sup>3</sup> par jour. En 2021, la station d'épuration a reçu un débit moyen journalier de 2945 m<sup>3</sup> par jour. Elle a fonctionné en moyenne à 87,7% de sa capacité nominale.

En 2021, elle a traité 1 075 062 m<sup>3</sup> d'eaux usées.

Elle a produit 216 tonnes de boues en matière sèche, entièrement revalorisées en compost.

### La station d'épuration d'Auberives-sur-Varèze

Cette station fait l'objet d'un chantier de réhabilitation en un ouvrage de traitement de 4 500 équivalents habitants, sur le site même à partir de janvier 2019. Le nouvel ouvrage a été mis en service en 2020. L'année 2021 est sa première année complète de fonctionnement. La station a reçu un débit moyen de 355 m<sup>3</sup> par jour.

En 2021, elle a traité 129 547 m<sup>3</sup> d'eaux usées.

Elle a produit 38 tonnes de boues en matière sèche, entièrement épandues en agriculture ou compostées.

### La station d'épuration de Beaurepaire

Le système d'épuration de Beaurepaire assure la collecte et le traitement des eaux usées de Beaurepaire, Saint-Barthélemy, Primarette et une partie de Revel-Tourdan. Les eaux usées du bas de Pajay, de Beaufort, Thodure, Viriville, Marcilloles, Chatenay et Marcollin, communes de Bièvre Isère Communauté y sont aussi raccordées.

Cette station a une capacité de 12 500 équivalents habitants. Cette station a une capacité de 2 550 m<sup>3</sup> par jour. En 2021, la station d'épuration a reçu un débit moyen journalier de 1 732 m<sup>3</sup> par jour. Elle a fonctionné en moyenne à 67,9% de sa capacité nominale.

Elle a traité 581 410 m<sup>3</sup> d'eaux usées en 2021.

Elle a produit 141 tonnes de boues en matière sèche, entièrement épandues en agriculture ou compostées. Elle a accueilli 269 m<sup>3</sup> de matières de vidange.



© 4 Vents

Station d'épuration de Beaurepaire



© EBER

Station d'épuration à Auberives-sur-Varèze

## 7 lagunes naturelles

Les lagunes accueillent les eaux usées dans des bassins successifs dans lesquels elles sont traitées par des micro-organismes et bactéries générées par les algues, phytoplanctons et plantes aquatiques.

**La lagune d'Agnin** a une capacité de 400 équivalents habitants. Elle présente un débit de 50 m<sup>3</sup> par jour.

**La lagune d'Assieu** a une capacité de traitement de 1200 équivalents habitants. En fin d'année 2017 le système a été allégé de 328 abonnés soit environ 750 habitants qui ont été basculés sur le transit du Dolon-Varèze et ainsi traités à la station des Blaches. La lagune ne supporte plus qu'environ 500 habitants. Un projet est en cours d'étude pour envisager le remplacement de la lagune à partir de 2023.

**La lagune de Moissieu-sur-Dolon** a une capacité de traitement est de 367 équivalents habitants, avec une capacité nominale de 55 m<sup>3</sup> par jour.

**La lagune de Bellegarde-Poussieu** a une capacité de traitement de 533 équivalents habitants. Sa capacité nominale est de 79,95 m<sup>3</sup> par jour.

**La lagune de Revel-Tourdan** a une capacité de traitement de 267 équivalents habitants. Sa capacité nominale est de 40,05 m<sup>3</sup> par jour.

**La lagune de Cour-et-Buis** a une capacité de traitement de 450 équivalents habitants. Sa capacité nominale est de 67,5 m<sup>3</sup> par jour. L'ouvrage sera remplacé en 2023 par un poste de relevage permettant d'envoyer les effluents à la station d'épuration des Blâches au Péage-de-Roussillon.



Lagunage à Bellegarde-Poussieu

© 4 Vents

## 5 filtres plantés de roseaux

Il s'agit d'un système où les eaux usées sont épurées naturellement dans un bassin rempli de substrat minéral et où sont plantés des roseaux. Les plantes drainent et oxygènent les bactéries qui assurent la décomposition des matières organiques.

**Le filtre planté de roseaux de Pisieu** : la lagune historique de Pisieu a été refaite en 2021 et remplacée par un filtre planté de roseaux d'une capacité de 420 équivalents habitants. Le procédé mis en oeuvre est de type filtre planté de roseaux avec zone de rejet végétalisée afin de favoriser l'infiltration des eaux traitées et ainsi limiter l'impact sur le milieu récepteur.

**Le filtre planté de roseaux de Pact** a une capacité de traitement de 1000 équivalents habitants, avec une capacité nominale de 75m<sup>3</sup> par jour. Actuellement, seul un bassin sur les deux est en service, soit 500 équivalents habitants.

**Le système de Jarcieu** a une capacité de traitement de 1200 équivalents habitants avec une capacité nominale de 180 m<sup>3</sup> par jour.

**Le système de Pommier-de-Beaurepaire** a une capacité de traitement de 800 équivalents habitants, avec une capacité nominale de 120 m<sup>3</sup> par jour. Actuellement, la charge théorique est de l'ordre de 220 équivalents habitants, soit 28% de la capacité de l'ouvrage.

**Le système de Chanas**, sur le hameau du Rosay, a une capacité de 132 équivalents habitants. Le site fonctionne correctement et les raccordements sont faits à 60%.

## ► I EAU ET ASSAINISSEMENT

### L'usine de compostage

L'usine de compostage est située au Péage-de-Roussillon. Elle assure :

- le traitement des déchets verts issus des déchèteries, de quelques professionnels du secteur et des services techniques des communes ;
- le traitement des boues issues de l'épuration des eaux usées en provenance des stations de traitement de Péage-de-Roussillon, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Alban-du-Rhône et Auberives-sur-Varèze ;
- la fabrication de compost normé NFU 44-095 ;
- la valorisation du compost.

Le site a été agrandi en 2018 afin de correspondre aux nouvelles capacités de production de la station des Blâches, dont elle est attenante. Le traitement comprend plusieurs phases : la réception des boues d'épuration et des déchets verts bruts, le broyage des déchets verts, le mélange, le compostage, la maturation, le tamisage, puis le stockage en lots. Le compost est alors utilisable et peut être évacué en épandage agricole, pour une utilisation paysagère ou être commercialisé. La durée du procédé afin d'obtenir un produit fini de qualité est d'environ 5 mois, entre l'arrivée des matières sur le site et l'épandage.

En janvier 2020, l'accès aux déchèteries avait été réglementé et réservé aux particuliers. Un accueil payant des déchets verts des professionnels a été mis en place. Aussi, le volume global des déchets verts sur le site avait baissé de 1 000 tonnes soit 20%. **En 2021, le site a accueilli 5 000 tonnes de déchets verts et 4 200 tonnes de boues. Il a produit 3 000 tonnes de compost.**



Usine de compostage

## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) compte 4741 abonnés pour 10 199 habitants. En 2021, le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif est de 57%.

Le SPANC effectue différents types de contrôles intervenant tout au long de la vie de l'installation, du projet à son utilisation au quotidien : contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou à réhabiliter, contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes.

### Les contrôles de 2021 en quelques chiffres :

- 84 dossiers de demande d'installation d'un système d'assainissement non collectif ont été traités.
- 138 installations d'assainissement non collectif ont été mises en place entraînant un contrôle en tranchées ouvertes.
- 142 diagnostics ont été réalisés dans le cadre d'une vente immobilière (ce chiffre est en forte hausse : 44 en 2020).
- 45 diagnostics périodiques de bon fonctionnement ont été réalisés.

Concernant les contrôles « diagnostic de l'existant », l'ensemble des logements présents sur le territoire a été contrôlé et le service effectue maintenant les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien.

### Le coût du service s'élève à :

- 240 € HT par dossier pour la vérification préalable du projet et de l'exécution des travaux ;
- 20 € par an pour le conseil, la vérification du fonctionnement et de l'entretien d'une installation individuelle ;
- 30 € par an pour la vérification du fonctionnement et de l'entretien d'une installation d'assainissement non collectif groupée sans individualisation de la fourniture d'eau ;
- 80 € par dossier pour le contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation.



*Vue d'ensemble de l'opération  
autour du pont qui enjambe la  
Varèze à Saint-Alban-du-Rhône*

# VOIRIE

*La Communauté de communes est en charge de la gestion et de l'entretien de 632 km de voies communales et de 70 km de routes départementales et de route nationale en agglomération.*

**2,62 MILLIONS D'€**

d'investissement  
(programme voirie + grands chantiers)

**1,56 MILLION D'€**

pour les travaux d'entretien courant

**36**

opérations d'investissement

## LE PROGRAMME VOIRIE

Le programme voirie 2021 a concerné **33 opérations** réparties sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes pour un montant de **1,94 millions d'€ TTC**. La moitié des chantiers concerne des aménagements de sécurité : carrefours, plateaux, cheminements piéton, etc. Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes s'efforce de prendre en compte dans toutes les opérations de voirie qu'elle mène :

- le volet économique, en testant de nouvelles techniques d'entretien ;
- le volet environnemental, en intégrant dans ses projets les modes doux dès que cela est possible.

## LES GRANDS CHANTIERS

### **Construction d'un mur de soutènement à Saint-Maurice-l'Exil**

L'ouvrage, initialement bâti en galets du Rhône, présentait un danger pour les usagers et riverains. Au fil du temps, la circulation routière et la réalisation de réseaux divers à proximité, ont fragilisé le mur. Celui-ci s'est partiellement éboulé sur environ 15 mètres linéaires. **L'ouvrage, d'une hauteur moyenne de 2,50 mètres a été reconstruit sur une quarantaine de mètres de longueur. Le montant de l'opération est de 117 000 € TTC.**

*carrefour route de Pisieu / chemin de Pommier à Beaurepaire*



*Mur de soutènement à Saint-Maurice-l'Exil*



*avant les travaux*



*après les travaux*

### Le parking de Port Vieux au Péage-de-Roussillon :

Le bâtiment industriel démoli en 2019 a laissé place à une plateforme d'environ 2 000m<sup>2</sup> que la communauté de communes a aménagé pour **créer un parking de 60 places proche de la gare SNCF** et du futur cinéma qui sera construit en lieu et place de l'ancienne coopérative du Péage-de-Roussillon.

La plateforme de ce parking a été réalisée, en grande partie, avec les matériaux issus de la démolition du bâtiment ce qui a permis la réalisation des places de stationnement en béton drainant et ainsi limiter l'imperméabilisation des sols.

**Le montant de l'opération est de 265 000 € TTC.**



## LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT

Les travaux d'entretien courant de la voirie ont pour objet de **maintenir la qualité du patrimoine routier afin d'assurer à l'usager de circuler dans de bonnes conditions de sécurité et de confort.**

En 2021, ce sont près de **770 interventions** qui ont été réalisées pour assurer l'entretien courant du patrimoine routier : 640 par les agents de l'équipe voirie et 130 par les entreprises. Il s'agit de la signalisation verticale, le marquage, la réfection de chaussée, l'entretien des fossés, des ouvrages d'art, etc.

**Le montant total des travaux d'entretien est de 1,56 million d'euros.**



## Requalification de la route des Balmes à Saint-Alban-du-Rhône

Cette opération a débuté en janvier 2021 par une première phase : le **renouvellement du réseau d'eau potable**. Ensuite, le **pont qui enjambe la Varèze a fait l'objet d'importants travaux**. Cette étape fut particulièrement technique : élargissement de la chaussée, création de trottoirs sur l'ouvrage, réalisation d'un mur de soutènement, terrassement sur la voûte existante, bétonnage de la contre-voûte... Après que la commune a enfoui les réseaux secs, **la création d'un cheminement piéton (trottoirs) sur la route des Balmes pour un montant de 295 000 € TTC** a signé la fin du chantier cet été. Les habitants peuvent ainsi rejoindre, en toute sécurité, les divers équipements de la commune implantés de part et d'autre des rives de la Varèze.

La Commune de Saint-Alban du Rhône a pris en charge les travaux de réseaux secs, d'embellissement, le mobilier urbain, la signalétique non routière. La Communauté de communes EBER, le reste des travaux à savoir : la chaussée, les trottoirs et accotements des voies, les ouvrages d'art, aménagements de sécurité, signalisations routières horizontales et verticales.





# TRANSPORTS

*Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le réseau des Transports du Pays Roussillonnais (TPR), a poursuivi son rôle d'aide à la mobilité auprès de la population du territoire.*

**218 283**

montées dans les bus  
de la ligne A

**1 000 000 €**

de budget de fonctionnement

## LE RÉSEAU TPR

### La ligne A

est une ligne régulière reliant les pôles urbains de l'agglomération roussillonnaise au départ de Saint-Clair-du-Rhône et de Chanas. Elle dessert ainsi les principaux équipements et services : administrations, commerces, gares, centres médicaux, établissements scolaires. Elle fonctionne du lundi au samedi de 6h05 à 20h30 avec une fréquence d'un bus toutes les 30 minutes en heures de pointe et un bus toutes les heures en heures creuses. Les véhicules et la plupart des arrêts de la ligne sont aménagés pour les malvoyants et les personnes à mobilité réduite.

**En 2021, la ligne A a enregistré 218 283 montées, en hausse de 30% par rapport à 2020.**

La fréquentation moyenne est de :

- » 18 190 montées par mois
- » 720 montées par jour.

### Transport à la demande zonal

Les services de TAD zonal (Nord, Centre et Sud) permettent de rejoindre sur réservation l'agglomération roussillonnaise depuis l'ensemble des communes de l'ex. Pays Roussillonnais grâce à 2 aller-retours possibles par jour et 76 points d'arrêts répartis sur le territoire.

### Transport à la demande access

Le TAD Access est un service de transport à la demande en porte à porte sur réservation, dédiés aux personnes âgées de plus de 75 ans ou aux personnes à mobilité réduite sur le territoire de l'ex. Pays Roussillonnais.

**311 personnes ont fait faire leur Pass Access pour bénéficier de ce service. Ils ont réalisé 6 386 trajets en 2021, soit une hausse de 30% par rapport à 2020.**

## » LES PROJETS

### Vers une extension du réseau

#### d'ici 2023

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône travaille sur une extension de son réseau de transport en commun pour apporter un service nouveau à l'échelle d'Entre Bièvre et Rhône. **Ce nouveau réseau pourrait voir le jour au 2<sup>e</sup> semestre 2023.**

### Développement des modes doux

La Communauté de communes travaille également sur une politique de développement des infrastructures de services et d'usages pour encourager la pratique des modes doux.

## BUDGET

En 2021, le budget de fonctionnement du réseau TPR s'est élevé à environ **1 MILLION D'EUROS**. Les recettes de billetterie ont représenté **120 000 €**.



# SOLIDARITÉ

*La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône intervient en faveur du développement social du territoire. Ces actions sont menées dans le cadre de la politique de la ville et dans les domaines du social, de la santé et de la jeunesse.*

**260 000 €**

crédits spécifiques déployés pour les quartiers prioritaires

**32**

personnes aidées financièrement pour les formations BAFA et PSC1

**201**

personnes reçues au Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)

**70 000 €**

soutien financier pour le Secours Populaire et le Secours Catholique

## ► POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville permet, autour d'un projet de territoire partagé par tous les acteurs, d'articuler de façon cohérente les enjeux de cohésion sociale, de développement économique et de renouvellement urbain pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires.

### Quartiers prioritaires sur le territoire

- « Vieux-Péage – Les Ayencins » (Péage-de-Roussillon)
- « Route de Sablons » (Péage-de-Roussillon et Roussillon).

Ces deux quartiers sont classés en Politique de la Ville depuis 2015.

## LE CONTRAT DE VILLE

Conclu pour la période 2015-2020 et prorogé jusqu'en 2022, entre l'État, la Communauté de communes, les communes de Péage-de-Roussillon, Roussillon, le Département de l'Isère, les services et les opérateurs publics (Pôle Emploi, la CAF\*, L'Éducation Nationale...), les acteurs économiques et les bailleurs sociaux.

Le contrat de ville est décliné autour de 3 piliers :

- La **cohésion sociale** ;
- Le **cadre de vie et le renouvellement urbain** ;
- Le **développement économique et l'emploi**.

## CHIFFRES CLÉS SUR L'ANNÉE 2021

Chaque année, un appel à projets est lancé par la **Communauté de communes**. Les structures peuvent proposer des projets dans différents domaines comme : l'emploi, l'éducation, la santé, la culture, le sport..., pour améliorer les conditions de vie des habitants, réduire les inégalités et garantir une égalité réelle d'accès aux droits. Ces actions doivent bénéficier majoritairement aux habitants des quartiers prioritaires.

- **29 dossiers déposés** dans le cadre de l'appel à projets 2021 du contrat de ville.
- **26 actions financées** au titre de la politique de la ville dont : 17 en matière de cohésion sociale, 7 en matière d'emploi et de développement économique, 1 en matière de cadre de vie et 1 pour l'ingénierie et le pilotage du contrat de ville.
- **12 porteurs de projets accompagnés**.

## BUDGET

- **128 000 € de crédits spécifiques mobilisés** par l'État (68 200 €), La Région (50 000 €) et EBER (9 800 €).

## QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS

L'année 2021 a encore été impactée par la crise sanitaire mais les acteurs du territoire se sont mobilisés pour répondre aux besoins des habitants et assurer une présence au sein des quartiers.

### Bus France Services - PIMMS Médiation Isère

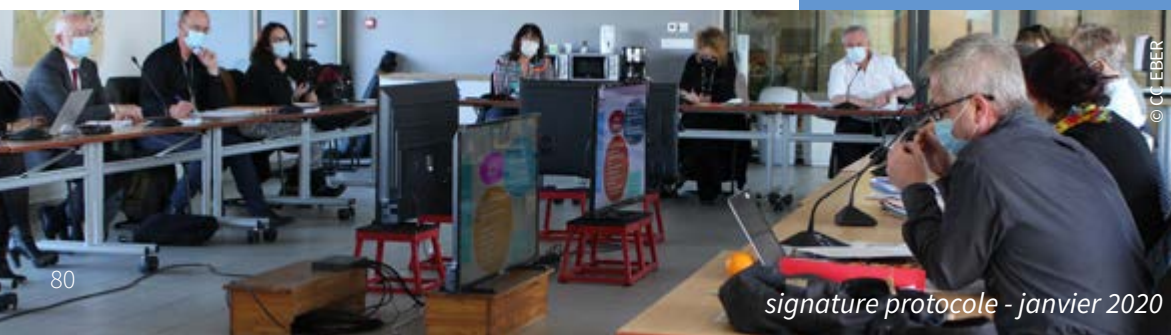
Depuis le **24 février 2021**, un bus France Services, porté par le Point d'Information Médiation Multiservices (PIMMS) Médiation Isère, intervient sur les communes du Péage-de-Roussillon et de Roussillon. L'objectif étant de **faciliter l'accès aux services et aux droits des habitants des quartiers prioritaires**. Des permanences hebdomadaires, sans rendez-vous, ont lieu en alternance, tous les mercredis matin :

- en semaine paire : place de la République à Roussillon ;
- en semaine impaire : place Paul Morand au Péage-de-Roussillon.

En pratique, cette unité mobile est animée par 2 médiateurs sociaux, formés aux démarches numériques proposées par les 9 opérateurs de services publics du label France Services :

- **Ministère de l'Intérieur** (ANTS<sup>1</sup> : aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise) ;
- **Ministère des Finances Publiques** (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source) ;
- **Ministère de la Justice** (accompagnement dans l'accès au droit) ;

<sup>1</sup> Agence Nationale des Titres Sécurisés



signature protocole - janvier 2020



- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- Assurance retraite (CARSAT) ;
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;
- Pôle Emploi ;
- Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- La Poste.

Le label « France Services » permet aux médiateurs d'avoir des référents dédiés dans chaque institution et de disposer d'un logiciel spécifique pour poser leurs questions et ainsi avoir des réponses en moins de 48h.



## Point Info Emploi - Mission Locale de l'Isère Rhodanienne

Adossées au bus France Services, les permanences emploi (Point Info Emploi) sont proposées une fois par mois sur les 2 communes accueillant le bus. Elles sont **organisées par la Mission Locale de l'Isère Rhodanienne** (MLIR) et le **Service Accompagnement vers l'Emploi** (SAVE) de l'intercommunalité.

Ces permanences permettent aux usagers de rencontrer un conseiller en évolution professionnelle, dont le rôle est d'informer, de conseiller, d'orienter, voire de procéder à une inscription en direct à la MLIR, intégrant éventuellement un premier niveau de service pour les 16/25 ans.

## DISPOSITIFS LIÉS À LA POLITIQUE DE LA VILLE

### ► EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

#### Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le PRE permet de construire un **parcours individualisé pour les enfants de 2 à 16 ans**, présentant des signes de fragilité au niveau de leur scolarité ou bien encore de leur environnement social ou familial.

La mutualisation des regards de différents professionnels impliqués dans la démarche (enseignants, éducateurs, assistantes sociales, animateurs...), permet de mieux comprendre la situation de l'enfant et de lui apporter une solution personnalisée. Ce **dispositif est porté par le CCAS<sup>2</sup> du Péage-de-Roussillon**, avec le **soutien financier de l'État** (31 000 €), **EBER** (7 000 €), la **CAF<sup>3</sup>** (5 500 €) et le **CCAS de Saint-Maurice-l'Exil** (3 000 €).

Le PRE s'adresse prioritairement aux enfants résidents dans les quartiers prioritaires mais des parcours peuvent être réalisés hors périmètre grâce aux participations financières d'EBER et du CCAS de Saint-Maurice-l'Exil.

<sup>2</sup> Centre Communal d'Actions Sociales

<sup>3</sup> Caisse d'Allocations Familiales

Le PRE sur l'année 2021

#### ■ 43 enfants accompagnés

dont 20 habitant les quartiers prioritaires, les autres résident principalement dans les communes suivantes : Le Péage-de-Roussillon, Saint-Maurice-l'Exil, Cheyssieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay ou encore Assieu.

#### ■ 14 nouveaux enfants pris en charge

dont 7 habitant l'un des deux quartiers prioritaires (les autres sont entrés dans le dispositif précédemment).

#### Actions éducatives et de loisirs : le dispositif Ville Vie Vacances (VVV)

Ce dispositif permet de **financer des actions éducatives à destination des enfants et des jeunes de 11 à 18 ans**, éloignés de l'accès aux loisirs et aux vacances, donnant ainsi, pendant les vacances scolaires, un accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs avec une prise en charge éducative.

Au regard du contexte particulier de l'année 2021, certains séjours n'ont pas pu avoir lieu comme prévu. Néanmoins, **le centre social du Roussillonnais et la ville du Péage-de-Roussillon ont adapté les projets pour répondre aux contraintes sanitaires**, permettant ainsi à plus de 200 jeunes (filles et garçons), d'avoir accès à des actions éducatives et de loisirs.

**L'État et Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes ont ainsi apporté un soutien financier de 19 100 € pour les 10 actions réalisées.**

#### Ado Comedy Club - Centre social du Roussillonnais

Un intervenant professionnel a **sensibilisé 16 jeunes à l'art de spectacle** au travers d'ateliers de mimes et d'écriture. En fin de journée, les participants ont présenté une scénette axée sur les émotions.

## ► I POLITIQUE DE LA VILLE

Malgré la complexité de l'exercice, les jeunes ont participé pleinement et de manière volontaire à cette action. Ils ont fait preuve de bienveillance dans l'expression de leurs émotions, sans jugement.

*Séjour « Bougenvélo » - Ville du Péage-de-Roussillon*  
Durant 5 jours, début août, **7 jeunes ont participé à un séjour en camping** à Bourg Argental. Les jeunes ont pu découvrir les alentours du village en se déplaçant à vélo. Cela leur a permis de pratiquer une activité sportive en extérieur et favoriser leur dépassement de soi. Ils ont été accompagnés par les animateurs dans la gestion quotidienne de la vie en collectivité.

## LA PARTICIPATION HABITANTE

Dans le cadre de la politique de la ville, une participation active et directe des habitants et acteurs des quartiers prioritaires est prévue au travers d'une nouvelle instance : **les conseils citoyens**. L'objectif est de **donner la parole** à tous, faire émerger le dialogue, les échanges et les débats pour **construire ensemble les projets futurs**. Les conseils citoyens sont composés d'habitants et d'acteurs du territoire.

### *Un besoin de relancer le dispositif*

Après plusieurs années de fonctionnement, l'essoufflement des participants s'est fait sentir et il est apparu nécessaire de redynamiser la participation habitante. L'intervention d'un sociologue lors d'une conférence-débat le 1<sup>er</sup> décembre a permis d'échanger au sujet de la démocratie participative et plus particulièrement sur le rôle des conseils citoyens et la place à leur donner. Au total **26 personnes ont assisté à cette soirée notamment des élus et agents de plusieurs communes**.

## ÉXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES (TFPB)

**Un abattement de 30% sur la base d'imposition de la TFPB est prévu pour les logements sociaux situés dans les quartiers prioritaires.** Il permet aux bailleurs sociaux de mettre en place des actions d'amélioration du cadre de vie. Le bailleur social, Alpes Isère Habitat est le seul du territoire à bénéficier de cette exonération.

L'exonération a permis sur l'année 2021 :

- la réalisation d'un graff sous une coursive de la résidence « Route de Sablons » ;
- la mise en place d'animation sur les écogestes ;
- la démolition de garages devant les allées 4 et 5 des Ayencins 2, non utilisés depuis plusieurs années.

**Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes prend en charge la perte financière des communes dans le cadre du pacte financier fiscal et solidarité pour un montant total, en 2021, de 17 255 €** (16 255 € pour Le Péage-de-Roussillon et 1 001 € pour Roussillon).

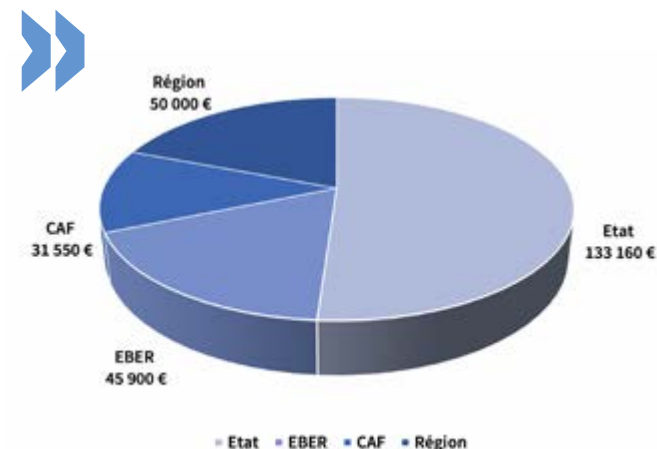
## FINANCEMENTS POLITIQUE DE LA VILLE

Au total, tous dispositifs confondus, ce sont plus de **260 000 € de crédits spécifiques** qui ont été déployés pour les quartiers prioritaires sur l'année 2021.

### *Coup de pouce de l'État pour faire face à la crise sanitaire*

Comme en 2020, au regard de la situation sanitaire, des moyens supplémentaires ont été accordés par l'État. L'objectif étant d'assurer la mise en œuvre d'actions à destination des habitants des quartiers prioritaires et notamment pendant les vacances d'été.

Au total, **23 960 € de financements supplémentaires** ont été déployés permettant de proposer **7 projets complémentaires aux habitants**.



Les orientations nationales et départementales reposaient jusqu'en 2020 sur 4 axes : agir en faveur des jeunes exposés à la délinquance, prévenir les violences faites aux femmes et intrafamiliales, l'aide aux victimes, améliorer la tranquillité publique et mettre en place le plan de prévention de la radicalisation.

## La période 2020-2024 : signe une nouvelle stratégie

Ayant pour ambition de répondre aux enjeux identifiés, en ciblant : les jeunes, les personnes vulnérables, la population et la gouvernance.

### NOUVEAUTÉS :

► La **prévention de la radicalisation** est désormais intégrée en faisant l'objet d'une déclinaison spécifique sur chaque axe de travail.

► La **sécurité routière** obtient un axe complémentaire dédié, sur le département de l'Isère.

Dans le cadre de sa stratégie locale de prévention de la délinquance, la Communauté de communes a pour mission de :

■ **Favoriser les échanges d'informations** entre les institutions : organismes publics et privés, en matière de prévention.

■ **Animer, suivre et évaluer la stratégie locale.**

■ **Soutenir, accompagner ou impulser** des actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement des victimes et de prévention de la récidive.

## LES INSTANCES ET RENCONTRES PARTENARIALES

### Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Gouverné par la présidente d'EBER et le vice-président en charge de la politique de la ville, du CISPD, de la santé et des affaires sociales, **le conseil s'est réuni en mars 2021**, en présence du Sous-Préfet de Vienne et de la Procureure de la République. L'ensemble des acteurs de terrain (mairies, associations, bailleurs sociaux...), étaient également représentés. **Cette rencontre a permis de faire un état des lieux de la délinquance sur le territoire**, de présenter le **bilan des actions menées** et de définir les **priorités d'intervention** pour l'année en cours.

### Deux cellules de veille

#### Lutter contre le trafic de drogue sur le territoire

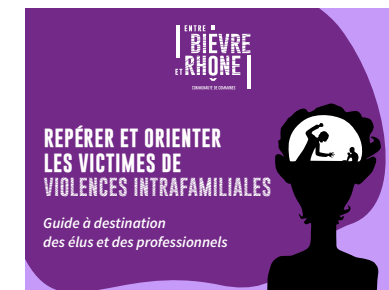
La **1<sup>re</sup> cellule s'est réunie en janvier 2021**, à la suite de la saisine de plusieurs partenaires. Elle a été mise en place dans le but de **gérer les problématiques relatives au trafic de drogue sur la commune du Péage-de-Roussillon**. Plusieurs pistes de travail ont été proposées dont l'élaboration d'un groupe de travail thématique sur la prévention des addictions et du trafic de drogue. Une fois le groupe constitué, **il s'est réuni en février, en présence des services « jeunesse » des communes, des centres sociaux et des établissements scolaires**. L'objectif étant de travailler sur la prévention, dès le plus jeune âge.

### Assurer la tranquillité publique

La **2<sup>nd</sup> cellule s'est réunie en septembre 2021**, afin d'**apporter des réponses au sentiment d'insécurité** des habitants. Elle a été mise en place dans le but d'apporter des solutions aux problématiques de tranquillité publique et d'incivilités. Plusieurs communes du territoire sont concernées, il a donc été proposé de mettre en place un groupe de travail. Dédié aux problématiques de délinquance des jeunes de 18-25 ans, sa zone d'intervention s'étendrait sur les communes du Péage-de-Roussillon, de Roussillon, de Saint-Maurice-l'Exil et de Salaise-sur-Sanne. **Cette initiative a donné lieu à une rencontre en octobre, réunissant l'ensemble des partenaires, contribuant à la régulation et à la pacification de l'espace public.**

## LES ACTIONS DE PRÉVENTION AUPRÈS DES PUBLICS VICTIMES ET VULNÉRABLES

Le rapport d'activité présente les actions impulsées dans le cadre de la coordination intercommunale, d'autres actions sont menées localement dans le cadre du CLSPD<sup>4</sup>, porté par la Commune de Beaurepaire.



<sup>4</sup> Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

## » I PRÉVENTION DÉLINQUANCE

### *Les violences intrafamiliales et conjugales*

EBER anime et coordonne un réseau de partenaires professionnels autour de la prévention de ces violences. Les enjeux de ce réseau sont multiples : favoriser les échanges d'information, identifier les actions et outils à mettre en place et renforcer le lien inter-structures afin d'accompagner au mieux les victimes et prévenir les actes de violence.

Les partenaires institutionnels et associatifs :

- France Victimes 38 APRESS (*structure d'accompagnement juridique*).
- Gendarmeries et polices municipales (*forces de sécurité*).
- Travailleurs sociaux du Département de l'Isère, médiatrice santé, CPEF, centres sociaux, association Trait d'Union, MFI/SSAM Résidences des Sables (*structures d'accompagnement médico-social et social*).
- Maison des Adolescents (MDA), prévention spécialisée (*acteurs de la jeunesse*).
- Pôle Emploi (*acteurs de l'emploi*).

### *Rencontres du réseau et interventions sur l'année 2021*

#### » Action de l'association France Victimes 38 APRESS

Intervention d'une juriste de l'association, sur le territoire, dans le but de mieux comprendre le cadre juridique dont relèvent les violences conjugales. Une présentation des dispositifs a été proposée à destination des victimes et des auteurs.

#### » Action du service enfance famille du Département

Présentation des dispositifs en matière de protection de

l'enfance, permettant une première ébauche du travail à mener sur les enfants co-victimes de violences.

#### » Formation « représentations des violences »

Travail sur les représentations des violences à partir d'une vidéo. Le but étant de mieux appréhender les stratégies de l'auteur et les impacts sur les victimes. Toujours dans l'objectif de repérer davantage les situations.

### *Les violences sexuelles sur mineurs*

Une soirée thématique a été proposée aux élus du territoire, en novembre 2021. L'occasion d'outiller les élus de façon opérationnelle, afin qu'ils puissent agir à leur échelle, si besoin : appréhender les obligations légales incombant aux maires et savoir prendre en charge les victimes.

#### *Les interventions lors de la soirée thématique*

Ainsi, la Procureure de la République est intervenue pour rappeler et informer sur :

- Les principes et les textes ainsi que leurs applications concrètes ;
- la responsabilité pénale des élus ;
- Les démarches à entreprendre, lorsque le Maire est informé de faits suspects.

Dans un 2<sup>nd</sup> temps, la directrice et une psychologue de l'association France Victimes 38 APRESS ont présenté la prise en charge des victimes, l'accompagnement psychologique et les démarches juridiques à entreprendre.

## ACTIONS DE PRÉVENTION » EN DIRECTION DES JEUNES

Plusieurs actions financées dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) ont permis de mener des actions en direction des jeunes.

### *Débattre pour ne pas se battre – Acteurs de la jeunesse*

Portée par le Centre Social du Roussillonnais, en partenariat avec les acteurs jeunesse du territoire, cette action a pour but d'échanger avec les jeunes sur les violences au sens large, qu'elles soient physiques, verbales, morales, ou sexuelles. **24 professionnels du territoire ont été formés sur un outil afin d'intervenir auprès des élèves du territoire.** En 2021, des interventions ont eu lieu auprès d'élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> des collèges Frédéric Mistral (Saint-Maurice-l'Exil), Jeanne d'Arc (Le Péage-de-Roussillon), l'Edit (Roussillon) et Jean Ferrat (Salaise-sur-Sanne). **Environ 1780 collégiens ont bénéficié de la même intervention, permettant de comprendre ce qui fait violence dans un groupe, de réfléchir à sa place dans un groupe, à son comportement pour en mesurer les conséquences.** Des interventions ont également eu lieu dans certaines écoles primaires auprès des élèves de CM1-CM2.

### *Mesures de responsabilisation – Centre Social du Roussillonnais*

Cette action consiste à proposer une alternative à une mesure d'exclusion de l'établissement scolaire. Durant plusieurs jours, le jeune travaille sur l'acte qu'il a commis, en lien avec l'animateur jeunesse du centre social, et propose une solution de réparation qui pourrait satisfaire le collège et ses parents (scénette de théâtre, poème, court-métrage...). **En 2021, 8 jeunes ont été accompagnés, principalement des garçons à la suite de bagarres, injures envers les adultes ou des comportements inadaptés.**

## LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2021

### PÔLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

MULTI-ACCUEIL

78 ENFANTS

73 FAMILLES ACCUEILLIES

RELAIS PETITE ENFANCE

135 ASSISTANTES

MATERNELLES AGRÉÉES SUR  
18 COMMUNES

### CENTRE SOCIAL DE L'ÎLE DU BATTOIR

1 041 FAMILLES  
ADHÉRENTES

### CENTRE SOCIAL DE L'OVIV

536 FAMILLES  
ADHÉRENTES

### SERVICE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

4 COMMISSIONS

## COMPÉTENCE PETITE ENFANCE

La réflexion sur la **compétence « petite enfance »** a été présentée lors d'un **bureau communautaire élargi aux maires, le 3 mai 2021**. L'occasion pour les élus d'échanger et de débattre sur le devenir de cette compétence. Cette présentation a été réalisée en reprenant les 3 axes du diagnostic, réalisé en 2019, à savoir : adapter l'offre aux besoins des populations et à l'hétérogénéité du territoire, favoriser la mixité et le lien social, enfin développer et animer un réseau d'acteurs sur le territoire.

### Les plus-values organisationnelles présentées

L'organisation de schéma directeur par bassins de vie semble essentiel. D'autres besoins se font ressentir comme : l'augmentation des temps d'accueil collectif pour les RPE<sup>5</sup>, la mise en place d'une équipe de remplaçants en structure petite enfance, l'accentuation du soutien à la parentalité ou encore le partenariat des structures petite enfance du territoire.

Sur le **plan financier, les 23 équipements** regroupant : EAJE<sup>6</sup>, RPE, LAEP<sup>7</sup>, ludothèques et l'Espace ressources Enfance et Handicap/Bouffé d'Oxygène, représentent un **coût net de 2,3 millions d'euros**. La Communauté de communes a lancé son projet de territoire courant 2021. La question sur la prise de compétence « petite enfance » fera partie des débats.

<sup>5</sup> Relais Petite Enfance

<sup>6</sup> Établissement d'Accueil du Jeune Enfant

<sup>7</sup> Lieu d'Accueil Enfants/Parents



## » PETITE ENFANCE JEUNESSE

## CELLULE PETITE ENFANCE

**Poursuite de la mise en réseau des structures petite enfance, débutée fin 2018, en partenariat avec la CAF et la PMI<sup>8</sup>**. Cette instance a pour objectif d'initier un réseau sur le territoire EBER afin de permettre aux professionnels de la petite enfance d'échanger et de réfléchir sur des projets partagés.

En 2021, la cellule « petite enfance » a organisé :

- **3 rencontres** entre les différents acteurs du territoire ;
- **1 journée de formation**, en avril pour les animatrice de RPE sur le thème « animer un atelier d'art plastique à destination des jeunes enfants » ;
- **1 temps d'échange** sur la compétence « petite enfance » ;
- **1 temps de travail** autour de la loi ASAP<sup>9</sup> ;
- **1 temps de travail sur le projet PACAP<sup>10</sup>** en lien avec l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS), sur des zones ciblées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) :
  - Saint-Maurice-l'Exil : formation et réactivation d'un café des parents au sein de l'école de Port-Vieux autour du sujet de l'alimentation et du sommeil ;
  - Le Péage-de-Roussillon et Roussillon : formation et outils auprès des professionnels autour des écrans. Des actions ont également été menées sur 2 écoles, 1 multi-accueil et au centre social ;
  - Beaurepaire et Saint-Barthélémy : formation et outils autour de l'alimentation. Les interventions ont eu lieu dans 1 école, 1 ALSH et 1 multi-accueil.

<sup>8</sup> Protection Maternelle et Infantile

<sup>9</sup> loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique

<sup>10</sup> Petite Enfance Alimentation Corpulence et Activité Physique

### ESPACE RESSOURCE ENFANCE ET HANDICAP

L'Espace ressource Enfance et Handicap « Entre Bièvre et Rhône » met en œuvre des **actions de soutien, d'accompagnement** et de **sensibilisation** auprès des familles et professionnels afin de **favoriser l'accueil de l'enfant porteur de handicap**.

Il poursuit sa politique de sensibilisation par différents outils :

La **malle handispensable** est un outil permettant de **sensibiliser les enfants comme les professionnels au handicap** afin que ces derniers puissent l'appréhender avec simplicité. À chaque prêt, un accompagnement des équipes permet de créer un espace d'échange et de parole qui peu à peu permet de faire évoluer les regards et tomber les peurs et questionnements. Les prêts ont été moins nombreux sur l'année 2021, du fait de la situation sanitaire. Seuls le Pôle petite enfance intercommunal à Beaurepaire et le RAM de Saint-Maurice-l'Exil ont emprunté la malle.

La **soirée annuelle** s'est déroulée le 19 octobre 2021 avec une intervention de Charles Gardou (anthropologue spécialisé dans les questions relatives au handicap) sur le thème de la fratrie.

#### Bouffée d'oxygène

**Lieu de répit ouvert tous** les lundis matin. Il s'adresse aux parents, aidants, familles d'enfants ou d'adultes en situation de handicap.

L'espace a accueilli sur l'année 2021 :

- **21 familles** dont 9 nouvelles ;
- **23 enfants ou adultes** en situation de handicap ;
- **2 séjours « répit »** ont eu lieu en juillet avec 8 familles participantes (21 personnes) et en octobre avec 6 familles (17 personnes).

**La Communauté de communes a subventionné l'espace ressource à hauteur de 9 000 € et bouffée d'oxygène à hauteur de 1 000 €.**

### BAFA EBER 2021



Entre Bièvre et Rhône met en place un **dispositif d'aide financière et d'accompagnement** pour la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et au Premiers Secours (PSC1). Il s'adresse à toute personne habitant le territoire et ayant plus de 17 ans.

Le BAFA EBER, c'est :

- **2 sessions théoriques** : à Beaurepaire en février et à Saint-Clair-du-Rhône en octobre.
- **35 heures de bénévolat** à effectuer, cumulable avec l'aide du Pass'Région.

■ **une aide financière entre 40 et 70%** en fonction du quotient familial sur les parties théorique et d'approfondissement.

■ **un partenariat** des structures et du Point d'Information Jeunesse (PIJ) pour accompagner les jeunes tout au long de la formation.

■ **une co-construction** de la formation avec les structures partenaires et l'organisme de formation les CEMEA. Plusieurs interventions ont eu lieu notamment pour sensibiliser les futurs animateurs à leur posture, aux compétences psycho-sociales mais aussi à l'accueil d'enfants en situation de handicap (*espace ressource enfance et handicap EBER*).

#### Les chiffres clés du BAFA sur 2020

- **32 personnes ont perçu une aide financière** :
  - 22 sur la 1<sup>re</sup> partie (*théorie*) ;
  - 7 sur la dernière partie (*approfondissement ou qualification*) ;
  - 3 sur le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.
- **81,8% des participants à la formation théorique avaient 17 ans et étaient scolarisés.**
- **1 réunion organisée par le réseau animateurs jeunesse**, co-animé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la CAF.

### LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La Communauté de communes a signé un **Contrat Enfance Jeunesse** (CEJ) pour une durée de 4 ans : de **2019 à 2022**, avec la CAF de l'Isère, qui comprend au total **21 actions**.

Il s'adresse aux 0-18 ans et comprend les structures suivantes :

- le **Pôle Petite Enfance intercommunal** situé à Beaurepaire qui rayonne sur 18 communes ;
- le **Centre social de l'île du Battoir** situé à Beaurepaire qui rayonne sur 11 communes ;
- le **Centre social OVIV** situé à Vernioz qui rayonne sur 7 communes.

#### Activités poursuivies dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse

##### Le Pôle Petite Enfance :

Composé d'un **multi-accueil de 30 places** et d'un **Relais Petite Enfance de 135 assistants maternels agréés** pour 18 communes.

##### La gestion du multi-accueil

**100% des familles ayant fréquenté le multi-accueil habitent le territoire.**

La majorité d'entre-elles vit à Beaurepaire suivi dans l'ordre par Saint-Barthélémy, Pact, Pisieu, Bougé-Chambalud, Pommier-de-Beaurepaire, Revel-Tourdan, Primarette, Bellegarde-Poussieu Montseveroux et Jarcieu.

**44%** de ces familles ont un **quotient inférieur ou égal à 880,20 €**, ce qui correspond aux caractéristiques du territoire d'implantation du multi-accueil. **49%** des enfants accueillis ont leurs deux parents qui travaillent. **Le tarif moyen horaire est de 1,30 €.**

##### La gestion du Relais Petite Enfance (RPE)

**En 2021, il a reçu 72 demandes d'accueil dont 57 en urgence.** La fréquentation des temps collectifs a baissé du fait de la fermeture des salles communales, sur la période de janvier à juin. Ces salles, utilisées en temps normal, se situent sur les communes de Pisieu, Bellegarde-Poussieu et Vernioz. L'ensemble des temps collectifs de l'année 2021 se sont alors déroulés dans les locaux du pôle petite enfance intercommunal à Beaurepaire.

##### Les projets du Pôle Petite Enfance

Les sorties à la bibliothèque et les projets avec la Maison de retraite de Beaurepaire n'ont pas pu être réalisés sur l'année, en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, d'autres projets ont été menés à bien comme :

- **l'intervention d'une psychomotricienne et d'une psychologue** : 1 fois par mois afin d'aider et d'accompagner les professionnels auprès des enfants ;
- **des sessions de gym bébé** sur tout le territoire ;
- **l'organisation de la fête de l'été** (Pôle Petite Enfance) **et de la fête de Noël** (salle polyvalente, Beaurepaire) ;
- **l'ouverture des espaces de jeux** du Pôle Petite Enfance **au grand public** (une fois par trimestre, le samedi matin).

##### Les ludothèques

**2 ludothèques sont présentes sur le territoire.** Une intervient sur le territoire du centre social de l'île du Battoir (CIB) et l'autre sur celui du centre social de l'OVIV. Ces espaces proposent des animations collectives, des soirées jeux ainsi que le prêt de jeux.

##### Ludi'Jeux :

- **1 790 participants**
- **680 heures d'ouverture**
- **23 prêts effectués**

##### Lud'OVIV :

- **3 041 participants**
- **533 heures d'ouverture**
- **60 prêts effectués**

Le système de drive créé en 2020 a également servi sur l'année afin de permettre aux habitants de récupérer des jeux.

##### Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les LAEP sont des lieux d'accueil et d'échanges pour les enfants et leurs parents autour de la parentalité. Le territoire compte 2 structures soutenues par la Communauté de communes :

■ **Ludi'Bulles**, situé à Beaurepaire, tous les mercredis matin hors vacances scolaires. Ce LAEP est conduit par le centre social de l'île du Battoir et le pôle petite enfance.

**En 2021, 31 familles ont participé aux accueils organisés.**

■ **Buld'air**, situé à Vernioz tous les mercredis en matinée et un samedi matin (à Auberives-sur-Varèze) par mois hors vacances scolaires. Ce LAEP est conduit par le centre social OVIV. Il a **ouvert le 10 novembre 2021 et a connu la visite de 3 familles sur l'année.**

##### Accueils de loisirs financés par Entre Bièvre et Rhône

■ **5 accueils de loisirs pour les 3-12 ans.** Ouverts les mercredis, vacances scolaires et accessibles à toutes les familles du territoire. En 2021, ces équipements ont reçu plus de 989 enfants (267 à Beaurepaire, 511 à Vernioz et Cheyssieu, 61 à Revel-Tourdan, 93 à Bellegarde-Poussieu et 57 à Pisieu).

## ► I PETITE ENFANCE JEUNESSE

■ **2 accueils de loisirs pour les 12-17 ans.** Ouverts les mercredis, vacances scolaires et accessibles à toutes les familles du territoire. En 2021, ces équipements ont reçu plus de 300 jeunes (94 pour le centre social de l'OVIV et 208 pour celui de l'Île du Battoir).

### Autres actions soutenues par Entre Bièvre et Rhône

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

C'est un accueil individualisé pour les jeunes (16-25 ans) sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent (actions collectives de sensibilisation et de prévention).

**Sur l'année 2021, 24 jeunes ont été accompagnés. Le forum « jobs d'été » a eu lieu en mai, 15 jeunes y ont participé.**

Le PIJ effectue également un travail important pour le BAFA. En effet, les animateurs assurent un suivi des jeunes sur l'année et sur les années antérieures. Ils les assistent lors de la 3<sup>e</sup> session et accompagnent les inscriptions au BAFA.



>> flyer jobs d'été 2021

#### Les actions de lien social

Organisation de :

- **6 cinémas plein air**, sur la période estivale, avec 350 participants ;
- **4 actions sur la parentalité** avec 126 participants ;
- **4 soirées-débat autour de la prévention** aux multimédias sur les communes de Bellegarde-Poussieu, Pisieu, Revel-Tourdan et Beaurepaire, avec 87 participants ;
- **1 évènement** autour du parcours sportif/ludique parents-enfants.

#### Le cybercentre à Beaurepaire

Cet espace propose un accompagnement au multimédia : il facilite l'accès aux droits et aux démarches via internet et mène des actions de prévention et d'information à la bonne utilisation des outils multimédia.

**Sur l'année 2021, le cybercentre a accueilli 68 personnes en accès libre et 32 personnes en formation informatique.**

#### L'accompagnement éducatif

Cette action consiste à **favoriser le renforcement des compétences psychosociales chez l'enfant**. Au cours de l'année 2021, 4 séances ont eu lieu en primaire et 3 au collège, dans 9 établissements du territoire. **Au total 47 classes ont eu une intervention, avec plus de 1 000 enfants.**

L'accompagnement s'opère également sur des temps collectifs de sensibilisation pour les familles afin de favoriser la continuité éducative. Sur l'année 2021, 2 veillées ont été organisées (35 personnes maximum), 5 temps d'accueil en accueils de loisirs (sur 3

communes) et 2 réunions annuelles avec l'ensemble des acteurs.

L'ensemble des actions citées (en CEJ et hors Contrat) constitue une **dépense globale de 790 766 €** avec une **participation financière de la CAF et du Département de l'Isère à hauteur de 225 932 €.**

#### Trait d'Union

Trait d'Union, association œuvre de Saint Joseph est une association qui propose de la **médiation familiale** afin d'accompagner les couples qui se séparent (*espace de rencontre, accompagnement...*). En 2021, Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes a apporté son **soutien financier** à l'association pour son action de soutien à la parentalité auprès des habitants du territoire. **Ainsi, 18 000 € ont été accordés sous forme de subvention.**

Trait d'Union, association œuvre de Saint Joseph est une association qui propose de la **médiation familiale** afin d'accompagner les couples qui se séparent (*espace de rencontre, accompagnement...*).

En 2021 :

- **35 familles** du territoire ont fait appel au service de médiation familiale ;
- **53 entretiens individuels** ont été tenus ;
- **29 entretiens communs** réalisés.





## DIAGNOSTIC SANTÉ

### La santé

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme : « un état de complet bien-être physique, mentale et social, ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi, la santé est appréhendée de manière globale et transversale à travers de nombreux déterminants (facteurs personnels, économiques, sociaux et environnementaux) impactant de manière directe ou indirecte sur l'état de santé des individus.

### Historique

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays Roussillonnais, la mise en place de la politique de la ville avait fait ressortir la santé comme axe prioritaire.

L'ARS avait financé un diagnostic santé incluant des volets qualitatif et quantitatif, avec des audits de professionnels et d'habitants. À la **suite de ce travail, à l'été 2017, les élus avaient validé leur engagement dans l'élaboration d'un Plan Local de Santé (PLS)**. 6 orientations stratégiques avaient alors été définies : l'offre de soins, la prévention et la promotion de la santé, la santé mentale, un axe envers les personnes âgées, en situation de handicap ou fragiles, la santé environnementale ainsi qu'un rôle d'observatoire. Ce travail n'a pas pu aboutir à un Contrat Local de Santé (CLS) de par la perspective de la fusion.

### Le diagnostic santé du territoire d'Entre Bièvre et Rhône

**La fusion survenue au 1<sup>er</sup> janvier 2019, couplée à la crise sanitaire de 2020 a induit une pause dans cette démarche.** En 2021, les élus ont souhaité reprendre le travail par l'actualisation du diagnostic incluant l'ensemble du nouveau périmètre de la Communauté de communes.

Le diagnostic santé est un élément préalable d'un CLS qui s'entend comme un outil de mise en œuvre du projet régional de santé. Ces contrats sont conclus entre l'ARS, l'État, les collectivités territoriales et tout acteur du champ sanitaire mais aussi la Sécurité Maladie et l'Éducation Nationale. Contractualisé à partir du diagnostic, établi de façon concertée, le CLS est également l'engagement d'une coordination des interventions par les différents acteurs locaux de santé.

Le diagnostic santé permet de dresser un état des lieux des problématiques de santé saillantes ou émergentes.

**Le nouveau diagnostic, lancé en 2021, s'est réalisé en deux temps :**

- **volet quantitatif** : analyse des données socio-sanitaires réalisée (1<sup>er</sup> semestre 2021) ;
- **volet qualitatif** : entretiens collectifs auprès des professionnels et personnes ressources du territoire. Ce second volet, mené à partir de 4 groupes thématiques et réalisé sur la période fin 2021/début 2022, permettra de

dresser un état des lieux provenant des connaissances de chacun. 42 professionnels du territoire ont participé aux ateliers de travail.

Les éléments du diagnostic ont pour objectif de prioriser et définir les pistes d'actions qui contribueront à l'élaboration du CLS.

Les premiers éléments du diagnostic santé font ressortir :

- **un besoin de renforcer** le territoire en médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeute et orthophonistes ;
- **un recours insuffisant** aux différents dépistages organisés (cancer du sein, MT'Dents...) ;
- **un point d'attention** sur le diabète (toutes tranches d'âges confondues) ;
- **un taux de mortalité supérieur** par cancer du poumon chez les hommes et cancer du sein chez les femmes ;
- **des taux d'hospitalisation plus élevés** pour des maladies ostéo-articulaires ;
- **la santé mentale ;**
- **les maladies respiratoires ;**
- **une forte exposition du territoire** à l'ambroisie et pour partie également aux particules fines.



# LA MÉDIATION SANTÉ

**La médiation santé a pour objectif premier d'accompagner les personnes dans l'autonomie des démarches de santé.** En facilitant l'accès aux droits, à la prévention et aux soins pour les habitants les plus fragiles.

### Les services proposés

- Permanences administratives : premier accueil, orientation vers les partenaires, aide aux démarches pour l'ouverture de droits de santé (affiliation à la Sécurité Sociale, mise en place d'une complémentaire santé solidaire, constitution de dossiers d'Allocations Personnalisées d'Autonomie...);
- accompagnement individuel dans les démarches de santé ;
- temps collectifs.

**De manière générale, l'activité est en constante augmentation depuis la création de ce poste en 2016.**

### Les chiffres clés de l'année

- **170 personnes ont été rencontrées** dont 70 nouvelles
  - **490 entretiens** dont 47 accompagnements physiques et 41 à domicile ;
- Les angoisses, addictions et reports ou renoncements aux soins, nettement en hausse sur l'année 2020, sont encore présents en 2021.

### Lieux de résidence des personnes faisant appel à la médiation santé

- 57% des personnes rencontrées résident dans ou à proximité des quartiers politique de la ville ;

- 73% résident sur les communes du Péage-de-Roussillon et Roussillon (forte présence de ces habitants car le déploiement initial de la médiation santé a débuté autour des quartiers prioritaires) ;
  - 20% viennent d'autres communes alentours comme Salaise-sur-Sanne ou Saint-Maurice-l'Exil.
- Les demandes sont en constante augmentation et la médiatrice santé commence peu à peu à devoir réorienter le public faute de temps disponible.

### Les obstacles détectés dans l'accès aux soins

Le premier obstacle est d'ordre administratif, d'autres difficultés d'ordre financières ou encore psychoculturelles apparaissent également par la suite. Pour certains, la barrière de la langue reste l'obstacle majeur dans la prise en charge de leur santé.

### La nature de la demande

L'aide aux démarches administratives est la première nature de demande. Une fois résolue, la difficulté de trouver un médecin traitant est observée. Pour un tiers des personnes, les complications persistent et l'accompagnement vers le soin est indispensable : aide à la prise de rendez-vous, accompagnement physique lors des consultations, explications des ordonnances... La reprise des soins sans médecin traitant, génère aussi des obstacles en termes de suivi notamment en cas de maladies chroniques.

**Lors de la première rencontre, 20% des personnes n'ont aucune couverture santé et 21% n'ont que la Sécurité Sociale sans complémentaire.**

### Les orientations vers la médiation

- 44% des personnes sont orientées par le secteur social

- (assistants sociaux de Département, CCAS, résidences des Sables, centres sociaux) ;
  - 27% viennent par le bouche-à-oreille (une porte d'entrée en constante augmentation, prouvant le bon repérage du dispositif et la satisfaction du service rendu) ;
  - près de 6% des personnes ont connu le service via un affichage (un chiffre constant).
- En parallèle, la médiatrice santé poursuit la promotion de sa fonction via des animations d'été.

## PARTENARIAT ET BUDGET

La qualité des accompagnements et les suivis menés par la médiatrice santé nécessitent un bon partenariat et une implication dans les actions menées localement ainsi que dans les réseaux. **Le poste est porté par le centre de soins des cités avec un financement de l'ARS de 41 000 € et un cofinancement d'Entre Bièvre et Rhône de 4 000 €.** Une demande supplémentaire de financement est prévue sur l'année 2022-2023 dans le but de créer un second poste de médiation santé sur le Beurepairois et le secteur rural.

## BILAN 2021

- une file active qui arrive à saturation ;
- un besoin de médiation santé, non pourvu, sur le Beurepairois (soutenu par l'ARS) ;
- une émergence de la précarité sur le nord, couloir rhodanien (Les Roches-de-Condrieu notamment).

# LA MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE (MSP)

## L'aménagement du pôle des spécialistes

Les locaux étant quasiment tous occupés, une réflexion s'est engagée sur la fin 2020 afin de réaliser l'aménagement de la 4<sup>e</sup> aile du bâtiment. Cette partie déjà existante est restée hors d'air et hors d'eau depuis la construction, en 2017.

**Le chantier démarré en 2021** a permis d'accueillir de nouveaux professionnels de santé, essentiel, pour le territoire qui subit une forte désertification médicale. Les travaux ont eu lieu de juin à novembre. **Ils ont été réalisés par la Communauté de communes pour un coût global de près de 265 000 €, soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 50 000 €.**

## Les professionnels accueillis

Entre Bièvre et Rhône est propriétaire du bâtiment, chaque professionnel a alors le choix de louer ou acheter son cabinet. En s'inscrivant dans le projet de soins, les professionnels présents sur la MSP s'engagent à travailler ensemble et à développer des actions de prévention et de sensibilisation comme par exemple « la journée sans tabac ».

### ■ 1 pôle médical composé de :

- 3 médecins généralistes ;
- 1 médecin généraliste-acupuncteur ;
- 1 dentiste ;
- 1 cabinet d'infirmier (6 infirmiers) ;
- 1 cabinet pour les permanences de spécialistes (diététique, endocrinologie, urologie, pneumologie).

En 2021, une interne en dernière année a réalisé un stage de 6 mois au sein de la MSP. Une période qui lui a permis de prendre connaissance des spécificités locales. Ce futur médecin a ainsi prévu de s'installer dès la fin de son internat au sein de l'établissement, la Communauté de

communes lui a doré et déjà réservé un cabinet médical.

### ■ 1 unité paramédicale composée de :

- 2 podologues ;
- 1 ostéopathe ;
- 1 psychothérapeute-hypnothérapeute ;
- 1 audioprothésiste.

### ■ 1 pôle laboratoire et biologie médicale

## COVID-19 : CENTRE DE VACCINATION

### CLINIQUE DES CÔTES DU RHÔNE

Lors de la pandémie de Covid-19, la clinique des Côtes du Rhône, située à Roussillon, et Entre Bièvre et Rhône ont collaboré ensemble sur le centre de vaccination mis en place en février. Le centre de vaccination était initialement réservé aux personnes âgées (plus de 75 ans) ou aux personnes présentant des pathologies à risque.

### Extension temporaire du réseau TPR

Face à la difficulté de mobilité d'une partie de ce public, le Transport à la demande (TAD Access), a été étendu au Beurepairois, facilitant ainsi l'accès des personnes âgées à la clinique.

### Les autres services mis en place

En avril, des créneaux réservés au public à risque, incluant les personnes de 70 ans, ont été mis en place. Un relais intercommunal a également permis de recenser les personnes sur des créneaux spécifiques et ce pour chaque commune. En décembre, du personnel administratif d'Entre Bièvre et Rhône a été mis à disposition, sur la base du volontariat, afin d'accompagner la clinique pour absorber l'augmentation des lignes de vaccination.

## ► I SANTÉ SOCIAL

## CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)



Lieu d'écoute, d'information et d'orientation, ouvert à tous dans le respect de l'autre et de la différence, le CPEF est géré par la collectivité. Ces activités se concentrent autour de 3 axes :

- consultations médicales à orientation gynécologique ;
- entretiens de conseil conjugal et familial concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- animations collectives de prévention et information.

Le CPEF propose également des consultations anonymes et gratuites pour les mineurs, avec ou sans autorisation parentale, et non assurés sociaux.

Relevant de la politique de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département, le CPEF bénéficie d'une subvention définie en fonction d'objectifs à atteindre pour les activités médicales et de conseil conjugal définis annuellement. **En 2021, la subvention du Département de l'Isère a été augmentée et représente 110 000 € pour un budget global de 280 000 €.**

### La gestion du service

Aucun recrutement n'a été effectué sur l'année 2021, néanmoins les **15 000 € supplémentaires, inclus dans les 40 000 €, alloués par le Département serviront à recruter un 4<sup>e</sup> poste de conseiller conjugal et familial**, à hauteur de 60%. Le CPEF conserve toutefois une stabilité grâce à une équipe au complet avec trois conseillères, un médecin et une secrétaire.

### ACTIVITÉ MÉDICALE

#### Les consultations médicales

**369 consultations ont été réalisées en 2021, pour 201 personnes, âgées de 12 à 50 ans.** Le délai d'obtention d'un rendez-vous est très rapide, de l'ordre d'une semaine maximum en fonction de la demande et des disponibilités des demandeurs. Un nombre encore important de rendez-vous planifiés ne sont pas honorés dont 32 pour lesquels le centre n'a pas été prévenu en amont ; cela représente 8.7 % des consultations, soit une baisse par rapport à l'année 2020.

Les consultations en chiffres sur 2021 :

- **35 % des consultations** sont liées à une demande de **contraception** ;
  - **Près de 27 % des consultations** sont liées à une **demande d'IVG ou une suite d'IVG**, signe de l'intérêt d'avoir développé cette activité en 2020 au regard du besoin du territoire ;
  - **25% un suivi ou problème gynécologique** ;
  - **Environ 7% des consultations** sont liées au **dépistage**.
- Près de 32% des personnes viennent aux consultations médicales par le biais du bouche à oreille, via des amis ou la famille.

#### Les IVG médicamenteuses

Un an après sa mise en place, professionnels et usagers ont bien repéré le CPEF pour la pratique de l'IVG médicamenteuse. **Sur l'année 2021, 24 IVG médicamenteuse ont été réalisées.** Afin de répondre rapidement aux demandes d'IVG, le CPEF a adapté son organisation en réservant des plages spécifiques pour les conseillères et le médecin.

Toute personne ayant recours à une IVG médicamenteuse

est accompagnée par les conseillères conjugales et familiales ainsi que le médecin. L'IVG médicamenteuse se fait en deux temps, la première prise se fait obligatoirement au cabinet médical, la seconde au domicile. La patiente est suivie après l'IVG pour vérifier que tout se soit bien passé, échanger sur son vécu et aborder avec elle la contraception pour une éventuelle prescription. Ce service est en partie possible grâce à la convention passée avec le centre hospitalier de Vienne, lequel est amené à prendre le relais en cas de complication.

### ANIMATIONS COLLECTIVES

#### Interventions en milieu scolaire

Les interventions en milieu scolaire sont l'occasion de créer un temps et un espace de parole et d'écoute contribuant à l'apprentissage du respect de soi et d'autrui. Les séances sont préparées avec des outils thématiques adaptés au développement de l'enfant et de l'adolescent et choisis en concertation avec les équipes des établissements.

**En 2021, les écoles primaires n'ont pas sollicité** le CPEF en raison du protocole sanitaire encore trop contraignant. Bien que de nombreuses animations ont dû être annulées, toutes les classes de **3<sup>e</sup>** du collège de l'Edit (Roussillon) ainsi que les classes de **6<sup>e</sup>** du collège Jean Ferrat (Salaise-sur-Sanne) ont bénéficié d'une intervention du CPEF. Au **lycée de l'Edit** (Roussillon), l'ensemble des séances ont pu être maintenues. **Au total, 64 animations scolaires ont été réalisées sur l'année touchant ainsi 726 élèves.**

Les principaux thèmes abordés sur les différentes tranches d'âges concernent la puberté, les relations amoureuses et la contraception. **Les relations filles/garçons, la relation aux autres mise à mal par la situation sanitaire ont pris davantage d'importance sur l'année scolaire 2020-2021.**

Le contexte sanitaire n'a, en revanche, pas permis de faire venir des lycées au sein du CPEF. Ces visites permettent, en temps normal, un repérage du lieu et favorise la venue ultérieure des adolescents.

#### L'espace massage bébé

La présence mensuelle d'une conseillère conjugale sur ces temps animés par la halte-garderie du centre social, permet de faire le lien avec les jeunes mères sur les questions liées à la contraception et à la relation parent-enfant. Le maintien de ces activités dans un contexte sanitaire encore compliqué a été marqué par une faible fréquentation. Pour autant, ce lieu ressource a permis aux parents de retrouver du lien social, besoin amplifié par la crise COVID-19. **Sur 2021, 8 ateliers ont eu lieu pour 36 participants au total.**

La diversité des professionnels animant le massage bébé est une véritable richesse (PMI, CPEF, centre social les 4 Vents, sage-femme et centre social du Roussillonnais) permettant ainsi d'enrichir les échanges, d'apporter une ouverture et rendre possible une prise en charge globale des familles.

#### Les groupes de paroles femmes victimes de violences

Le groupe est **coanimé par une conseillère conjugale et une psychologue de l'association France Victime de Vienne, sur Roussillon.** Les séances ont eu lieu à raison d'une rencontre mensuelle (2h) de novembre à juillet, en groupe restreint de 4 à 7 femmes, avec cette année, la possibilité d'intégrer le groupe en février pour éviter d'attendre l'année suivante.

Espace d'écoute et d'échanges permettant de mettre des mots sur des maux et d'échanger avec des femmes ayant subi des situations similaires, de partager leurs vécus et de travailler l'ouverture à l'autre. **Sur cette année, l'échange a été complété par une séance de**

### **médiation corporelle et de technique de relaxation.**

**En parallèle le CPEF participe aux rencontres du réseau sur les violences intrafamiliales**, porté par le service prévention de la délinquance d'Entre Bièvre et Rhône. Cet espace permet d'échanger avec des partenaires de champs différents ayant peu l'habitude de se rencontrer tels que les acteurs de la sécurité publique (gendarmerie, police municipale) et les travailleurs sociaux.

**Le réseau offre la possibilité de mieux connaître les missions et limites d'intervention de chacun**, d'être informé des projets et actions des partenaires ainsi que des moyens existants pour lutter contre les VIF<sup>11</sup>. **En 2021**, dans le cadre de ce réseau, le **CPEF a proposé une formation sur le repérage des violences aux partenaires du territoire** à partir d'une vidéo mettant en avant les stratégies d'emprise développées par l'auteur en mettant en perspective l'impact sur les victimes. Les conseillères ont également bénéficié de la formation sur les informations préoccupantes coanimée par le Département de l'Isère.

### **Institut Médico Éducatif**

À la suite d'une sollicitation, 2 groupes d'échanges ont eu lieu sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (un pour les garçons et un pour les filles).

**Les filles ont abordé des thématiques** comme les **effets de la puberté, les émotions** pouvant faire varier les événements vécus et **les relations amoureuses**.

**Les garçons ont, eux, abordé des sujets** autour des **violences, du consentement**. Le décodage du comportement de l'autre peut s'avérer complexe pour ce public.

### **Groupe de paroles parentalité /emploi**

Cette nouvelle action est le fruit d'un partenariat entre le **CPEF, le Centre Médico-Social (CMS), Pôle Emploi et le Service d'Accompagnement Vers l'Emploi (SAVE)** et est animé par une conseillère conjugale et familiale.

Le constat à l'origine de ce groupe de paroles était que la recherche d'emploi du public féminin peut mettre en avant des difficultés d'ordre familiales, liées à la parentalité ou à l'ouverture sur l'extérieur... autant de freins à la mobilisation pour aller vers l'emploi, notamment pour les femmes en contrat RSA.

**Le groupe de parole, encourage la réflexion et la prise de recul**, par l'écoute et l'échange **afin d'envisager une articulation entre vie professionnelle et familiale**.

La conseillère conjugale interroge les représentations autour du travail et son évolution, la gestion du temps, les questions de parentalité autour de l'attachement

**En 2021 cet espace, ouvert aux mères, en parcours RSA, a accueilli 6 femmes sur 6 séances de novembre 2021 à mai 2022.**

### **Bilans de santé ISBA**

**Réalisés dans les locaux du CPEF trois fois par an**, ces bilans conduits en présence d'une infirmière et d'un médecin permettent un **bilan de santé complet pour les personnes éloignées du soin**. La médiatrice santé profite des temps d'attente pour venir présenter ses missions sur l'accompagnement à la santé et les conseillères conjugales présentent le centre et les missions du CPEF afin de permettre un suivi gynécologique notamment.

**En 2021, 2 séances ont pu avoir lieu.**

### **Entretiens individuels, de couple ou de famille**

**237 personnes ont bénéficié d'un entretien de conseil conjugal et familial représentant 556 entretiens**. L'activité est répartie sur l'année 2021 avec un retour progressif du public en entretien.

Les conséquences du phénomène de non prise en charge médico-psychologique relevées les années précédentes se sont amplifiées avec de nombreuses demandes de prise en charge relevant d'un suivi psychologique et/ou psychiatrique. **Un partenariat a été développé avec ELIPS<sup>12</sup>, dispositif mobile proposant un étayage des professionnels et un premier relais pour les situations d'urgence psychologique.**

**La violence reste le principal motif de demande d'entretien (30%)**, sachant qu'elle est régulièrement dévoilée ultérieurement (violence de couple, familiale...). **Les difficultés de couple et de vie personnelle représentent également un tiers des entretiens**. Les autres motifs des consultations concernent **la sexualité, la grossesse ou le désir de grossesse, la parentalité et la contraception**. La contraception peut en effet être abordée au détour d'un échange, lors d'un non désir de grossesse par exemple, permettant alors de proposer une consultation médicale afin de proposer ou prescrire un mode de contraception plus adapté.

<sup>11</sup> Violences Intra Familiales

<sup>12</sup> Équipe de Liaison Intersectorielle Précarité Santé

### LE SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire, association caritative, soutient l'aide aux personnes en situation de précarité, voire de pauvreté, notamment par la distribution de colis alimentaires et de produits d'hygiène mais également en les soutenant dans l'accès aux loisirs et aux vacances, en proposant une aide aux démarches administratives ainsi qu'une aide aux devoirs.

#### L'antenne de Roussillon

**Le nombre de bénéficiaires, bien qu'en légère baisse, reste très élevé : 1 338 personnes en 2021.**

■ **11 012 colis alimentaire distribués sur l'année.** Ils sont composés de produits d'épicerie provenant des fonds européens (FEAD) et de produits frais provenant des ramasses dans les magasins partenaires ;

■ **La boutique solidaire** (vêtements, vaisselle et objets divers) **a repris progressivement ses activités pendant l'année 2021 ;**

■ **L'apprentissage de la langue française pour les adultes et l'accompagnement scolaire pour les enfants ont repris en septembre 2021.** 12 adultes ont été accompagnés dans leur apprentissage de la langue et la connaissance du pays et 11 enfants sur des missions d'aide aux devoirs et suivis personnalisés ;

■ **Vacances familiales :** De même, davantage de familles ont été aidées pour partir en vacances l'été dernier : au total **11 familles** (45 personnes) **sont parties en vacances avec l'aide du Comité.**

#### Les actions de loisir menées sur 2021

Grâce aux bénévoles, les sorties familiales ont pu reprendre ainsi que les actions pour le Père Noël Vert. **295 enfants et adolescents ont ainsi pu bénéficier d'un bon d'achat**

**de 30€ et 242 familles d'un colis festif de Noël** en complément des distributions alimentaires de décembre. L'antenne de Roussillon a repris à l'automne 2021 les nombreuses actions pour accompagner les familles dans leurs démarches d'apprentissage et d'accompagnement. **Enfin l'association a développé l'accueil et l'accompagnement de stagiaires, 24 jeunes en 2021** en poursuivant ses partenariats avec la Région (Passe Région) et la Communauté de communes (BAFA citoyen), la MLIR\* (Garantie Jeune) et la PMI.

#### L'antenne de Beaurepaire

**En 2021 l'antenne de Beaurepaire a accueilli 800 personnes représentant 333 familles dont 119 nouvelles.**

■ **40 % de l'aide alimentaire** distribuée a bénéficié à des moins de 18 ans ;

■ **9 % des personnes ont plus de 60 ans**, avec souvent des petites retraites ne suffisant pas à couvrir les besoins élémentaires ;

■ **70 % des familles accueillies** disposent de moins de 5€ par jour et par personne.

■ **2 750 colis alimentaires pour 8438 personnes** en situation de précarité ont été distribués.

■ **40 colis d'urgence ont été réalisés**, et **93 nuits d'hébergement ont été financées.** Une aide a été apportée pour des besoins matériels : bouteilles de gaz, bois de chauffage.

**En 2021, l'antenne de Beaurepaire a pu réinitier des sorties familles et l'antenne a pu proposer des activités culturelles et de loisirs**, véritable ouverture pour des familles parfois très isolées (distribution de places de cinéma, piscine, distribution de jouets pour les enfants à Noël...). En parallèle l'antenne de Beaurepaire poursuit le développement de son partenariat avec les institutions : convention avec la Région pour l'accueil de bénévoles dans

le cadre de l'aide au permis de conduire, avec EBER (BAFA citoyens) et l'accueil de jeunes en stages découverte au collège. **Par ces dispositifs, le secours populaire arrive à renouveler et rajeunir son socle de bénévoles au nombre de 43 pour l'année 2021.**

**En 2021 la communauté de communes a soutenu l'antenne de Roussillon à hauteur de 35 000€ et l'antenne de Beaurepaire à hauteur de 12 000 €.**

### LE SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique, association caritative, apportant son soutien et son accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés financières. Elle propose un espace d'écoute, confidentiel, et convivial ainsi que la distribution de colis d'urgence et des aides financières (loyer, énergie, eau...). **Sur le territoire, le Secours catholique a 2 antennes : une sur Beaurepaire et une sur Roussillon.**

Le public reçu est constitué de personnes sans ou avec très peu de ressources financières (chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'asiles, parents isolés, ..). Elles ont peu de possibilité de déplacement, et résident sur les communes de Roussillon de Beaurepaire ou des communes proches.

La présence de l'HUAS<sup>13</sup> à Chanas et du CADA<sup>14</sup> au Péage-de-Roussillon souligne une différence entre les personnes accueillies sur Roussillon et Beaurepaire.

L'antenne de Roussillon reçoit beaucoup de personnes étrangères, pour qui l'échange oral est parfois compliqué. Beaurepaire étant un secteur plus rural, le public reçu souhaite sortir de l'isolement social.

**La Communauté de communes a maintenu son financement de 23 000€ pour l'année 2021.**

<sup>13</sup> Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social

<sup>14</sup> Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile



# CULTURE

*Dans le cadre de l'exercice de la compétence culture, la Communauté de communes a pour ambition de faciliter l'accès et le partage des ressources culturelles et d'accompagner le déploiement de projets d'éducation artistique et culturelle autour des thématiques suivantes : lecture publique, enseignement musical et chorégraphique, art contemporain, spectacle vivant et cinéma. EBER gère directement deux équipements culturels – le Conservatoire et la Médiathèque ÉCuME – et accompagne la gérance du cinéma l'Oron à Beaurepaire. Elle coordonne le Plan Local d'Éducation aux Arts et à la Culture (PLEAC) et apporte son soutien aux établissements et aux associations culturels du territoire.*

**+ DE 7 000**

adhérents au réseau ÉCuME  
(lecteurs et collectivités)

**+ DE 900**

élèves inscrits au conservatoire

# ENSEIGNEMENT MUSICAL ET CHORÉGRAPHIQUE

Le Conservatoire 6/4 propose des enseignements artistiques en danse, musique, arts plastiques, théâtre, répartis sur 5 sites dans les communes suivantes : Beaufort, Jarcieu, Roussillon, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil.

## *Le nouveau site du conservatoire à Roussillon accueille ses premiers élèves*

Après un déménagement en toute fin d'année 2020, les élèves ont investi en janvier 2021 les locaux flambants neufs situés au 5 avenue du lycée.



## *Accueil de la compagnie Stylistik en résidence*

La résidence « YAAKAAR » est organisée par le Conservatoire 6/4 dans le cadre du Plan Local d'Education Artistique et Culturelle (PLEAC). La résidence a été lancée le 6 octobre 2021 par le spectacle « Entre [Deux] 2.0 ».



## *Le Conservatoire a un nouveau nom*

Au printemps 2021, le Conservatoire Entre Bièvre et Rhône est baptisé le **Conservatoire 6/4**, un conservatoire sur mesure. 6/4 est une mesure de musique et chacun des chiffres a une signification particulière : le 6 pour le 6<sup>e</sup> art, celui des arts de la scène et le 4 pour le 4<sup>e</sup> art, celui de la musique. Ce nom fait aussi référence aux 4 disciplines enseignées au conservatoire. **Un logo a aussi été conçu.**

## *COVID-19 : les impacts restent forts en 2021*

**En septembre 2021, un peu plus de 900 élèves ont pris ou repris le chemin du conservatoire. Une fréquentation dans la norme compte-tenu du contexte sanitaire** (-200 élèves par rapport à septembre 2019). Les inscriptions en ligne ont été encouragées dans un contexte sanitaire délicat.

Les mesures prises pour endiguer l'épidémie de COVID-19 (confinement, couvre-feu, jauge, mesures de distanciation sociale...) ont perturbé les cours pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. **Les équipes ont dû s'adapter sans cesse aux nouvelles mesures et protocoles.** Les cours en présentiel ont été interrompus de novembre 2020 au 23 janvier 2021. Les cours de musique, théâtre et arts plastiques ont pu reprendre à cette date. La danse a repris en mars 2021 avec des cours adaptés (formation musicale danseurs, cours de danse en extérieur, et rythmique corporelle). Certains usagers, particulièrement pénalisés par ces mesures, ont été partiellement remboursés de leurs frais de scolarité de l'année scolaire 2020-2021.

Certaines manifestations à destination des élèves et du public habituellement organisées n'ont encore pas pu avoir lieu. Des alternatives ont été trouvées : les concerts de Noël et le conte musical ont été filmés puis diffusés aux familles. **Le répit laissé par la diminution de la circulation du virus au cours de l'été a permis la tenue d'événements dans le respect des gestes barrières.** Ainsi, 50 événements ont pu avoir lieu sur les 5 sites, parmi lesquels : les instants musicaux, les notes du soir, les portes ouvertes, les concerts, pour un public total de 11 540 personnes.



## LECTURE PUBLIQUE

### *Une 23<sup>e</sup> médiathèque et une médiathèque rénovée*

La **nouvelle médiathèque de Sablons** a ouvert au public après plusieurs mois de travaux. Celle de **Roussillon**, située en centre-bourg et **baptisée Jean d'Ormesson**, a rejoint le réseau ÉCuME médiathèques. Le service réseau les a accompagné, notamment par l'équipement du logiciel Webkiosk qui permet la gestion sécurisée des postes d'accès publics à Internet.



### *La fréquentation du réseau impactée par la COVID-19*

Même si aucune médiathèque n'a fermé en 2021, **des contraintes sanitaires fortes ont pesé sur le réseau** (jauge suivie d'une distanciation physique de 8 m<sup>2</sup> puis 4 m<sup>2</sup>, pass sanitaire en août). Elles ont conduit à l'annulation, au report ou à l'adaptation des ateliers et animations prévues au premier semestre. La crise COVID-19 a bouleversé les habitudes des publics dont beaucoup ne sont pas revenus en médiathèque. Ce constat est national mais les médiathèques de village ont semblé mieux résister à cette baisse de fréquentation. Il semble également que **les pratiques culturelles aient évolué pendant les confinements**. Les plateformes de films, musique, les réseaux sociaux ont été très plébiscités et cela s'accompagne d'un repli des activités extérieures.



### *Étude sur l'adaptation des services de la médiathèque et du réseau ECuME*

Confiée à Tosca Consultants, une étude s'est déroulée entre juin et octobre 2021 pour proposer aux élus d'EBER des améliorations des services de la médiathèque intercommunale et du réseau ÉCuME. Plusieurs échanges ont eu lieu :

- 6 réunions avec les bibliothécaires du réseau ÉCuME ;
- des entretiens avec la Présidente d'EBER et la Vice-présidente en charge de la culture, ainsi qu'avec la direction d'EBER ;
- 3 réunions avec des élus du territoire de la Communauté de communes EBER
- des entretiens avec la conseillère livre et lecture de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et avec la référente de la Médiathèque départementale de l'Isère ;
- 1 focus groupe avec des adolescents.

Cette première étape, donnant **un état des lieux précis et complet du réseau et de ses résultats**, a été présentée devant le comité de pilotage élargi, le 13 octobre 2021. Le bureau d'études Tosca consultants a poursuivi sa mission en phase 2 en réunissant un groupe de travail associant des bibliothécaires de la Médiathèque Tête de Réseau (MTR) et des médiathèques membres du réseau, ainsi qu'une personne référente de la médiathèque départementale de l'Isère. Les 3 séances de travail ont permis de dégager, à partir du diagnostic, **plusieurs objectifs, sous-objectifs et propositions d'amélioration du service pour le réseau**.

## » I CULTURE

### LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU ÉCUME

» + **DE 7 100** emprunteurs actifs  
dont ≈ 2 500 à la médiathèque tête de réseau (MTR)

» + **DE 300 000** prêts  
dont près de 110 000 réalisés à la MTR  
dont 18 000 réservations via [reseau-ecume.fr](http://reseau-ecume.fr)

» + **DE 60 000** documents transportés via la navette  
(+ 42% par rapport à 2020)

» **3 900** participants aux animations



## » » ÇA S'EST PASSÉ SUR LE RÉSEAU EN 2021

Gouttes de sang d'encre | Bulles de sang d'encre | Fun en bulles | La petite librairie | La Fête du court-métrage | Animations robots | Le mois du film documentaire | 1m<sup>3</sup> de lecture | La résidence d'auteur-illustrateur jeunesse | La résidence de journalisme | La Fête de la Science | La Fête du cinéma d'animation

### Zoom sur la résidence de journalisme

Pour la première fois, **le réseau accueillait une résidence d'éducation aux médias et à l'Information intitulée « Quoi de neuf ? »** dans le cadre du PLEAC. Elle a été animée par deux journalistes expérimentés, Thomas Huchon, journaliste spécialisé dans la dénonciation des fake news, et Xavier Lacombe, dessinateur de presse. L'éducation aux médias représente l'un des leviers du développement de la pensée critique et de l'ouverture au monde. Ainsi cette résidence et les rencontres qu'elle a suscitées ont été riches en découvertes pour les enfants, les jeunes et les adultes (pendant le temps scolaire et hors temps scolaire). Elle a cependant été très difficile à mener au gré des différents protocoles sanitaires de l'année 2021 et quelques rencontres, projections, ateliers ont dû être annulés.



## SPECTACLE VIVANT

### **Le Défilé de la Biennale de la Danse**

Le défilé de la Biennale de la danse de Lyon **devait se dérouler le 13 septembre 2020 et a été reporté en 2021** sur une période plus resserrée, avec format d'événement révisé : une présentation de chorégraphies sur la scène du théâtre antique de Fourvière le 6 juin. Quelques habitants inscrits dans le projet un an auparavant ont repris les ateliers en avril 2021, rejoints par un groupe de 20 danseurs amateurs inscrits au Conservatoire 6/4 pour la représentation finale.



### **Programmation de la MC2**

Deux spectacles avaient été choisis au catalogue décentralisé et les services ont prévu leur accueil dans deux communes : Clonas-sur-Varèze et Sablons. Les deux ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

## L'ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE

### **Le Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle EBER**

Les projets d'éducation artistique et culturelle développés dans le cadre du PLEAC sont soutenus par l'État (DRAC, Éducation Nationale, DRAAF), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la CAF de l'Isère. Sur la saison 2020-2021, l'**EPCC TEC, le réseau ÉCuME Médiathèques et la Résidence d'artistes Moly-Sabata** sont parvenus à mettre en oeuvre des projets dans un contexte difficile en raison de la crise sanitaire.

**1 100 heures d'intervention** (dans des domaines variés comme les arts du mouvement, théâtre, art contemporain, éducation aux médias, lecture...) ont eu lieu dans **17 communes** auprès de **2 000 personnes** et **709 groupes**.

### **Le soutien aux établissements culturels**

La Communauté de communes soutient :

- **la Résidence d'artistes plasticiens Moly-Sabata à Sablons**, dans le cadre de la convention multipartite triennale (2019 à 2021) entre la fondation Albert Gleizes et EBER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère. Subvention annuelle EBER : 55 000 €. Une subvention exceptionnelle de 2 500 € a également été attribuée par EBER pour l'acquisition d'un four à céramique ;

- **l'EPCC TEC**, dans le cadre d'une convention annuelle assortie en 2021 d'une subvention de fonctionnement de 58 300€ pour l'éducation artistique (poste de médiatrice), le festival Jeune public et les résidences d'artistes.

### **Appel à projets : soutien aux associations culturelles locales**

Une aide financière a été apportée à **11 projets** artistiques et culturels émanant d'associations du territoire : Le magasin d'arts et de spectacles de première nécessité (L'Autre Main et Mrs Magaret et son chat bourré), Concerts classiques au Prieuré de Salaise-sur-Sanne (Concertino et UCOL), Dictionnaire du Francoprovençal par les Arpelauds du Pays Roussillonnais (Lu Z'Arpelauds et Janus), Du spectacle de rue à la salle de spectacle (Libre en tête et Les entêtés productions), Légendes de fer de feu (Nouvelles légendes, chorale de Saint-Clair-du-Rhône et de fer de feu), Les grandes manœuvres (History Horse et Notre Belli Ripari), Lady Ella 2021 (Jazz en Bièvre et Sou des écoles de Primarette), Festival des Quatre Vents (Les paysans des 4 vents et PRELE), Rencontre interculturelle des Nuits de Montseveroux et du Centre Social Oviv (ORCIV et Centre social OVIV), Sur les traces de Charles IX de Septème à Châteauneuf de Galaure (L'Édit de Roussillon et Corso du Pays Roussillon), En forêt (Le Basculeur et PRELE).

## CINÉMA

### Travaux des cinémas

**Le projet de mise en accessibilité et rénovation du cinéma l'Oron à Beaurepaire a avancé.** La maîtrise d'œuvre du projet est confiée au cabinet SILT architectes. L'avant-projet détaillé ainsi que l'enveloppe budgétaire globale ont été votés en Conseil communautaire de juillet 2021. Des premiers travaux de désamiantage ont été réalisés en janvier 2021, alors que le cinéma était fermé.

EBER a également voté son **soutien au projet de nouveau cinéma Rex au Péage-de-Roussillon** (5 salles), dont le maître d'ouvrage est l'URFOL – SAS Cinéma Roussillon : 1,2 million d'€ en aide d'investissement et 120 000 € (3 x 40 000 € pour son investissement).

### Une année difficile

En raison de la crise sanitaire, **les cinémas ont fermé leurs portes 9 mois entre mars 2020 et mai 2021.**

Leur réouverture le 19 mai 2021 a été conditionnée à un couvre-feu et des jauges restreintes les trois premières semaines, ainsi qu'au port du masque. La fréquentation a progressivement repris au début de l'été, avec de très nombreux films à l'affiche. La mise en place du Pass sanitaire le 21 juillet 2021 a été un frein brutal au retour des spectateurs et a fortement impacté la fréquentation estivale (jusqu'à -60% dans certaines salles).

En ce qui concerne les séances scolaires, elles ont



© Simon Grass

été organisées autant que possible dès la réouverture en mai. La Communauté de communes organise les transports des élèves pour ces séances, du côté du territoire de Beaurepaire.

**20 095 entrées ont été réalisées sur l'année, dont 2 514 scolaires.**

**6 séances de cinémas de plein air** ont été organisées sur les communes du territoire de Beaurepaire avec le soutien d'EBER.

### Les Rencontres du Cinéma de Beaurepaire

**Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes a organisé la 33<sup>e</sup> édition des Rencontres du Cinéma de Beaurepaire, aux côtés de ses partenaires historiques :** la Mairie de Beaurepaire, la société MC4 Distribution, le cinéma L'Oron et l'association Autour du Cinéma L'Oron. Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la pandémie sans précédent de **la Covid-19 a eu un impact sur l'organisation des Rencontres du Cinéma :**

- Mise en place d'un contrôle du pass sanitaire obligatoire dès 12 ans dans tout le périmètre du festival (animation, buvette, séances de cinéma) ;
- Port du masque obligatoire dès 11 ans ;
- L'espacement des séances de 30 minutes afin de mieux gérer les flux de fréquentation imaginé en 2020 a été maintenu ;
- Changement et allègement du format de l'inauguration.

**Elle a réuni + de 3 300 spectateurs.** Au programme :

- 17 séances publiques (tous les films en avant-premières) en présence de 17 invités parmi lesquels Aurélie Saada et Pascal Elbé
- 15 séances scolaires (6 films proposés dont 5 en avant-première) auxquelles ont assisté + de 1 600 élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> (+247% de fréquentation par rapport à 2019 et +19% par rapport à 2020)
- 2 séances de courts-métrages parmi lesquelles la projection des films amateurs réalisés dans le cadre du marathon 48h objectif court-métrage (53 participants et 10 courts-métrages).



# ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

*Entre Bièvre et Rhône met ses équipements sportifs à la disposition des habitants, des établissements scolaires et des associations. En 2021, leur fonctionnement reste encore très impacté par la crise sanitaire.*

**70 132**

usagers accueillis au centre  
aquatique Aqualône

**17 115**

entrées à la piscine  
Charly-Kirakossian

**71 000 €**

de subventions versées à différentes  
associations sportives du territoire

## ► I ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### LE CENTRE AQUATIQUE AQUALÔNE

Le centre aquatique et de remise en forme Aqualône, situé à Saint-Maurice-l'Exil est un équipement communautaire.

La gestion complète du service est confiée à la société Vert Marine, dans le cadre d'une délégation de service public. Le contrat actuel, d'une durée de 5 ans, court jusqu'au 31 décembre 2022.

#### **En 2021, Aqualône a accueilli 70 132 usagers.**

Cela représente 7870 usagers de moins que l'année précédente, déjà très fortement impactée par la crise sanitaire, avec une moyenne de 10 018 passages mensuels sur les 7 mois d'ouverture : la piscine a été fermée au public du 1<sup>er</sup> janvier au 9 juin 2021.

#### **L'espace aquatique**

Aqualône comporte, dans sa partie aquatique, un bassin sportif et un bassin ludique couverts, une piscine extérieure ouverte l'été.

L'espace aquatique enregistre 38 847 entrées piscine en 2021 auxquelles s'ajoutent 13 899 entrées aquagym et aquabike, 6249 entrées scolaires et 1205 entrées associations.

Tout au long de l'année, Aqualône propose :

- 25 séances d'aquagym et d'aquabike ;
- des créneaux bébés nageurs dans une eau à 33° ;
- 15 créneaux hebdomadaires (dont 9 le mercredi) pour l'école de natation (séances d'initiation, apprentissage, perfectionnement et aquafun) ;
- des séances réservées au public scolaire.



#### **L'espace remise en forme**

Il comporte un plateau cardio-musculation, une salle de cours de fitness collectifs, un espace détente avec sauna, hammam, jacuzzi. Cet espace a comptabilisé 9 807 entrées en 2021.

Le planning de séances de fitness et remise en forme comporte 30 cours variés proposés chaque semaine.

#### **Les pass illimités**

Aqualône propose 6 formules de pass illimités :

- pass aquatique (piscine) ;
- pass matin (piscine, bien-être et aquagym accessibles avant 13h) ;
- pass aquaform (piscine et aquagym) ;
- pass fitness (fitness et bien-être) ;
- pass liberté (tout Aqualône).

Aqualône enregistre près de 450 détenteurs d'un pass à la fin de l'année 2021, un chiffre en regression, lié au contexte sanitaire.

#### **Le mini-golf**

Le mini-golf a enregistré 125 entrées.

#### **Les événements**

Malgré le contexte sanitaire, quelques événements ont été organisés en 2021, notamment des opérations commerciales.



## LA PISCINE CHARLY-KIRAKOSSIAN

La piscine Charly-Kirakossian, à Roussillon, dispose d'un bassin sportif de 25 mètres de long. Elle est utilisée pour l'essentiel par les scolaires et certains clubs sportifs du territoire. Elle est ouverte au public en soirée, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Comme Aqualône, la piscine Charly-Kirakossian a été également contrainte de fermer ses portes au public durant la première partie de l'année.

En 2021, la piscine a accueilli 17 115 usagers dont 7 960 entrées scolaires, 5 616 entrées associations ou clubs sportifs et 3 539 entrées public.

En été, la coupole de la piscine s'ouvre sur l'extérieur et permet de découvrir le bassin. La piscine met également à la disposition du public pataugeoire, trampoline, terrain de beach-volley, espaces verts...



## LA PISCINE DE BEAUREPAIRE

La piscine intercommunale de Beaurepaire est une piscine découverte qui comporte un grand bassin de 25 mètres de long, un petit bassin et une pataugeoire. Elle est accessible durant la saison estivale.

En 2021, elle a ouvert ses portes sur deux périodes :

- du 15 mai au 30 juin essentiellement pour l'accueil des scolaires. La piscine a été ouverte au public les mercredi et les week-ends sur cette période.
- du 1<sup>er</sup> juillet au 12 septembre, tous les jours, pour tous les publics.

Sur la saison complète, elle comptabilise :

- 670 entrées adultes ;
- 1701 entrées enfants ;
- 1483 entrées gratuites / camping ;
- 5 achats de cartes saison, 11 carnets de 10 entrées enfants et 38 carnets de 10 entrées adultes.



## » I ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### LES COMPLEXES SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Entre Bièvre et Rhône gère et met à la disposition du public scolaire et des clubs ses équipements sportifs communautaires : **gymnase intercommunal de Beaurepaire, gymnase Pierre-Quinon à Salaise-sur-Sanne, complexe sportif Frédéric-Mistral avec gymnase et stade d'athlétisme à Saint-Maurice-l'Exil** (homologué par la Fédération Française d'Atlétisme).

En 2021, les pratiques sportives ont été encore très impactées par la crise sanitaire. La collectivité s'est attachée à maintenir le contact avec les utilisateurs tout en rendant accessibles le plus possible les pratiques scolaires, de loisir, de santé, d'entraînement et de compétition.

Un certain nombre d'actions ont été engagées :

- Le versement de subventions à des associations sportives entrant dans les champs de compétences sportives de la collectivité, à hauteur de 71 000€.
- La signature d'une convention scolaire pour la natation, entre le centre aquatique « Aqualone », EBER et le collège Frédéric Mistral.
- L'optimisation des créneaux d'utilisation des équipements extérieurs du complexe Frédéric Mistral pour l'AFIPH entreprises Isère Rhodanienne qui propose des activités athlétiques aux travailleurs en situation de handicap, le projet EBER Athlé pour lequel la collectivité a reconduit les partenariats avec le collège Frédéric Mistral, Le club d'athlétisme EACR et le Rhodia Mini-section, le Rhodia natation-triathlon qui souhaitait proposer des entraînements sur piste à ses triathlètes.
- La signature de 22 conventions pour la mise à

disposition des équipements sportifs avec l'ensemble des associations et des établissements scolaires utilisateurs, contre 18 la saison précédente ;

- La signature de 3 conventions d'animation pour la conduite du projet EBER Athlé, visant à développer la pratique de l'athlétisme sur le territoire.
- Le travail collaboratif avec le Rhodia Omnisport et le Service Politique de la Ville et Prévention de la délinquance, pour l'Accueil des centres de vacances sur le complexe Frédéric Mistral pendant les vacances d'octobre.
- Le lancement d'une étude pour faire suite au schéma directeur des équipements sportifs couverts sur le territoire EBER, afin de déterminer quels travaux entreprendre dans ces équipements.
- La mutualisation des contrôles des équipements sportifs sur les complexes Quinon et Mistral.
- La poursuite du renouvellement du parc de matériel sportif mis à disposition du public et acquisitions de nouveaux matériels pour la pratique : tapis de gym, matériel d'athlétisme et de préparation physique, buts de handball pour les gymnases Pierre Quinon et Frédéric Mistral, poteaux de volley pour le gymnase Jacques Brel, pour un total de 13 853 €.
- L'accompagnement de l'école élémentaire de Cheyssieu pour la mise en place de l'activité athlétisme.
- La centralisation de la gestion des créneaux semaine et week-end des 3 équipements sportifs, avec la mise en place d'une seule réunion d'attribution des créneaux pour l'ensemble des utilisateurs de ces trois équipements sportifs.

## LE SOUTIEN À L'ALPES ISÈRE TOUR



Une convention pluriannuelle de partenariat a été signée en octobre 2020 entre EBER, la Ville de Saint-Maurice-L'exil et le Comité d'Organisation du Tour Nord Isère (COTNI), organisateur de la course cycliste de l'Alpes Isère Tour. Cette convention couvre la période 2020 – 2026 et elle vise à accompagner le COTNI financièrement (à hauteur de 20 000 €), ainsi qu'aux niveaux matériel, logistique et administratif. Ainsi, chaque année, au mois de mai, le départ et l'arrivée de la 4<sup>e</sup> étape de l'Alpes Isère Tour auront lieu en alternance sur Saint-Maurice-l'Exil et sur une autre commune d'Entre Bièvre et Rhône.

**Le samedi 22 mai 2021, EBER a accueilli cette course cycliste avec un départ aux Roches-de-Condrieu et une arrivée à Saint-Maurice-l'Exil.**



## LE RHODIA CLUB OMNISPORTS

**Entre Bièvre et Rhône soutient financièrement trois sections du Rhodia Club Omnisports : loisirs sport handicaps / natation / athlétisme.**

La natation et l'athlétisme, pratiques sportives universelles, sont dispensées sur le territoire au sein d'équipements sportifs gérés par la Communauté de communes (piscines, gymnases).

### La section athlétisme

L'Entente Athlétique Car Rhodia (EACR) compte 126 licenciés, 6 encadrants et une athlète qualifiée aux championnats de France sur 800m.

Le Rhodia Mini-Section compte 25 enfants, de la catégorie Ecole d'Athlétisme. Sont venus s'ajouter à ces effectifs 15 jeunes de la politique de ville, qui ont participé le temps d'un cycle.

### La section natation

Le Rhodia Natation Triathlon comptabilise 2 salariés, 10 bénévoles, 2 stagiaires en formation, 1 BPJEPS activité de la forme et 1 Maître-Nageur-Sauveteur (MNS) pour l'entraînement en natation.

La section compte 271 adhérents dont 204 non-licenciés et 67 licenciés.

L'association propose diverses activités : aquagym, aquabike, aquapalmes, loisirs adultes et ados, apprentissage, école de natation groupes compétition, triathlon jeunes et adultes puis masters.

Malgré une saison écourtée par le COVID, le club a pu être représenté lors de plusieurs compétitions sportives de niveaux départemental et régional. Il comptabilise de belles performances avec un grand nombre de victoires.

### La section loisirs sports handicaps

Elle propose un maximum d'activités à un public porteur de tout type de handicaps ou bien vulnérabilisé par l'âge. Elle compte 109 pratiquants et s'inscrit dans l'objectif du Rhodia Club Omnisports, « tous les sports pour tous ».

Son travail s'articule sur 4 axes :

- l'inclusion : le Rhodia Club s'appuie sur les nombreuses sections membres où l'inclusion se fait dès le plus jeune âge. Il convient de souligner les bons résultats du tennis de table en sport adapté, n°1 au niveau national.
- les séances spécifiques : la section travaille en lien étroit avec les structures partenaires qui œuvrent auprès des publics porteurs de handicaps ou bien vulnérabilisés par l'âge.
- le travail individuel : il pallie ponctuellement l'impossibilité de travail en groupe.
- le travail de sensibilisation : la section travaille avec des écoles et centres de loisirs pour faire vivre le handicap à des jeunes à travers les activités sportives.



en 2021 ON CRÉE DU LIEN

ENTRE  
**BIÈVRE  
RHÔNE**  
ET  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Agnin  
Anjou  
Assieu  
Auberives-sur-Varèze  
Beaurepaire  
Bellegarde-Poussieu  
Bougé-Chambalud  
Chalon  
Chanas  
Cheyssieu  
Clonas-sur-Varèze  
Cour-et-Buis  
Jarcieu  
La Chapelle-de-Surieu  
Le Péage-de-Roussillon  
Les Roches-de-Condrieu  
Moissieu-sur-Dolon  
Monstereux-Milieu  
Montseveroux  
Pact  
Pisieu  
Pommier-de-Beaurepaire  
Primarette  
Revel-Tourdan  
Roussillon  
Sablons  
Saint-Alban-du-Rhône  
Saint-Barthélemy  
Saint-Clair-du-Rhône  
Saint-Julien-de-l'Herms  
Saint-Maurice-l'Exil  
Saint-Prim  
Saint-Romain-de-Surieu  
Salaise-sur-Sanne  
Sonnay  
Vernioz  
Ville-sous-Anjou

Siège Entre Bièvre et Rhône  
Communauté de Communes  
Rue du 19 Mars 1962  
38556 Saint-Maurice-l'Exil cedex  
Tél : 04 74 29 31 00

Pôle de proximité  
28 Rue Français, 38270 Beaurepaire  
04 74 84 67 29

[accueil@entre-bievretrhone.fr](mailto:accueil@entre-bievretrhone.fr)

[www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)  
Retrouvez nous sur Facebook : #EntreBievreEtRhône

en 2021 ON CRÉE DU LIEN